

M. Jean Lesage:

Le Québec perd un citoyen remarquable

QUEBEC -- "Le Québec vient de perdre un citoyen remarquable", affirme M. Jean Lesage premier ministre de la province de Québec, dans un télégramme qu'il a fait parvenir à La Voix de l'Est.

"C'est avec une profonde émotion que j'ai appris la mort de votre président, M. Aimé Laurion. C'est le deuil d'un ami que je pleure aujourd'hui avec vous. Pour rendre hommage à cet homme de pensée et d'action, à ce travailleur infatigable dont j'admire la valeur, il faudrait retracer toutes les étapes de sa remarquable carrière.

"D'autres l'ont déjà fait. J'ajouterais simplement que ces innombrables activités dans le domaine de l'industrie et de la finance, les trente années de sa vie consacrée à La Voix de l'Est sont le résultat d'une pensée clairvoyante mise au service de qualités exceptionnelles d'ardeur au travail, de ténacité, de courage et de lucidité devant l'adversité. En un mot, la carrière de M. Aimé Laurion a été jusqu'à la fin une démonstration vivante d'intelligence active, d'optimisme éclairé, d'enthousiasme et de foi en l'avenir.

"Il avait foi dans la population de sa région, de sa province et plus que quiconque, il a travaillé avec acharnement à faire des Cantons de l'Est un centre dont l'essor contribue au progrès économique de tout le Québec. La foi sans les œuvres n'était rien pour lui. Il faut que La Voix de l'Est continue à œuvrer. Aimé Laurion n'est plus, il doit continuer de vivre dans les œuvres qu'il laisse derrière lui comme il continue de vivre dans nos cœurs. Nous venons de perdre un ami. Le Québec vient de perdre un citoyen remarquable". M. Jean Lesage, premier ministre.

M. HUGUES LAPOINTE

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Hugues Lapointe a fait parvenir, de son côté, le télégramme suivant: "Ma femme se joint à moi pour vous offrir nos plus sincères condoléances dans votre grand deuil. Regrette beaucoup de ne pouvoir assister aux funérailles."

DR IRENEE LAPIERRE

Pour sa part, le président de la Fédération libérale du Québec, le Dr Irénée Lapierre dit, dans un télégramme: "M. Aimé Laurion n'est plus à celui qui a été de l'équipe, qui a tant fait pour notre parti; à celui qui a su prodiguer ses sages conseils aux artisans de notre retour au pouvoir en 1960; à celui qui n'a jamais craint de se placer sur la ligne de feu et ce, même dans les années les plus difficiles. La Fédération libérale du Québec rend un dernier hommage de reconnaissance et offre ses plus sincères condoléances à Mme Aimé Laurion, à ses enfants ainsi qu'aux membres de sa famille."

M. DANIEL JOHNSON

Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative et chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, député de Bagot, a fait parvenir le télégramme suivant: "Je suis peiné d'apprendre le décès de M. Laurion. J'offre à Mme Laurion et à tous les membres de la famille mes vives condoléances et celles de mes collègues au parlement de Québec."

Des témoignages de sympathies et de condoléances de partout

GRANBY -- Depuis le décès de M. Aimé Laurion, les témoignages de sympathies n'ont pas cessé d'affluer de tous les coins du Québec et du pays. Hommes politiques, députés, hommes d'affaires, représentants de la finance, journalistes, propriétaires de stations radiophoniques, parents et amis, tous déplorent la mort du président et gerant général de La Voix de l'Est et de la station radiophonique C.H.E.F.

Voici la teneur de quelques-uns des principaux télégrammes reçus au cours de la journée d'hier.

peine".

M. RENE ST-PIERRE

"Dans ce grand deuil qui vous afflige, veuillez agréer l'expression de ma profonde sympathie" dit M. St-Pierre, député de St-Hyacinthe et ministre des Travaux publics.

M. GERAIN-LAJOIE

"Sommes profondément peiné d'apprendre le décès de votre mari" dit M. Paul Gerain-Lajoie, ministre de l'Éducation dans un télégramme expédié à (Suite à la page 8)

M. Aimé Laurion était un homme d'une grande valeur

GRANBY -- Les membres des trois sections de la Société Saint-Jean-Baptiste de Granby déplorent la mort de M. Aimé Laurion, l'un des membres du comité qui a fondé la SSJB diocésaine de St-Hyacinthe. Son nom figure au tableau d'honneur au siège social de la diocésaine, organisme dont il était d'ailleurs membre à vie.

M. Armand Ruel nous a révélé que les dirigeants des trois sections le considéraient comme un homme d'une grande valeur. Sa disparition, a-t-il dit, ne peut passer inaperçue.

Au nom de tous les membres de la SSJB de Granby, M. Armand Ruel offre ses sympathies à Mme Laurion de même qu'aux autres membres de la famille du défunt.

Funérailles de M. Aimé Laurion, lundi matin

Nos bureaux et ateliers fermés jusqu'à 1 heure 30 et le poste CHEF en ondes à midi seulement

En raison du décès de Monsieur Aimé Laurion, président et gerant général de La Voix de l'Est et de la station radiophonique CHEF, les bureaux et ateliers de notre journal seront fermés lundi matin, le 4 avril, et ne rouvriront qu'à 1 heure 30 de l'après-midi.

Le poste de radio CHEF suspendra aussi ses émissions pour la durée de l'avant-midi de lundi et ne reviendra en ondes qu'à midi.

Les lecteurs sont priés de noter toutefois que La Voix de l'Est sera publiée et livrée comme d'habitude, lundi.

On sait que les funérailles de Monsieur Aimé Laurion auront lieu lundi matin, à 10 heures 30, à l'église Ste-Famille de Granby.



UNE IMMENSE ETENDUE DE FERRAILLES TORDUES, enchevêtrées: voilà tout ce qui reste de l'arène de Granby détruite par les flammes en moins de deux heures au début de la soirée de jeudi. Les sportifs, jeunes et moins jeunes, ont défilé hier, durant toute la journée, pour voir les débris de l'édifice rasé par les flammes. Autres nouvelles et photo en pages 3 et 9 (Photo Paul Matton)

Après avoir préconisé la création d'un aéroport pour desservir la région de Granby

On projette maintenant un parc industriel régional

GRANBY -- Le Comité BSM (Brome-Shefford-Missisquoi) formé au cours d'une réunion des maires des villes et municipalités de la région de Granby aux fins de travailler à la création d'un aéroport régional caresse un autre projet d'envergure, soit l'aménagement d'un parc industriel régional. La réalisation du projet d'un aéroport régional se situerait alors à l'origine d'un développement industriel considérable qui profiterait à toutes les municipalités de la région.

M. Gaston Breton, modérateur du Comité BSM, a déclaré devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Granby, que le comité qu'il dirige envisage actuellement la formation d'une corporation sans but lucratif envers laquelle toutes les municipalités de la région s'engageraient à souscrire au prorata de la population, ceci dans le but d'accélérer la réalisation des projets dont il est plus haut question.

Rejoint par téléphone hier, M. Gaston Breton a souligné que le fait de solliciter l'aide financière des municipalités de la région ne signifie pas pour autant que celles-ci devront souscrire immédiatement. Quant à l'ordre de la mise de fonds, un représentant de l'une des municipalités a déjà suggéré qu'elle soit de \$2 par tête de population. Mais, M. Breton nous a indiqué hier qu'il s'agit là d'un maximum et qu'il se peut qu'on n'ait pas besoin d'une aussi importante contribution par tête de population.

BRULER LES ETAPES
 M. Gaston Breton a précisé qu'une mise de fonds appréciable de la part des municipalités, suffisante pour faire l'acquisition des terrains nécessaires, par exemple, pourrait accélérer l'aménagement d'un aéroport régional.

Il a expliqué que pareille mise de fonds démontrerait l'importance et l'intérêt qu'accroissent les municipalités de la région à ce projet de même que la foi qu'elles placent dans la valeur économique d'un aéroport régional.

Partant de là, M. Breton souligne qu'on serait alors mieux équipé pour solliciter la collaboration financière des autorités fédérales pour assurer la réalisation de ce projet et que l'on pourrait peut-être éliminer certaines études.

M. Breton a rappelé devant les membres de la Chambre de Commerce que le Comité BSM est en quelque sorte une reproduction du "comité des 15" qui a donné l'Autoroute des Cantons de l'Est. Rappelant que l'unité permet de réaliser de grandes choses, le modérateur du Comité BSM a dit que les maires et députés de la région sont unanimes pour reconnaître les avantages et la nécessité d'un aéroport régional.

M. Breton a toutefois précisé que la corporation ne saurait être formée sans que l'on connaisse d'abord la position des différentes municipalités intéressées. Et avant de solliciter l'appui de toutes les municipalités, l'exécutif du Comité BSM a décidé de consulter les deux principales administrations municipales de la région, soit celles de Granby et Cowansville.

Le modérateur du Comité BSM est d'avis que si la cité de Granby emboîte le pas le travail visant à la formation de la corporation sera de beaucoup facilité. C'est M. Gill Langlois qui a été chargé d'approcher le conseil municipal de Granby à ce sujet.

M. Breton a indiqué que la seule ombre au tableau trouve son origine dans les restrictions du budget fédéral. Quant à l'acquisition des terrains nécessaires, M. Breton a dit que les maires ne craignent pas la spéculation en raison des moyens dont disposent les municipalités, dont l'expropriation.

Le gouvernement fait face à 2 résolutions de non-confiance

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fait face à deux résolutions de non-confiance présentées hier aux Communes par les conservateurs et les néo-démocrates, à la suite du discours du budget prononcé mardi par M. Mitchell Sharp.

Les conservateurs reprochent au gouvernement de n'avoir pas réussi à résoudre efficacement les problèmes sérieux auxquels fait face l'économie canadienne pour augmenter la production et les exportations, de n'apporter aucune solution à la balance déficitaire des paiements, de ne rien proposer pour assurer la stabilité des prix et le développement de chacune des régions du pays.

mais plutôt de l'accroître; les industries se verront obligées d'emprunter l'équivalent de cette somme à des taux d'intérêt élevés, dit-il, et hausseront les prix de leurs produits en conséquence.

Comme première conséquence du budget, a suggéré le député conservateur le gouvernement devrait abolir le ministère de l'Industrie. Il a réclamé aussi l'abolition de la taxe sur les médicaments.

REQUISITOIRE
 Poursuivant son réquisitoire contre le budget de M. Sharp, M. Waldo Monteith a soutenu que le prêt que les compagnies se verront forcées de consentir au gouvernement n'aura pas pour effet d'enrayer l'inflation,

le ministre de l'Industrie, M. Colin Cameron, a déclaré pour sa part que le budget, le sixième d'affilée qu'il a l'occasion d'analyser aux Communes, est plutôt morne, en comparaison avec celui présenté par M. Walter Gordon, l'an dernier.

gionale, cela même dans le domaine industriel. L'exécutif, de dire M. Breton, a cru bon de s'interroger sur la question étant donné qu'un parc industriel régional pourrait être créé à proximité de l'Autoroute des Cantons de l'Est, possiblement à l'intérieur du triangle que forment les villes de Granby, Cowansville et Farnham.

M. Breton a expliqué que la réalisation d'un tel projet dégrèverait quelque peu les municipalités, lesquelles doivent actuellement engager de fortes sommes dans la création de parcs industriels locaux.

D'après M. Breton, les industries d'importance n'auraient pas d'objection à s'installer dans un parc industriel bien aménagé entre Granby et Cowansville plutôt que dans l'une ou l'autre de ces deux villes.

Un fonctionnaire aurait obtenu \$33,000 en promettant d'obtenir des subventions pour des hôpitaux

OTTAWA PC - La Gendarmerie canadienne a porté vendredi quatre accusations contre un fonctionnaire fédéral qui aurait illégalement accepté des sommes d'un total de \$33,000 en promettant d'obtenir des subventions pour la construction d'hôpitaux.

Sur la façon d'accorder les subventions

Une enquête complète sera faite

M. Remy-Louis Carrière, dessinateur de 52 ans, a été remis en liberté sous un cautionnement de \$500. Il aurait agi à l'encontre de certains articles du code criminel sur les fraudes envers le gouvernement.

La première accusation dit qu'entre juillet 1958 et mars 1962 M. Carrière a illégalement accepté, alors qu'il était haut fonctionnaire, un avantage ou un bénéfice de \$29,500 de M. Gagnier "en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence concernant des subventions pour la construction d'hôpitaux dans la province de Québec.

Le ministre a répliqué qu'une enquête était en marche depuis quelque temps, avant que la captation de fonds et il a donné chose ne soit référée aux tribunaux. Il a donné l'assurance que de telles situations ne se reproduiront plus.

Une seconde accusation dit que, durant la même période, M. Carrière, alors qu'il était à l'emploi du gouvernement du Canada a illégalement accepté, sans avoir obtenu le consentement écrit de ses patrons immédiats, de M. Gaston Gagnier, qui faisait affaires avec le gouvernement du Canada, un avantage ou un bénéfice en argent

l'opposition avait posé des questions au ministre au sujet plus, de l'arrestation d'un employé de 52 ans, accusé sous quatre chefs d'avoir illégalement accepté de l'argent, pour une somme de \$33,000, relativement à l'octroi de subventions.

Il a donné l'assurance que de telles situations ne se reproduiront plus. M. Remy Louis Carrière a été arrêté par la Gendarmerie royale hier et accusé d'avoir accepté illégalement \$33,000, Il a été relâché moyennant une caution de \$500.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a jugé fixe au 25 avril. L'acte d'accusation précise par MM. Robert Thompson, chef du Crédit social, et Gorné, don Fairweather (PC - Royal) MM. Gaston Régner et Robert avant que M. Erik Nielsen (PC Johansen, qui ne sont pas identifiés à Yukon) ne parviennent à faire jurer davantage.

Le ministre de la Santé si son ministère faisait enquête actuelle sur la façon dont certains sommes d'argent auraient pu être acceptées illégalement, M. MacEachen a répondu que la même fin.

L'acte dit que M. Carrière a accepté \$29,500 de M. Gagnier pour l'aide apportée à l'octroi d'un contrat pour la construction d'un hôpital dans la province de Québec et \$4,300 de M. Johansen pour la même fin.

Le débat sur la peine de mort se poursuivra lundi et mardi

OTTAWA (PC) - Les Communes ont accepté jeudi soir à l'unanimité de reprendre lundi et mardi prochains le débat sur la peine de mort. Le vote se tiendra à l'issue du débat.

Le débat sur la peine capitale

Les motions présentées par les simples députés sont ordinairement discutées au cours de l'heure quotidienne réservée à cet effet. Il faut le consentement unanime de la Chambre pour que la motion obtienne préséance sur les affaires du gouvernement.

M. McIlraith a révélé que la session serait ajournée mercredi et ne reprendrait que le 19 avril. Au lieu de tenir mercredi, la deuxième journée du débat sur le budget, la Chambre discutera d'autres questions.

Unanimité
 La difficulté de reprendre le débat sur la peine capitale vient du fait que la motion pour abolir la peine a été présentée par quatre simples députés.

Il n'avait pas obtenu le consentement unanime de la Chambre, le gouvernement aurait présenté une motion afin que le débat reprenne lundi prochain. Cette motion aurait pu faire le sujet d'un débat et donner lieu à des amendements, ce qui aurait nécessité plusieurs heures.

La Voix de l'Est

SAMEDI, LE 2 AVRIL 1966

Le progrès régional et l'esprit de clocher

L'uniformisation des régions administratives de la province constitue la première phase d'un programme global de développement régional en voie d'élaboration au Conseil d'orientation économique.

Comme le gouvernement le précisait au début de l'année, le territoire provincial est ainsi divisé en dix régions et en vingt-cinq sous-régions. Sept capitales ou métropoles régionales sont désignées ainsi que dix-huit centres intermédiaires.

Cette uniformisation des régions administratives est de la plus haute importance. Si elle permet la décentralisation des services gouvernementaux et ainsi leur amélioration, elle sert aussi de cadre au programme de planification économique de l'Etat et au développement industriel québécois.

Ce ne sont là, cependant, que des structures. Certes, ces structures sont-elles essentielles, est-il nécessaire de les mettre bien en place pour engager la province dans une ère de développement bien ordonné. Elles répondent à une réalité sociale et économique. Mais elles ne sauraient à elles seules assurer l'évolution normale de toutes ces régions. Même les conseils régionaux en voie d'établissement ne sauront régler tous les problèmes que pose l'essor économique.

Pour en arriver à une action efficace, semble-t-il, il faudra davantage, par exemple engager les municipalités d'une même région dans un mouvement de collaboration dont sera surtout absent tout esprit de clocher.

Et cela ne sera pas facile. En particulier, si cette collaboration nécessite la fusion de plusieurs municipalités en une seule. Et pourtant, comment en arriver à une solution sans, dans de nombreux cas, une réforme complète des cadres municipaux? Notre province compte quelque dix-sept cents municipalités, alors que l'Ontario, avec une population plus élevée que la nôtre, n'en compte que sept cent soixante. Le fait est que le Québec compte trop de petites municipalités sans aucune im-

portance et trop peu de centres urbains d'importance moyenne. Il s'ensuit des problèmes nombreux, tout spécialement lorsqu'il s'agit de promouvoir leur développement économique.

Les forces sont en somme dispersées au point que même, avec la meilleure volonté du monde, on ne peut obtenir des efforts des résultats concrets. Or la population qui y vit est la première à souffrir de cet état de chose. Si plusieurs de ces agglomérations étaient fusionnées en une seule, il serait possible de lui imprimer un essor économique dont bénéficieraient toutes les classes de la société.

Sur le plan régional, ces municipalités plus importantes, plus vigoureuses, en possession de moyens d'action plus nombreux et efficaces, offriraient des possibilités d'avenir intéressantes. Mais pour en arriver là, il faudra de toute nécessité combattre cet esprit de clocher qui persiste malgré tous les appels au bon sens. Le jour où la population de tous les petits centres urbains et ruraux comprendra que son obstination ne la conduit nulle part; que son opposition au réaménagement municipal est non seulement ridicule, mais dangereux pour l'avenir; que la fusion lui permettrait de vivre dans des conditions plus décentes et de promouvoir le progrès municipal, alors et alors seulement pourrions-nous compter sur des forces aptes à assurer le développement réel de toutes les régions québécoises.

Souhaitons que l'intérêt personnel fasse place à l'intérêt public, et cela le plus tôt possible. Car des mesures correctives s'imposent un peu partout pour maintenir les impôts à un niveau raisonnable, et la fusion peut, en maints cas, aider à la solution du problème fiscal. Elle est, en tout cas, un moyen de promouvoir à meilleur compte et plus efficacement le développement économique, et aussi un moyen d'assurer le fonctionnement normal de ces structures régionales que le gouvernement établit présentement.

N'attendons rien de ces réformes, si nous-mêmes refusons de prendre nos responsabilités.

Le chef d'entreprise québécois est-il un illustre inconnu?

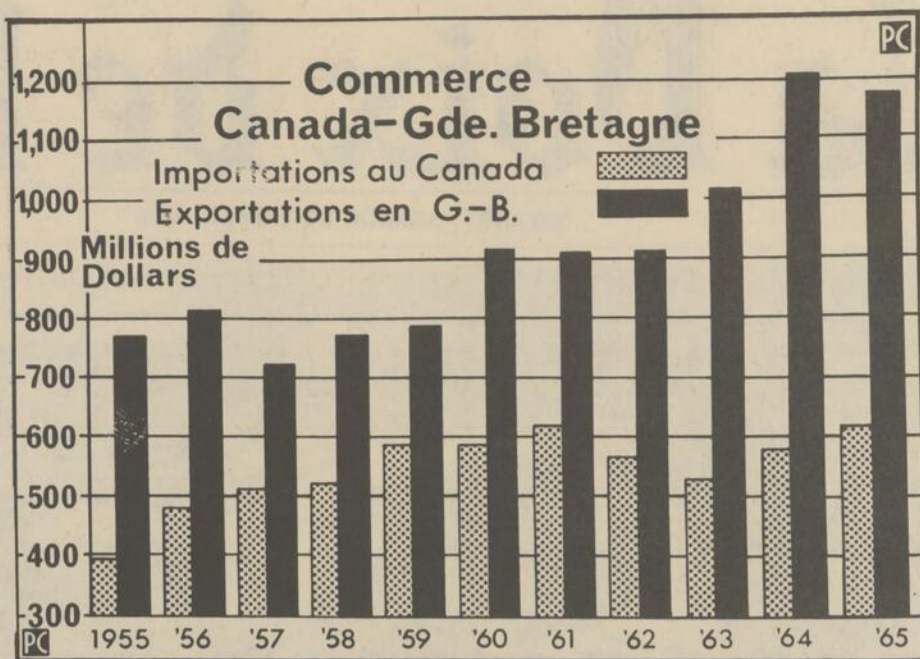
Au moment où les moyens de diffusion nous apportent la nouvelle à la minute près et permettent d'atteindre les régions les plus éloignées, le chef d'entreprise, sauf quelques exceptions, demeure un inconnu plus ou moins illustre. C'est ce que le Conseil d'expansion économique signale dans son numéro de février La Prospérité.

L'entreprise canadienne-française sait rarement faire parler d'elle, écrit-on. Le public en général ne sait guère que plusieurs sociétés industrielles et commerciales de chez nous atteignent un chiffre d'affaires annuel qui dépasse la dizaine de millions. Il retient plus facilement les faillites retentissantes ou les ventes à de grands consortiums américains. Faut-il l'en blâmer? Nos hommes d'affaires n'ont pas encore appris à pratiquer ce grand art qui s'appelle les relations publiques: bien faire et le faire savoir. Alors que des faits bien ordinaires prennent pour les entreprises étrangères u-

ne importance primordiale à cause des moyens de communication qui sont savamment utilisés, des réalisations intéressantes qui mériteraient la manchette, du moins celle des pages financières, demeurent totalement inconnues de la masse.

Et le CEE de poursuivre: on chercherait en vain à déceler la pensée profonde d'une catégorie aussi importante de citoyens que celle que constituent nos hommes d'affaires. Il y a eu des interventions isolées, parfois contradictoires, mais rarement des prises de position qui paraissent se dégager d'une pensée profonde, d'une étude réaliste de notre situation, des courants qui l'agitent, des idéologies qui la transforment.

Comment ne pas donner raison au Conseil d'expansion économique quand autant de nos entreprises négligent de faire connaître leurs réalisations au grand public. Il y a là une lacune à corriger.



LE COMMERCE ANGLO-CANADIEN—Le Canada a exporté moins mais a importé davantage l'année dernière dans ses échanges commerciaux avec la Grande-Bretagne quoique les changements sont peu considérables. Les importations en provenance de G.-B. se sont chiffrées par \$620,000,000 ce qui représente une hausse de 8 p.c. tandis que les exportations ont fléchi passant à \$1,174,359,000 au regard de \$1,199,779,000 en 1964.

(Graphique PC)

De la bière dans les égouts

QUEBEC (PC)—Une quantité énorme de bière, provenant d'une cinquantaine de cuves et d'environ 50,000 bouteilles, a commencé jeudi à couler dans les égouts de Québec par suite de la décision de la brasserie Dow de Québec de liquider toute la bière qui était soit entreposée soit déjà entre les mains des dépositaires et du public.

Un porte-parole de la compagnie qui désire garder l'anonymat a déclaré que cette décision occasionnerait des pertes de l'ordre de \$1,000,000.

Dès le début de la matinée, jeudi, des employés de la compagnie ont ouvert les écluses laissant les milliers de gallons en réserve ou en fermentation se diriger vers les égouts. En tout, 500,000 gallons seront dirigés vers les égouts.

De plus, quelque 60 camion-

neurs se sont mis sur la route confisquant dans les bars, tavernes et épiceries, etc. toute la bière de cette marque.

D'après l'officier, les opérations de récupération et de destruction dureront environ dix jours. Celui-ci a précisé que la compagnie employait six hommes à plein temps, simplement pour ouvrir les bouteilles et pour les vider. Des centaines de milliers de bouteilles subiront ce sort.

Les 11 distributeurs de Dow qui s'alimentent à l'usine de Québec ont aussi reçu l'ordre de tout ramener à Québec.

Des officiers des gouvernements fédéral et provincial surveillent les opérations, a rapporté le porte-parole de la compagnie.

Clients rassurés
Dès que tout le présent stock

de bière aura disparu dans les égouts, on mettra sur le marché de Québec un produit en provenance de Montréal et qui portera de nouvelles estampilles afin d'éviter toute confusion. La bière en fût devrait cependant réapparaître sur le marché lundi ou mardi. Les bouteilles ne seront pas détruites mais plutôt dirigées vers Montréal.

Le porte-parole a déclaré que l'usine de fabrication de Québec reprendra tout probablement ses opérations propres quand l'enquête que mène actuellement le ministère de la Santé aura été complétée.

La décision de la compagnie de retirer toute sa production du marché est venue après des rapports voulant que 16 gros buveurs de bière soient décédés à la suite de troubles cardia-

Les femmes assument de lourdes responsabilités depuis huit ans

LA HAVANE (PA)—A Cuba, les femmes continuent à jouer un rôle important et à assumer de lourdes responsabilités en cette huitième année du régime de Fidel Castro.

Plusieurs d'entre elles travaillent à côté de leurs maris, au champ ou à l'usine.

Vêtues de l'uniforme de l'armée et portant la carabine, elles assument la relève de la garde. Ces femmes suivent l'entraînement militaire. Plusieurs laissent leurs enfants dans des écoles spéciales pendant leurs fonctions comme membres des groupes de surveillance.

Et toujours, elles sont exhortées à faire davantage pour la révolution.

Retenue
Certaines répondent avec empressement, mais d'autres se montrent plus réticentes en face des changements apportés par le communisme.

Ces dernières manquent les objets personnels de luxe, jolies robes, parfums, produits de beauté qu'elles utilisaient auparavant.

Cuba importait tout ce que les Etats-Unis avaient de meilleur à offrir.

Une Cubaine, considérée il y a huit ans comme faisant par-

tie de "la classe moyenne", rappelle que les chefs de la révolution avaient déclaré aux femmes dès le début: "Ne songez plus aux bas de nylon, bâtons de rouge à lèvres et autres choses du genre; la Cubaine aura maintenant un dur travail à accomplir".

"Nous avons en effet travaillé et souffert, mais non pas de notre plein gré", a déclaré cette femme qui se faisait le porte-parole d'un grand nombre de Cubaines "ne voulant plus se sacrifier".

Pénurie de vêtements
La pénurie de certains objets a rendu la vie difficile pour les Cubaines qui refusent d'abandonner leur féminité. Les vêtements féminins ne sont pas rationnés mais ils sont coûteux bien que de qualité inférieure. Les vieux costumes et robes sont refaits pour être encore utilisés.

Les femmes prétendent qu'un costume de ville, offert autrefois au prix de six à huit pesos, se vend maintenant à 20, 30, ou plus encore, soit au-delà des moyens d'un grand nombre de femmes, ménagères ou travailleuses à l'extérieur du foyer.

Elles se plaignent encore de la qualité des tissus venant en

grande partie de Chine et d'autres du Japon et d'Espagne.

Les vêtements sont fabriqués généralement à Cuba, car les importations signifient l'utilisation de devises étrangères.

Une couturière reçoit de 10 à 15 pesos pour une robe ou un costume, en fournissant le matériel. Mais il arrive que les garnitures comme boutons, agrafes, fermeture-éclair ne sont pas toujours disponibles.

La fabrication et l'approvisionnement des chaussures ne sont pas considérables, et le gouvernement cherche un moyen de remédier à la situation.

Chaque personne a droit à droit à deux paires de souliers par année, plus une paire d'espadrilles.

Lorsque les femmes peuvent trouver des souliers à talons hauts, elles disent que ces chaussures coûteuses ne sont pas confortables.

Produits de beauté
Les produits de beauté sont fabriqués dans l'île et, au dire d'une jeune Cubaine, ils sont utilisables mais non pas de première qualité.

Le rouge à lèvres est offert sans le contenant. A cause d'une diète alimentaire à base de farineux, les Cubaines ont ten-

On manifeste contre la guerre au Vietnam, dans la capitale

OTTAWA (PC) — En dépit d'une échauffourée entre gens d'opinions différentes à propos de la guerre au Vietnam la manifestation populaire qui a eu lieu samedi après-midi sur la colline parlementaire et à laquelle au-delà de 2,000 personnes ont participé, s'est terminée dans le calme.

On considère que la Marche pour la paix qui avait été organisée par l'Association de la jeunesse néo-démocratique pour protester contre l'intervention militaire des Etats-Unis au Vietnam, a remporté "un grand succès" malgré le froid, une défectuosité du système de haut-parleur et la présence d'un groupe de contre-manifestants peu nombreux mais cabochards.

La majorité des manifestants étaient des jeunes gens; mais il y avait dans la foule plus d'adultes, notamment des représentants d'associations ouvrières de Toronto, qu'on en a vus dans les autres manifestations pour la paix qui ont eu lieu à Ottawa.

Les marcheurs n'ont pu rencontrer de représentants du gouvernement. Ils avaient l'intention de remettre un mémorandum au premier ministre Pearson; mais celui-ci s'était rendu à Québec pour la journée.

Incident
L'échauffourée qui a menacé à un moment de provoquer la confusion dans la foule composée de gens nombreux mais bien intentionnés, s'est produite à l'entrée du Parlement.

Quelqu'un dans la foule a lancé ce qui a semblé être un cylindre d'air comprimé. L'engin a produit un sifflement qui a fait croire à une bombe. Puis, une bousculade a éclaté entre une dizaine de manifestants d'une part et un nombre à peu près égal de contre-manifestants. Des partisans des deux camps sont alors intervenus pour mettre fin au désordre. La plupart des gens n'ont même pas eu connaissance de ce qui s'était passé.

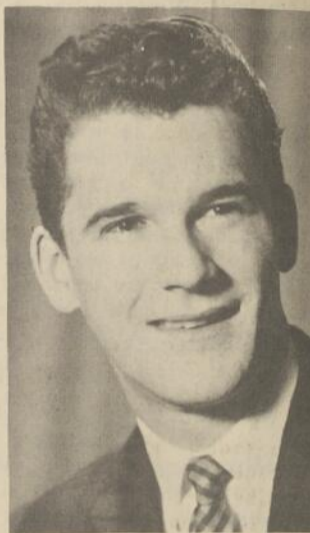
Durant l'échauffourée, les organisateurs de la manifestation ont eu de la difficulté à diriger la foule en raison d'une défectuosité du système de haut-parleur.

Discours
On a finalement réussi à régler la difficulté technique pour faire entendre la voix de M.

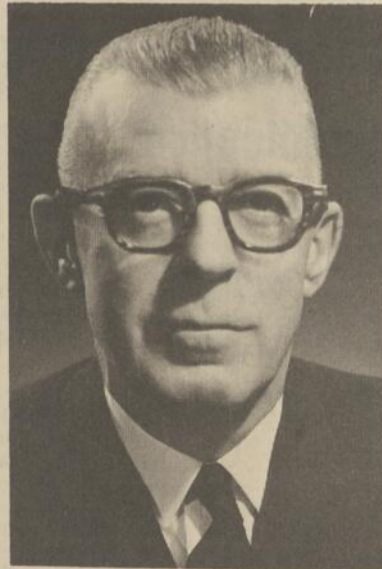
dance à prendre de l'empoussié, et les gaines sont très en demande. Au dire des femmes qui en portent, la qualité de ce vêtement laisse à désirer.



NOMINATION



M. Jean-Paul Dion, Vice-président du Marché CA BA NA Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Yves Rhéaume, au poste de directeur de la compagnie. Monsieur Rhéaume possède une vaste expérience dans le domaine de l'alimentation et occupe le poste de gérant de l'épicerie. Le marché CA BA NA Inc. fait partie du Groupe Les Epiciers Richelieu. (ann.)



Je m'unis à la population de Granby et à la région pour exprimer mes plus sincères condoléances à la famille éprouvée. Je tiens à souligner que notre ville et notre province déplorent aujourd'hui la perte d'un homme de valeur qui a contribué de façon tangible à promouvoir notre sort commercial et économique. M. Laurion a toujours démontré d'une façon exemplaire un esprit créateur et c'est pourquoi sa mémoire devra demeurer vivante pour tous les jeunes qui désirent contribuer d'une façon considérable à l'avenir des Canadiens Français. Mathieu a écrit: "La reconnaissance est la mémoire du coeur. C'est pourquoi les oeuvres des hommes qui se sont illustrés doivent nous servir en toute objectivité afin de réaliser le bien commun que nous recherchons tous".

Granby a perdu

un homme d'action en la personne de

M. AIME LAURION

GRANBY AUTORAMA INC.

M. Jean-Paul Bernier, président

Chemin St-Paul

Granby

Louis-Paul Neveu,

M. P.

Par camélot	Par jour	Samedi	Semaine
	\$0.07	\$0.10	\$ 0.45
Par la poste	1 mois	3 mois	6 mois
Canada	\$1.75	\$4.75	\$ 9.00
Etats-Unis	\$8.00	\$14.00	\$25.00
Autres pays			\$14.00
			\$25.00

SAMEDI, LE 2 AVRIL 1966

Dès lundi soir

En indemnités pour salaires et autres avantages perdus

Le maire suggérera de construire une aréna neuve sur le campus



M. Jacques Dubois, administrateur à la régionale Meilleure et membre de la Commission scolaire de Granby, participera à l'émission de la Fédération des associations parents-maîtres qui passera sur les ondes de C.H.E.F. cet après-midi, de 5 h. à 6 h. M. Dubois parlera du rôle du commissaire et celui de l'administrateur dans une commission scolaire régionale. Il répondra également aux questions que les auditeurs pourront lui poser par téléphone.

GRANBY - Le maire de la cité de Granby, M. Paul-O. Trépanier, nous a déclaré tard cette nuit, alors qu'il revenait de deux journées d'étude à Ottawa, qu'il saisira le conseil municipal d'un projet de construction d'une aréna neuve dès la réunion de lundi soir. Il suggérera de construire la nouvelle aréna sur le terrain où s'élevait éventuellement le campus scolaire.

Il demandera également au conseil d'accepter de tout mettre en oeuvre pour que la nouvelle aréna puisse être prête pour l'automne, tout au moins avant Noël. Il a fait remarquer qu'un tel projet implique une dépense approximative de quelque \$750,000.

M. Trépanier a déclaré que la cité de Granby ne peut pas pour aucune considération se permettre de passer un hiver sans aréna. Il souligne qu'une aréna est nécessaire pour des fins récréatives et sportives de même que pour prévenir la délinquance juvénile.

M. Trépanier demeure convaincu que la rénovation de l'aréna actuelle constituait la meilleure solution au problème qui se posait.

Il ajoute que le fait qu'elle ait été rasée par les flammes au moment même où on s'apprêtait à la rénover cause une perte à la cité, d'autant plus que le conseil avait déjà consacré plusieurs heures à l'étude de toute la question.

M. G. Charbonneau, candidat à la convention libérale ?

GRANBY.- Une rumeur désigne M. Gilles Charbonneau, administrateur-gérant de la Société zoologique de Granby, comme l'un des candidats à la convention qui aura lieu mercredi le 13 avril pour choisir le porte-étendard du parti libéral dans le comté de Shefford en vue des prochaines élections provinciales.

Bien que la rumeur n'ait pas été confirmée par M. Gilles Charbonneau, nous savons de source digne de foi qu'il a déjà été approché par certaines personnes qui lui ont demandé de poser sa candidature à la convention libérale du 13 avril. Une seule personne a déjà ac-

cepté officiellement de poser sa candidature à cette convention. Il s'agit de M. Arthur Maheux. On sait que Mlle Thérèse Bernard est elle aussi intéressée à poser sa candidature, alors que M. Marcel Boivin doit faire connaître sa décision d'ici quelques jours.



M. Gilles CHARBONNEAU

LE DIMANCHE
comme la semaine
Pharmacie FRONTENAC
378-2422
CENTRE D'ACHAT
FRONTENAC - GRANBY

Lundi le 4 avril
jour du
service funèbre
de
monsieur Aimé Laurion
président de
La Voix de l'Est Limitée

nos bureaux
et ateliers
seront fermés
de 9h. a.m. à 1h.30 p.m.

Toutefois,
notre journal sera publié
Le Poste CHEF sera en ondes à compter de midi

La CRT oblige G. Breton Inc. à verser \$23,732 à sept employés

GRANBY -- La Commission des relations du travail de Québec a rendu des décisions fixant le quantum de l'indemnité à verser par J.-Gaston Breton Inc. à chacun des sept employés congédiés le 30 septembre 1964. Les sept décisions obligent J.-Gaston Breton Inc. à verser un total de \$23,732,09 aux employés dont il est ici question en indemnités pour salaires et autres bénéfices perdus depuis leur congédiement.

La nouvelle a été confirmée hier, par M. Philippe Duhamel, président du Conseil du travail de Granby et district. Celui-ci a toutefois précisé que certains des employés devraient en arriver à toucher plus que ce qu'indiquent les décisions rendues, puisque ceux-ci n'ont pas encore été réem-

bauchés. Les sept employés touchés par les décisions que vient de rendre la Commission des relations du travail de Québec sont: MM. Jean-Guy Ménard, Roger Proulx, Wayne Wald, Pierre Marquis, Serge Dostie, André Dextraze et Donald Maillé. Deux d'entre eux, soit Roger Proulx

et Wayne Wald, furent repris vers le 8 novembre.

La CRT a fixé le quantum à la suite d'une requête déposée à cette fin. Une ordonnance de la CRT rendue le 18 octobre 1965 stipulait que la compagnie devait réintégrer ces sept employés dans leur emploi et leur payer l'équivalent des salaires et autres avantages perdus depuis leur congédiement, à l'exception, bien entendu, des gains obtenus ailleurs pendant la durée de leur congédiement.

Soulignons ici que l'union formée chez Gaston Breton Inc.

embouteilleur d'eaux gazeuses, a déjà obtenu le certificat de reconnaissance syndicale sollicité. Cette union est connue

comme étant le local 323 de l'Union internationale des employés de brasseries, embouteilleurs d'eaux gazeuses etc...

Durant mars 1966

La cité a émis des permis d'une valeur de \$203,385

GRANBY -- La cité de Granby a émis 32 permis de construction, réparation et agrandissement d'une valeur totale de \$203,385 au cours du mois de mars 1966, ce qui est de beaucoup inférieur aux statistiques de mars 1965 alors qu'on avait accordé 43 permis d'une valeur totale de \$692,875.

L'écart réside dans le fait que la cité n'a émis aucun permis d'importance au cours de mars 1966 alors qu'en mars 1965 on avait autorisé la construction du Centre d'achats Frontenac en émettant un permis d'une valeur de \$423,000.

Sept permis d'une valeur de \$86,500 furent accordés pour la construction de résidences unifamiliales en mars 1966. Un permis de l'ordre de \$59,000 fut accordé pour agrandissement industriel, alors qu'on a émis 21 permis d'une valeur totale de \$21,885 pour rénovation, agrandissement, etc... Un permis de \$30,000 fut accordé pour la construction d'un abri de même que pour l'installation d'un système de filtration à la piscine du parc Miner.

Deux autres permis furent émis, l'un de \$5,000 pour la construction d'un édifice commercial, et l'autre de \$1,000 pour la construction d'un garage.



UN TERRAIN DE JEUX DANGEREUX -- Nous avons pu remarquer, hier, que des enfants s'amusaient dans les débris de l'aréna de Granby, sur la rue Court. Nous pouvons voir sur la photo deux jeunes adolescents soulevant des débris de l'incendie... peut-être pour tenter d'y découvrir une paire de patins ou le morceau de glace unique qui n'aurait pas été affecté par les flammes. La cité verra sans doute bientôt à poster un gardien sur le terrain de l'aréna pour éviter des accidents graves.

Une fournaise aurait causé l'incendie

Le terrain de l'aréna vaut \$40,000

GRANBY.- Le terrain sur lequel s'étendent présentement les débris calcinés de l'aréna de Granby serait évalué par plusieurs personnes à une va-

leur commerciale et industrielle de près de \$40,000. Cependant selon le bureau d'évaluation de l'hôtel de ville de Granby, ce terrain aurait une valeur déta-

xiation de l'ordre de \$9,860.

EDIFICE ET TERRAIN
On se souvient que l'aréna de Granby édifice et terrain, était

acheté par la cité de Granby, à la fin de novembre dernier pour la somme de \$125,000.00. Or, jeudi soir, l'édifice de l'aréna, sur la rue Court, était détruit de fond en comble par suite de l'incendie qui se déclara en fin de soirée. Selon les renseignements puisés à l'hôtel de ville, cet édifice était protégé contre le feu par une police d'assurances au montant de \$100,000.

40 POMPIERS

Hier, les assureurs se sont rendus sur les lieux de l'incendie pour essayer de découvrir les origines de l'incendie qui a fait rage, jeudi soir. Selon les premiers rapports de cette enquête, il semble qu'une fournaise à Phule aurait été la cause du début de l'incendie qui a pris naissance dans la chambre des joueurs.

Jeudi soir, 40 pompiers du département des incendies de la cité de Granby se sont rendus sur les lieux du sinistre pour combattre le brasier sous les directives du directeur Raymond Forand et de l'assistant-directeur L.P. Légaré. Cependant, il était déjà trop tard pour pouvoir sauver l'aréna. Aussi les pompiers se concentrèrent à protéger les édifices environnants.

Avec les trois camions à incendies, le brasier a été arrosé à l'aide de huit jets jusqu'à ce que les flammes aient été suffisamment étouffées pour éviter toute conflagration. Pour le reste de la nuit, quelques pompiers sont demeurés sur les lieux avec deux lances pour surveiller les débris.

Le Québec pourrait produire de l'acier brut dans 3 ou 4 ans

GRANBY.- Le Dr Gérard Letendre, professeur à l'Université Laval, a laissé entendre que l'industrie sidérurgique québécoise pourrait produire de l'acier brut dans environ trois ou quatre ans si les restrictions imposées par le gouvernement américain sur les investissements dans les investissements à l'étranger ne viennent pas ralentir la réalisation du complexe sidérurgique que l'on se propose d'établir au Québec.

Le Dr Letendre répondait alors à une question, à la suite de la conférence qu'il venait de prononcer devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Granby. Sa causerie portait sur la place qu'occupe l'ingénieur dans l'économie moderne et il n'a pas manqué de souligner que le défaut d'un nombre suffisant d'ingénieurs dans l'industrie, le commerce et la finance accule le Canadien français à l'infériorité économique.

Indiquant qu'il y a eu un progrès considérable depuis quelques années, le conférencier a toutefois indiqué que le Québec se doit de mettre fortement l'accent sur la formation plus poussée d'ingénieurs et aussi

d'hommes de sciences, d'autant plus que l'industrie sidérurgique intégrée que nous aurons bientôt est destinée à devenir, à plus ou moins longue échéance, comme partout ailleurs, la clé de voûte d'un développement économique accéléré. En effet, l'acier constitue en quelque sorte l'armature du monde industriel contemporain.

Le Dr Letendre a continué en disant: "Le marché d'exportation des produits bruts de fonte et d'acier est plutôt irrégulier, aussi bien en ce qui concerne les quantités absorbées que les prix. Si on veut faire de l'exportation, il vaut mieux exporter la fonte et l'acier, non à l'état brut, mais sous forme de produits finis, de machines ou d'installations diverses, après y avoir incorporé de la main d'oeuvre et surtout de la matière grise; travail de bureaux d'études, travail de laboratoires, inventions de brevets comme la Suède par exemple le fait avec un tel succès."

Rappelant que les conditions que l'on rencontre en Suède se rapprochent singulièrement de celles qui prédominent au Québec, le conférencier a dit que la Suède nous montre la

voie à suivre dans le domaine des réalisations industrielles basées sur la sidérurgie. "En employant les mêmes moyens, pourqu'il n'arriverions-nous pas, avec le temps, à des résultats aussi spectaculaires?"

Après avoir indiqué que c'est l'industrie secondaire qui constitue l'armature de toute l'économie suédoise, le conférencier a souligné que pour en arriver là, la Suède a recherché l'innovation, c'est-à-dire la recherche scientifique et technique, et ce qui doit l'accompagner, un enseignement scientifique et technique, et un enseignement scientifique et technique supérieur remarquable.

Le conférencier s'est ensuite appliqué à faire valoir les succès des ingénieurs suédois, lesquels ont développé les lignes de transmission à haut voltage et à longue distance comme celles qui permettent maintenant de transporter économiquement l'énergie de Bersimis aux centres urbains du Québec.

Le Dr Letendre a pratiquement, en fait, offert le développement économique de la Suède comme exemple à suivre au Canada français.



LES CHOEURS MIXTES de Granby interpréteront les 7 paroles du Christ, lors du concert oecuménique qui aura lieu demain soir à 8h.30 à l'église Ste-Famille de Granby. Les deux commentateurs seront l'abbé Maurice Déry, curé à la paroisse St-Luc de Granby et le Rév. I.M. Lindstone pasteur de l'église St-Georges, à Granby. Ce concert sera com-

menté dans les deux langues par les commentateurs, pour leur Eglise respective. Des membres de l'Association des scouts catholiques et des "Boy Scout" assumeront la responsabilité de placiers. De nombreux invités de marque assisteront à ce concert. Toute la population de Granby et des environs est invitée. L'entrée est libre.



M. PATRICE LAROCHELLE

possède maintenant son propre commerce de réparation et d'entretien de machines de bureau; machines à écrire, additionneuses, machines à comptabilité, caisses enregistreuse, etc. M. Larochelle possède une longue expérience dans ce domaine ayant été à l'emploi d'une compagnie fort renommée. Surveillera l'ouverture prochaine de son local au 92, rue Centre, à Granby, où vous pourrez vous procurer caisse enregistreuse et autre machinerie de bureau, neuve ou usagée. (ann.)

Nos journalistes s'identifient avec le nom du journal

GRANBY -- Pour dissiper tout malentendu et éviter la répétition de méprises que l'on nous rapporte de temps à autre, il convient de signaler à nos lecteurs que M. François Aubin, journaliste, n'est pas à l'emploi de La Voix de l'Est mais d'un autre quotidien.

Cette mise au point s'impose du fait qu'à quelques reprises des citoyens lui ont fourni des informations et des nouvelles qu'ils croyaient devoir être publiées dans La Voix de l'Est, à cause de l'impression que plusieurs entretiennent de s'adresser à l'un de nos journalistes. Tel n'est pas le cas.

D'ailleurs, nos reporters s'identifient toujours auprès de leurs interlocuteurs comme étant de La Voix de l'Est.



Cré Basile

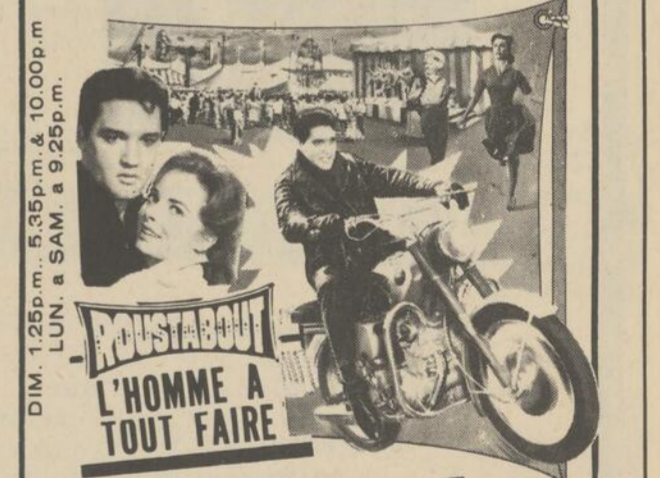
avec
Olivier Guimond
Denis Drouin
Spectacles: 9.30 - 12.30
Billet en vente à l'hôtel pour chaque spectacle \$1.50
PROCEUREZ-VOUS VOS BILLETS LE PLUS TOT POSSIBLE

Autres nouvelles
de Granby à lire
en page six

THEATRE PALACE GRANBY

DIMANCHE A SAMEDI

ELVIS PRESLEY



2 films en couleurs



SUJET COURT HELL DRIVERS
ET DESSINS ANIMES: POPEYE
A L'AFFICHE JUSQU'A SAMEDI INCLUSIVEMENT



aussi: cinémascope-tech.
LE SIEGE DE SYRACUSE avec
Rossano Brazzi à 7.27 p.m.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Plus de 200 modèles de BOUQUETS DE MARIAGE



FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

Maison Montcalm FLEURISTE

210 York Granby 372-3925

NECROLOGIE

La famille de Mme. Georges Dencause et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Georges Dencause, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

G. GRANBY -- A Granby le 1 avril 1966 à l'âge de 89 ans est décédé Mme veuve Phyllis Morin, née Noémie Brodeur demeurant à 54, rue St-Antoine N. à Granby.

Les funérailles auront lieu lundi le 4 avril Le convoi funéraire partira des salons funéraires J.A. Lesieur Enr, 255 Principale à Granby pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la rue Dufferin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

J.-A. LESIEUR ENR.

Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES

Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré

Granby Granite enr.
ANDRÉ MENARD, prop.
Lettage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages

451 Dufferin 372-7729
Granby



LE REV. FRERE DAIGLE est en charge de la semaine des Naturalistes qui se termine cet après-midi, à l'école Paul VI, à St-Césaire. Le frère Daigle est un diplômé d'Omaha, Nebraska, en taxidermie. Sur la photo, on le voit avec son spécimen qu'il a monté lui-même. C'est un maskinogé de 35 1/2 lbs, de 50 pouces de longueur, de 23 pouces de tour du corps et âgé d'environ 15 ans. Il a été capturé à St-Césaire, dans la rivière Yamaska, le 8 juillet 1965, par le Rev. Frère Séverin Vermandière, de St-Césaire. Durant cette semaine, il y avait également exposition de travaux de toutes sortes: peintures, dessins, collections de photos, de papillons, d'oiseaux, de maisons d'oiseaux, etc. Tous ces travaux ont été exécutés par des jeunes adhérents de St-Césaire à cette association.

Les CJN célèbrent leur 35e anniversaire de fondation

ST-CESAIRE (DNC) -- Les C.J.N., Cercles des Jeunes naturalistes, font connaître et observer les merveilles de la nature, aident à voir Dieu dans

toute sa création animaux, oiseaux, plantes, fleurs insectes, roches, fossiles, etc. On célèbre cette année leur 35e anniversaire de fondation, par le Rev. Frère Adrien, c.s.c. en 1931.

C. DAIGLE
Monuments enr.
Lettre — Sculpture
Installation — Restauration
818 Principale Granby
Tél.: 378-7388
Voyez notre choix imposant

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS 225 PRINCIPALE
FUNERAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Burr: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)



Rev. Frère Adrien, c.s.c. fondateur de l'Association des Jeunes Naturalistes du Québec.

En général, les jeunes aiment beaucoup colorier des images d'oiseaux. On les invite aussi à collectionner des découpages, des photos, des images de la nature; à obser-

ver et noter l'arrivée des oiseaux migrateurs par une liste de dates approximatives, affichée en classe. Au préalable on explique les oiseaux pour les connaître, à l'occasion de leçons de choses, de recherches par centres d'intérêt. Il faut être à la page et dans le vent, selon le rapport Parent. Les garçons peuvent aussi bâtir, exposer des maisonnettes, attirer les hirondelles qui détruisent des millions de moustiques, mouches ou insectes. Tous aiment rêver d'exploits fantastiques de chasse et pêche et sont déjà des chasseurs et pêcheurs en herbe. On détecte les lecteurs assidus de Serge Deyglun avec sa chronique quotidienne à la Presse parlant loup vs chevreuil.

On peut aussi exercer un grand art fort recherché dans le montage des spécimens ou trophées de chasse. Vous pouvez admirer à l'Expo un champion transformé en lampe TV., et le clou de tout: le gros maskinogé 35 1/2 lbs, capturé, à St-Césaire, l'été dernier par le Frère Séverin Vermandière, et le taxidermiste en question, diplômé d'Omaha, Nébr. (47) le Frère Rosaire Daigle a exécuté le travail. Il est l'animateur de l'Expo et directeur du Cercle champs-fleurs.

Cette exposition s'est tenue toute la semaine, à l'école Paul VI, à St-Césaire et elle se termine cet après-midi.

Le service d'ambulances suspendu sur les routes

WATERLOO (DNC) -- Une compagnie d'ambulances de Magog et de Waterloo vient d'aviser les autorités gouvernementales du Québec qu'elle a décidé de suspendre son service d'urgence sur les routes jusqu'à nouvel ordre.

Le président de la compagnie, M. Léo-Paul Ledoux, a fait savoir qu'après 23 ans de services il a dû en arriver à cette décision, à cause du très peu de revenus qu'il peut retirer de ce service et que ceux-ci ne parviennent pas à couvrir suffisamment les dépenses. Cependant, M. Ledoux a révé-

lé que le service privé sera maintenu pour une période indéfinie et cela, pour toute distance.

La question sera étudiée par les autorités provinciales et ces derniers verront à y apporter une solution dans un bref délai.

Autres nouvelles de la région à lire en page 8

Latraverse formellement identifié à Sweetsburg

Par sa victime

COWANSVILLE -- M. Claude Pagerie, qui, on se souvient, avait été victime d'un hold-up le 16 avril 1965, à son domicile de Cowansville, a formellement identifié l'un de ses agresseurs, Armand Latraverse, à l'occasion de l'enquête préliminaire du bandit à l'issue de laquelle il a envoyé à son procès, le juge Guy Genest, de la cours des sessions de la paix, par le juge Guy Genest, de la cours des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville, hier après-midi.

M. Pagerie, qui a été cité comme premier témoin par Me Claude Noiseux, procureur de la couronne, a rapporté les circonstances du vol à main armée dont on soupçonne Latraverse.

M. Pagerie, qui s'est présenté comme le propriétaire d'un studio de photographie et d'un "ex-coins-shop", a révélé qu'un individu masqué s'était présenté à son établissement aux environs de neuf heures 5 le 16 avril 65.

Le témoin a souligné qu'il avait allumé toutes les lumières de l'entrée, avant d'ouvrir au bandit qui, pensait-il, pouvait être une personne en mesure de lui communiquer quelque nouvelle pour lesquelles il y avait sa contribution régulièrement.

Toutefois, l'individu lui brava un revolver sur le ventre dès qu'il fut entré et lui enjoignit de se tourner. Le couple s'avança alors vers le fond de la maison dans la cuisine.

Dans l'intervalle, M. Pagerie a rapporté avoir entendu un bruit de verre brisé. Il put constater quelques secondes plus tard qu'il s'agissait de deux autres hommes masqués et armés qui pénétraient par effraction par l'arrière, agissant dans une synchronisation parfaite.

On croit que l'un de ces hommes était Conrad Brunelle, celui-là même qui s'est suicidé il y a une semaine en se pendant dans sa cellule à St-Vincent de Paul. Quant à l'autre, il a été identifié comme André Durocher, un ami de Lucien Rivard.

Par la suite, M. Pagerie a continué en disant que les hommes les avaient poussés à l'étage inférieur, où on les ligota au moyen de fils électriques, de cordes et de bandes de tissus.

Pendant leur séquestration, les Pagerie entendaient les trois bandits aller et venir, mettant à sac la demeure. M. Pagerie a conclu en soulignant que les trois bandits avaient apporté de l'argent de collection d'une valeur de \$30,000 à \$35,000, évalué à la pièce à \$14,000.

Toujours selon le témoin, les bandits emportèrent également des bijoux de valeur et divers autres objets.

CONTRE - INTERROGATOIRE Latraverse, qui se défendait seul, a par la suite contre-interrogé M. Pagerie.

"Comment pouvez-vous dire que c'est moi?" a demandé le bandit.

"Regardez dans cette salle," a répondu M. Pagerie, il n'y a pas une seule face comme la vôtre".

AUTRE TEMOIN Par la suite, André Durocher, qui a avoué avoir participé au hold-up est venu témoigner à la barre contre son présumé complice.

Il a révélé comment lui, Brunelle et Latraverse, sont partis de Montréal pour arriver à Cowansville, ville qu'il connaissait déjà puisqu'il y a effectué plusieurs voyages.

Le témoin a déclaré que lui et ses complices avaient stationné leur automobile à proximité d'un marché, en face de la demeure des Pagerie. Les bandits se sont alors engagés à pied sur la rue Sud, jusqu'au système de lumières, puis, toujours selon Durocher, ont tourné à gauche sur la rue St-Joseph, pour tourner ensuite dans la cour d'une buanderie, d'où ils ont pu atteindre l'arrière de la demeure des Pagerie.

Durocher a continué en soulignant, qu'après une attente d'une vingtaine de minutes, il avait vérifié l'emploi du temps des Pagerie, qui venaient de fermer leur établissement. Ceux-ci, selon lui, était à regarder la télévision.

Il a souligné ensuite le processus pour investir la maison, tel que M. Pagerie l'avait auparavant rapporté. Il a continué en corroborant les dires de sa victime.

CONTRE - INTERROGATOIRE Par la suite, Latraverse a tenté de jeter le discrédit de la cour sur Durocher, qui, on le sait, a quelques années à passer en prison.

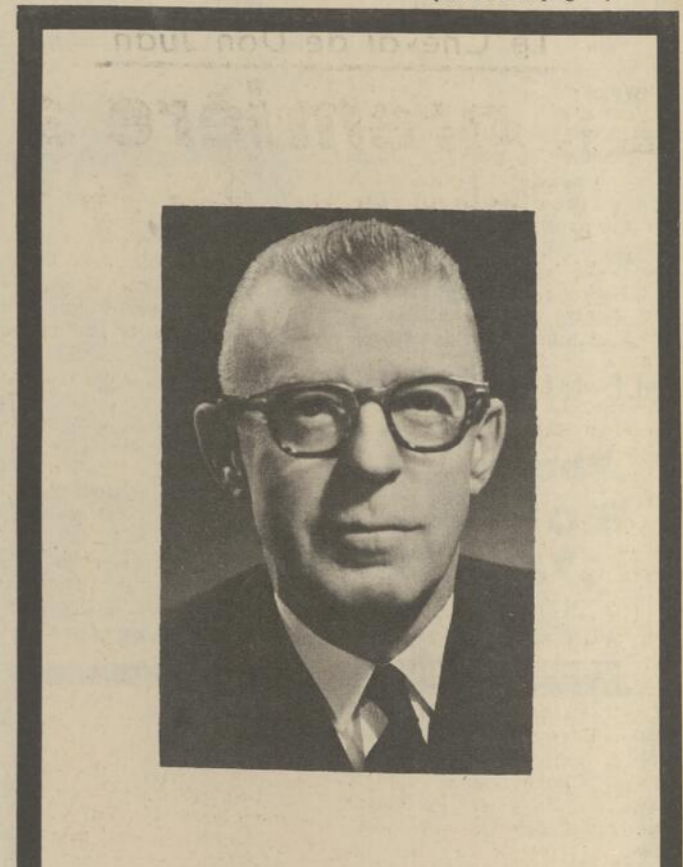
A un moment donné, Durocher ayant touché le fait de son (Suite à la page 8)



André DUROCHER s'est montré très calme tout au long de son témoignage à Sweetsburg, hier. Il attend ici d'être cité devant le juge. (Photo: Studio De Guire)



Armand LATRAVERSE, au moment où on l'amenaient devant le juge. Une fraction de seconde après que notre photographe ait appuyé sur le bouton de sa caméra, la main de Latraverse lui couvrait le visage. (Photo: Studio De Guire)



En mon nom personnel et au nom des citoyens de la ville de Waterloo, je désire offrir mes condoléances à la famille de

M. AIME LAURION
homme d'affaires dynamique.

ARMAND RUSSELL
M.P.P.

Maire de Waterloo

Granby vient de perdre un homme d'affaires dynamique en la personne de

M. Aimé Laurion

Il était un homme d'action dans toute la force du terme.

CREDIT TRANS-QUEBEC INC.



Granby



BONI SPECIAL:
Avec l'achat d'un appareil de qualité
PHILCO
Vous obtenez gratuitement un magnifique lapin de 3' de hauteur

Courier
Téléviseur portatif
avec une allure de sport



PHILCO



REFRIGERATEUR SPACIEUX de 14.1 pi.cu.
pour la famille moderne

- modèle à 2 portes
- grand congélateur de 127 lbs. de capacité
- Section pratique pour produits laitiers
- Plateaux amovibles pour les oeufs
- Tablettes à devant chromé
- Réfrigération sur mesure à froid
- Humidifié et climatisé à 38 degrés.

PROFITEZ de nos SPECIAUX
SUR ECHANTILLONS DE PLANCHER

AMEUBLEMENT ROLAND CABANA
691 Cowie Granby 378-8880

Plainte portée à la suite d'un accident mortel

M. Aimé Pagé devra payer \$50 d'amende

ST-HYACINTHE. — Le juge Jacques Bousquet, de la Cour du magistrat, a condamné M. Aimé Pagé, à verser une amende de \$50 et les frais, hier matin, au Palais de justice de St-Hyacinthe. Mêmes'il ne s'agissait pas d'une condamnation à une amende importante, le procès présentait un certain intérêt puisque l'accusé avait à répondre à une accusation de conduite dangereuse au volant d'un yacht. La plainte a été portée à la suite d'un accident nautique au cours duquel la mort d'un homme a été déplorée.

Le juge a également interdit à M. Pagé de conduire une embarcation durant une période de trois mois. Il a signalé qu'il ne condamnerait pas M. Pagé pour meurtre et qu'il s'agissait d'un accident malheureux et que l'accusé avait été le premier à en souffrir puisque son épouse a été sérieusement blessée au cours de l'accident. Il a accordé à l'accusé un délai de 15 jours pour payer son amende. Le procureur de la défense a signalé que des poursuites civiles vont sans doute être intentées à son client et qu'il a été frappé financièrement et moralement par l'accident. Il a donc demandé toute la clémence de la Cour.

La plainte a été portée à la suite d'un accident mortel survenu le 1er juillet 1965 sur la rivière Richelieu à St-Mathias. Selon tous les témoignages entendus au cours du procès, M. Pagé a traversé à deux reprises avec son yacht la vague arrière produite par un yacht du genre "cruiser". A la seconde tentative l'épouse de M. Pagé et un ami, M. Charland ont tombé hors de l'embarcation. Mme Pagé a eu les jambes lacérées par l'hélice du yacht de son ma-

ri et il en est résulté de multiples fractures ouvertes. De son côté, M. Charland qui, selon certains témoins, ne savait pas nager, s'est noyé.

La défense n'a pas nié que M. Pagé ait pris la vague "d'une autre embarcation. Mais a souligné le caractère joyeux de l'entreprise et la gaieté des occupants de l'embarcation.

Toutefois, l'épouse du noyé, Mme Charland, interrogée par le procureur de la défense a déclaré que ce n'était pas aussi drôle que cela. Mme Charland a raconté qu'à la première tentative de M. Pagé pour prendre la vague, elle l'a averti de ne plus recommencer.

De son côté, la défense a établi que l'un des occupants du bateau l'a défilé de réussir à les arroser en recommençant le même manège avec son embarcation. La plupart des témoins ont également admis que l'accident est survenu alors que la plupart des occupants du yacht étaient joyeux.

M. Aimé Pagé, âgé de 39 ans a lui-même été appelé à la barre aux témoins. Il a déclaré au greffier que son métier était "dispatcher". Le juge Bousquet lui a alors signalé que le terme n'était pas français. L'accusé a alors répliqué que le terme "dispatcher" était français. L'homme de loi lui a alors répliqué "allez raconter cela au ministre Pierre Laporte." Le procureur de la Couronne Me Léon Nichols a déclaré que l'accident était survenu dans des circonstances graves et souligné l'insouciance du conducteur du yacht. Selon lui, il est plutôt dangereux de tourner autour d'un "cruiser" avec deux personnes se trouvant sur le devant de l'embarcation.



LE BUREAU DE DIRECTION du Syndicat des producteurs de lait industriel de la région a tenu sa première réunion, dans les locaux de l'UCC, hier, à St-Hyacinthe. On reconnaît, sur la photo dans l'ordre habituel MM. Roger Ménard, de St-Césaire, vice-président; a-rècle Méthot, de St-Louis de Richelieu, président; Gabriel Cossette, de St-Hyacinthe, secrétaire et directeur régional de la Fédération des syndicats de l'UCC du diocèse et Léonard Lalapme, d'Upton, directeur.

Producteurs de lait industriel

Le Syndicat entreprend sa campagne de recrutement



PIERRE CALVE, le chansonnier matelot, présentera son tour de chant, dimanche le 17 avril, à 8 heures p.m. à l'Institut Familial, à St-Hyacinthe. Cet artiste qui est l'un de nos meilleurs auteurs-compositeurs canadiens a fait ses débuts à la célèbre Piouke. En plus de ses propres compositions, il interprète des poèmes de Christian Larsen et Gilles Vigneault auxquels il ajoute la musique de son cru.

Une délégation se rendra à Québec lundi

ST-HYACINTHE. — Une délégation du Syndicat des producteurs de lait industriel de la région se rendra à Québec lundi, pour assister au congrès de fondation de la Fédération provinciale des producteurs de lait industriel. Au sein du groupe on notera entre autre la présence de MM. Gabriel Cossette, secrétaire du syndicat et Clément Létourneau, président de l'UCC du diocèse.

ST-HYACINTHE. — Le Syndicat des producteurs de lait industriel de la région entreprend une campagne de recrutement d'adhésions dans le but de grouper sous son égide la majeure partie, voire même la totalité des producteurs de lait concernés. On sait que l'on trouve plus d'un million de producteurs de lait dans la région.

L'organisme qui vient tout juste d'être fondé groupe pour l'instant une cinquantaine d'adhésions. Les personnes qui sont intéressées à faire partie des cadres de ce syndicat peuvent s'adresser à cet effet à M. Gabriel Cossette, au bureau de l'UCC à St-Hyacinthe ou encore à l'un des membres du bureau de direction.

Il est à noter que seuls les producteurs de lait qui n'appartiennent à aucune coopérative sont concernés par le syndicat. Le syndicat a pour objet, l'étude de la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et particulièrement de grouper tous les producteurs de lait industriels dont l'exploitation laitière est située dans la région; étudier les problèmes relatifs à la production et la mise en marché du lait industriel; coopérer à la vulgarisation de la science agronomique et des techniques de la production laitière; renseigner les cultivateurs sur les questions de production et de vente du lait industriel; favoriser l'organisation de toutes autres organisations sus-

ceptibles d'aider ses membres; surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres, relever le prestige du producteur de lait industriel dans l'estime de l'opinion publique. Le syndicat est de la nature d'une association professionnelle.

Il reconnaît la doctrine sociale chrétienne et à cette fin, il réclamera les services d'un conseiller moral. Il ne doit en aucune circonstance s'occuper activement, comme corps de politique fédérale, provinciale ou municipale. Toutefois ses membres peuvent professer les opinions publiques de leur choix. Ils peuvent donc, comme citoyens, briguer les suffrages populaires, mais il leur est interdit d'engager le syndicat dans leurs luttes ou leurs attitudes politiques. Le syndicat pourra cependant prendre parti pour ou contre des mesures, des doctrines de lois qui affectent les intérêts professionnels des producteurs de lait.

Pour les fins des présents règlements, lait industriel veut dire le lait ou le crème non atteint par l'ordonnance G-4 de la Régie des Marchés Agricoles, paru dans la Gazette Officielle du 23 mai 1964 ou non atteint par telle convention ou tel règlement du paragraphe 2 de la dite ordonnance fait mention, ou livré à un marchand de lait autorisé à le revendre non pasteurisé au consommateur.

Gérard Cadieux fera neuf mois de prison

ST-HYACINTHE. — Le juge Jacques Bousquet, de la Cour de magistrat, a condamné Gérard Cadieux âgé de 36 ans, à 9 mois d'emprisonnement pour enlèvement hier matin au Palais de Justice de St-Hyacinthe. Cadieux avait à répondre à l'accusation d'avoir au cours du 2 novembre 1965, enlevé la jeune Gisèle Lépine, âgée de 13 ans. L'accusé qui a plaidé coupable et choisi un procès immédiat devant un juge a avoué s'être rendu au domicile de la famille de M. Lépine pour demander les services de la fillette sous le prétexte qu'il voulait l'utiliser immédiatement comme gardienne. De fait, il a amené celle-ci à Drummondville pour la faire quêter à son profit et l'a ramené très tard au domici-

de de ses parents. Le substitut du procureur de la Couronne, Me Michel Dumaine, a signalé que Cadieux avait un casier judiciaire chargé. En 1948, il a été condamné pour vol. Il a été condamné un peu plus tard pour fausses représentations et vol à trois reprises. En 1958 il a été condamné pour fausses représentations. En 1960 il a été condamné pour actes indécents et à dû purger six mois d'emprisonnement à Sherbrooke. Il a également déjà été condamné pour d'autres actes indécents à St-Hyacinthe.

Le juge Bousquet a signalé à l'accusé qu'il était chanceux de s'en tirer à si bon compte et l'a envoyé réfléchir durant 9 mois en prison.

Le souper-causerie de la Chambre de commerce locale aura lieu demain

ST-HYACINTHE. — La Chambre de commerce du district de St-Hyacinthe organise un souper-causerie mixte qui aura lieu demain à 6 heures, au Grand Hôtel. M. Grégoire Girard, président de la Chambre, annonce que le conférencier, à cette occasion sera M. Denis Hardy, député de Terrebonne et adjoint parlementaire du ministre du Commerce et de l'Industrie. M. Hardy traitera de la division de la province en régions économiques et de l'influence de cette division sur le

district de St-Hyacinthe. Le conférencier sera présenté par M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics et député de St-Hyacinthe à l'Assemblée législative du Québec. Il sera remercié par Me Jacques Lafontaine, maire de la cité.

Tous les hommes d'affaires, industriels, professionnels, marchands et autres de St-Hyacinthe sont cordialement invités, avec leurs épouses, à ce souper lequel sera précédé d'un coquetel.

La Confédération des Loisirs du Québec existe depuis vingt ans

ST-HYACINTHE. — C'est au cours du prochain congrès provincial des loisirs, les 29 et 30 avril prochains, à Montréal, que la Confédération des loisirs du Québec soulignera le 20e anniversaire de son incorporation. A ses débuts, la Confédération était une fédération provinciale des oeuvres de terrains de jeux car à cette époque, l'organisation des loisirs était en fonction du cadre paroissial, et leur direction était assumée par l'Eglise.

Le groupement en association provinciale de ces diverses O. T. J. est venu de leur besoin de se rencontrer, de faire le point

sur les problèmes communs et de partager leur expérience. On visait aussi à établir des services communs répondant aux mêmes besoins de la part de chacune de ces organisations et à faire un front unifié contre l'Etat dont on redoutait, à ce moment, l'intervention dans le domaine des loisirs. Aujourd'hui, au contraire, on réclame de plus en plus cette intervention après avoir pris conscience de la responsabilité sociale de l'Etat à l'endroit du bien commun des citoyens.

A ses débuts, la "Confédération O.T.J. provinciale" (nom qui portait alors la C.L.Q., d'où l'ancien sigle C.O.P.) voulait grouper des fédérations diocésaines d'O.T.J. locales, et sa première oeuvre fut de grouper ces O.T.J. sur le plan diocésain épousant en ceel les structures cléricales de l'Eglise qui avait présidé à sa fondation. En 1958 elle prenait le nom de Confédération des oeuvres de loisirs de la province de Québec.

Ce changement témoignait de l'évolution de l'organisme et de l'importance des loisirs. Restructurée, la C.O.P. visait à grouper, en plus des oeuvres de terrains de jeux, les camps de vacances, centre de loisirs, associations spécialisées en loisirs, etc. . . Depuis l'évolution a été encore plus rapide nécessitant un nouveau changement de nom en 1965. La C.O.P. devenait la Confédération des loisirs du Québec alors que s'amorçait une réorganisation complète de ses structures et de son mode d'action pour mieux répondre aux exigences actuelles de la société québécoise dans le domaine du loisir.

Le thème du prochain congrès provincial des loisirs: "L'organisation des loisirs au niveau régional" témoigne des nouvelles préoccupations de la C.L.Q. face à ces exigences. Le congrès se tiendra sous le haut patronage de Son Excellence le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, et de l'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'éducation du Québec.

Le vingtième anniversaire de la Confédération sera souligné de façon spéciale au Banquet de la reconnaissance, samedi soir le 30 avril, à 6,30 heures alors que l'on rendra hommage aux principaux artisans de l'organisation des loisirs dans la

province. Le congrès s'ouvrira à 10.00 heures vendredi matin, le 29 avril, à l'Hôtel Reine-Elizabeth, de Montréal, par la présentation d'exposés sur le thème des assises. Les délibérations se continueront durant l'après-midi et le lendemain matin en six commissions d'études pour se terminer au cours d'une assemblée plénière, samedi après-midi le 30 avril. Les dames qui accompagneront leurs maris au congrès mais ne désirent pas participer aux séances d'études auront l'occasion de visiter le chantier de l'Expo '67 au cours de l'après-midi du 29 avril et seront les invitées de Madame Jean Drapeau au restaurant Hélène de Champlain à un vin d'honneur.

On peut s'inscrire dès maintenant au congrès en s'adressant au siège social de la Confédération des loisirs du Québec, 138 rue St-Jean, Québec. Tous ceux qui s'intéressent aux loisirs sont invités à participer à ces assises qui constituent une source importante d'information non seulement par les études qui s'y font mais également par les contacts enrichissants qui y sont possibles par suite de la présence de spécialistes dans tous les domaines du loisir.

Syndicat des pomiculteurs

M. Bernard Brasseur a été élu président

ST-HYACINTHE. — Le gouvernement de la province de Québec vient d'approuver la formation du Syndicat des pomiculteurs de la Vallée montréalaise. C'est M. Bernard Brasseur, de Rougemont, qui a été élu président de cet organisme.

Les autres membres sont MM. Gabriel Cossette, secrétaire; Pierre Desmarais, de Mont-St-Gregoire vice-président; les directeurs, Jean-Noël, Petit, de Mont-St-Hilaire; J.-K. Me Arthur et Jules Bessette, tous deux de Rougemont.

Le Syndicat concerne les comités suivants: Arthabaska, Bagot Chamby Drummondville, Verchères, Iberville, Richelieu, Rouville, Shefford et St-Hyacinthe.

"Le Cheval de Don Juan"

La première a lieu ce soir

ST-HYACINTHE. — Les compagnons de la Genèse troupe de théâtre de Centre d'art de St-Hyacinthe présenteront "Le cheval de Don Juan", oeuvre de l'auteur canadien Jacques Ferron. La première a lieu ce soir au Marché centre de St-Hyacinthe à 8h.30.

Une pièce en un acte d'Eugène O'Neill "Avant le déjeuner mettant en vedette une seule comédienne, Mlle Claire Larose, sera également au programme.

La distribution de "Don Juan" comprend les comédiens suivants: Normand Létourneau qui incarne le Commandeur; Marie-Josée Hamel, "Mme Salvares"; Bertrand Petit, "Jérôme"; Céline Tanguay "Marta"; et Claude Deslandes "Don Juan". Celui-ci est également metteur en scène des deux pièces.

JACQUES PERRON
Après Dubé, Jacques Ferron

est le plus prolifique de nos auteurs canadiens. Il est né en 1921 à Louiseville et exerce présentement la profession de médecin, à Cartierville. Il est connu principalement pour ses contes dont "Contes du pays incertain", "Contes anglais et autres", il vient d'écrire un roman, "La Nuit" qui a été édité aux éditions "parti Pris".

EUGENE O'NEILL
Eugène O'Neill est considéré comme le plus grand dramaturge de l'Amérique. Il est né en 1898 à Broadway. Fils de comédien c'était sans contredits un "enfant de la balle". Il est décédé en 1953. Il s'est mérité 3 prix Pulitzer et un prix Nobel de littérature.

Le spectacle des Compagnons sera présenté tous les samedis à compter du 2 avril. Comme les conditions légales, pour présenter des spectacles sont maintenant remplies, à la suite de travaux adéquats faits au marché centre, les comédiens du Centre d'art pourront de nouveau leurs pièces à cet endroit.

LE MAL VENERIEN PROTEGEZ-VOUS!
PROTEGEZ VOS ENFANTS!
CHACQUE SCENE ETONNANTE EST VRAIE!
L'INFECTION et la GUERISON

LE DIABLE DANS LA CHAIR
LES MEILLEURS SPECTACLES DE LA REGION!
MASKA
475 rue HOTEL-DIEU - ST-HYACINTHE

Horaires: Dimanche continué à partir de 12-15 Semaines à partir de 6.15

DEUX FILLES DESIRABLES, DANS LES GRIFFES DE SIX AVENTURIERS FEROCES ECHOUÉS SUR UNE ILE TORRIDE

LA DIABLESSE AUX CHEVEUX ROUX
HEIGE SOMMERFELD JANNY HERBERT
SCOPE et COULEURS

Ses facultés affaiblies lui coûtent \$100

ST-HYACINTHE. — Le juge Jacques Bousquet de la Cour de magistrat a condamné un cultivateur de St-Dominique à payer une amende de \$100 et les frais, hier matin, au Palais de justice de St-Hyacinthe. M. René Hamel, avait à répondre à l'accusation d'avoir, le 4 mars, conduit un véhicule automobile avec des facultés affaiblies sur un chemin public.

Le magistrat a interdit à l'accusé de conduire un véhicule automobile dans les limites du Canada pendant une période de 3 mois. M. Hamel aura un délai de 15 jours pour verser son amende.

GRANDE VENTE
DU
PRINTEMPS
TAPIS et PRELARTS

Réductions de 30 à 50%
SUR
TAPIS-PRELARTS - CARPETTES - PEINTURES "NATIONAL"
TRAVAIL GARANTI POUR LA POSE DU TAPIS & PRELARTS
LUCIEN MATHIEU
555, rue Crevier, La Providence Tél: 774-6949

LE PARIS
2340 AVENUE ST-JOSEPH
Saint-Hyacinthe
TEL: PR 3-9498

COMMENÇANT SAMEDI JUSQU'À VENDREDI INCLUS
Samedi et sur semaine, 6 h. 30 p.m. — Dimanche, continué, midi et trente

HOTEL LA CIGARRA
L'histoire d'amour la plus passionnée du siècle.

VOUS SEREZ ÉMUS (Vous rirez aussi)
AUX AVENTURES ET MÉSAVENTURES
DE SIX COUPLES EN QUARANTAINE
DANS CET HOTEL

GAGNANT de QUATRE OSCARS
à RIO DE JANEIRO - CARACAS
BUENOS-AIRES et MEXICO-CITY

Treize semaines à Mexico-Cité dans
les deux meilleurs cinémas,
"Le Paris" et "Le Passé".

Une comédie au rythme brillant,
aux situations divertissantes.

comment trouvez-vous ma sœur?
Quel beau métier que celui de professeur, lorsque les élèves ont des grandes sœurs.

France ANGLADE - Dany ROBIN - Claude RICH
Jacqueline MAILLAN - Michel SERRAULT - Jacques CHARON

Un autre succès à la Jeune chambre

Dix des 30 élèves du cours d'art oratoire participeront à un débat

GRANBY -- Le cours d'art oratoire donné sous les auspices de la Jeune chambre de Granby au cours du premier trimestre de l'année 1966 a remporté un succès sans précédent dans l'histoire de l'organisme.

Dix des 30 élèves du cours participeront à un débat local, lundi le 4 avril à la suite d'un souper qui sera servi à 6 h.15 p.m. en la salle Le Monde de l'hôtel Union, à Granby.

Ce succès a valu à M. Denis Duhamel, responsable de l'organisation du cours auprès du conseil d'administration l'honneur d'être choisi "l'Homme du mois" pour mars, à la Jeune chambre de Granby.

Tout en communiquant ces informations, Me Bernard Trudel, président du conseil d'administration, de la Jeune chambre, a annoncé que le concours oratoire de la Jeune chambre régionale des Cantons de l'Est aura lieu à Granby, dimanche le 15 mai.

LE DEBAT LOCAL

Les dix concurrents de la Jeune chambre de Granby auront à élaborer sur le thème suivant au cours du débat de lundi

soir: "Le concept de l'achat chez nous est-il dépassé?"

Les élèves du cours qui participeront à ce débat oratoire sont: MM. Gaëtan Marquis, Gilles Lafamme, Marcel Lamotte, Roch Beaugard, Marcel Mailloux, Réginald Grondin, Paul Bouthette, Gaston Beaulac, Jean De Grandmaison et Edgar Brochu.

Le cours, lequel comprend dix leçons, fut donné par M. Jacques Hannon. Me Bernard Trudel nous a confié que la Jeune chambre est fière du travail de M. Hannon.

La moyenne des présences aux différentes leçons atteint presque cent pour cent selon les informations obtenues de Me Trudel.

M. André Coderre, conférencier

La réunion des anciens de l'école Sacré-Coeur demain

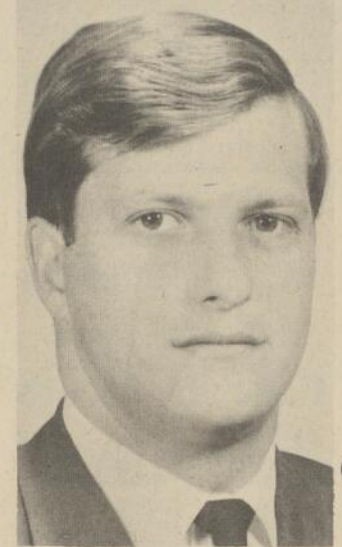
GRANBY -- Les anciens élèves de l'école secondaire Sacré-Coeur se réunissent demain matin à 9h.30 en la salle de l'école, au 150 de la rue Lansdowne, pour la réunion

se rendre à l'école pour 9h.30 alors qu'un déjeuner sera servi, suivi d'une conférence. Cette réunion devait avoir lieu le 10 avril, mais elle a été devancée d'une semaine étant donné que le deuxième dimanche du mois coïncide avec la fête de Pâques.

Le conférencier invité est M. André Coderre, c.i.u., surintendant pour la compagnie d'assurance North American Life, à Toronto. M. Coderre qui est un ancien résident de Sherbrooke, a intitulé sa causerie: "Impressions d'un Canadien français vivant en Ontario".

M. André Coderre est dans le domaine de l'assurance depuis 1952 pour la même compagnie. Il devait cependant quitter temporairement l'assurance, en 1954, pour enseigner pendant 3 ans, au niveau secondaire. Il est à Toronto depuis 1964.

M. Coderre est président de l'Association Parents-Maitres de l'école Ste-Madeleine de Toronto en plus d'être membre de nombreux autres organismes, tels l'Association des Assureurs-vie, le club Richelieu le Canadien Life Officers, la Jeune Chambre et le club des Lions.



M. Denis DUHAMEL

Le gagnant du débat local représentera la Jeune chambre de Granby au concours régional d'art oratoire, le 15 mai, à Granby.

Tous les membres de la Jeune chambre sont invités à assister au débat local. Pour obtenir des billets, ils doivent communiquer sans tarder avec M. Denis Duhamel, aux numéros 8-8540 ou 8-8416 le responsable de l'organisation des cours.



M. André CODERRE

mensuelle de l'amicale. Le président M. Raynald Beauvais invite tous les anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur à



Mlle Louise LAPLANTE, fille de M. et Mme Marcel Laplante, de St-Liboire, s'est mérité un voyage à New York en récompense de son dévouement. La jeune Louise, tout en passant le journal régulièrement, a réussi à trouver 34 nouveaux abonnés à La Voix de l'Est. Mme Gérard Paradis, de Farnham a été l'heureuse gagnante d'un voyage à New York également. Le nom de Mme G. Paradis a été tiré au sort parmi les quelque mille abonnés qui ont rempli le coupon apparaissant dans notre journal, durant la période de décembre à mars. Le coupon chanceux a été pigé par M. Jérémie Duhamel, président du centre d'affaires Notre-Dame. Le tirage a eu lieu la semaine dernière. Sur la photo, nous remarquons, de gauche à droite, M. Gérard Lefebvre, chef du tirage à La Voix de l'Est; Mlle Louise Laplante, une heureuse gagnante; Mme Gérard Paradis, de Farnham, également gagnante d'un voyage à New York; M. Jérémie Duhamel qui remet le billet à la gagnante et le jeune Normand Paradis, camelot à Farnham.



LES COURTIER EN ASSURANCES viennent d'être reconnus comme groupe de professionnels. Cependant cette reconnaissance officielle, les courtiers veulent la recevoir de la population et c'est pourquoi une campagne de publicité intense est organisée pendant le mois d'avril qui a été proclamé, hier, le mois du courtier d'assurances. La proclamation officielle a été lue, hier après-midi, par l'échevin Bernard Beaudry au nom du conseil municipal de Granby, au cours d'une réception civique au bureau du maire Paul-O. Trépanier, à l'hôtel de ville. Sur la photo, de gauche à droite: M. Guy Lagloire, président du comité de publicité de l'association locale; M. Bernard Beaudry, échevin, lisant la proclamation officielle; M. Charles-A. Lépine, président de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec à Granby.

Proclamation, hier, par l'échevin Beaudry

Avril est le mois des courtiers en assurances, reconnus professionnels

GRANBY -- A Granby, comme partout à travers la province, le mois d'avril sera le "mois du courtier d'assurance". Au cours des prochains jours, les courtiers mèneront en effet une intense campagne de publicité afin de se faire reconnaître auprès de la population comme groupement professionnel, tel qu'ils viennent d'être reconnus officiellement.

La proclamation officielle du mois des courtiers a été faite, à Granby, hier après-midi, au cours d'une cérémonie qui réunissait la quasi-totalité des quelque 35 courtiers de la ville de Granby. La proclamation a été lue par M. Bernard Beaudry, échevin, représentant le conseil municipal de la ville. La cérémonie se déroulait au bureau du maire Paul-O Trépanier, à l'hôtel de ville, sous la présidence conjointe de M. Guy Lagloire et M. Charles A. Lépine, respectivement président du comité de publicité et président de la section locale de l'association des courtiers d'assurance du Québec. M. Lépine a d'ailleurs invité ses confrères à être solidaires pour faire reconnaître leur association professionnelle et à porter fièrement le bouton-insigne, et principalement pendant le mois d'avril. M. Guy Lagloire a rappelé que pendant tout le mois une publicité locale et provinciale serait faite par l'association. Les courtiers sont également invités à participer, lundi soir au Club social, au souper hebdomadaire du club Richelieu, alors que le conférencier invité sera M. Bernard Frappier qui parlera du courtier en assurance. Après avoir proclamé offi-

ciellement le mois d'avril, le mois du courtier en assurance, l'échevin Bernard Beaudry a félicité les courtiers pour s'être faits reconnaître officiellement comme experts en assurance, "donc professionnels, puisque vous devez tout d'abord subir des examens avant de pouvoir vendre de l'assurance".

Proclamation
Voici le texte de la proclamation officielle qui a été lue, hier après-midi par l'échevin Bernard Beaudry, en présence des courtiers en assurance. "On se doit de reconnaître que le progrès d'une ville se fonde sur la volonté de ses citoyens à unir leurs efforts en vue du bien commun. Partant de ce principe, on constate que l'activité des citoyens s'exerce dans diverses sphères propres à assurer à chacun ce dont il a besoin. Or, pour subvenir aux besoins présents et futurs, il faut d'abord protéger les biens matériels que l'on possède déjà.

ainsi que la responsabilité qui se rattache à cette possession. Cette protection des biens et de la responsabilité s'avère d'une extrême importance pour l'ouvrier, le père de famille, le commerçant l'industriel et, en général, pour le citoyen et la citoyenne d'aujourd'hui et de demain. La protection des biens ne saurait être traitée à la légère. Elle mérite la plus grande attention et elle ne peut être conseillée que par des gens dûment qualifiés, des professionnels responsables et dûment reconnus par la loi. Ces conseillers professionnels ont exercé, exercent et continueront d'exercer leur action salutaire en vue du bien de leurs concitoyens."

"Leur rôle doit être parfaitement compris de la population et c'est pourquoi nous, la cité de Granby, par la voix de son conseil municipal, proclamons officiellement le mois d'avril 1966, "le mois du courtier d'assurance".

Les quartiers 2 et 4 de la commission scolaire

On pourra vérifier les listes d'électeurs jusqu'au 16 avril

GRANBY -- Depuis hier les contribuables des quartiers no. 2 et no. 4 de la Commission scolaire catholique de Granby peuvent vérifier si leur nom apparaît sur la liste des électeurs éligibles, en vue des élections qui auront lieu si plus d'un candidat se présente au poste de commissaire à ces deux sièges.

Ces deux territoires sont représentés à la commission scolaire par MM. Dieudonné Ménard et Philippe Rodrigue dont le terme se termine cette année. L'appel nominal aura lieu le 6 juin prochain, entre midi et 2 heures, et Me Lindor Têtrault, secré-

taire-trésorier de la commission, agira comme président d'élections.

La liste des électeurs a été déposée hier, au bureau du secrétaire, au 385 de la rue Principale. Les contribuables des quartiers no. 2 (2,807 votants) et no. 4 (2,903 votants) auront jusqu'au 16 avril pour examiner cette liste et présenter par écrit des demandes de radiation ou d'inscription.

Sous la pluie

Conakry, capitale de la Guinée africaine, reçoit annuellement 169 pouces d'eau. La ville de New York en reçoit en moyenne 43 pouces.

Sincères condoléances
à la
famille et aux amis
de
Monsieur Aimé Laurion

La direction et le personnel de

Granby Elastic & Textiles
Ltd.



La direction et les membres du personnel
offrent leurs vœux de condoléances
à la famille de

M. AIME LAURION

Avec sa mort nous perdons un grand homme.

LES LIQUEURS NATIONALES INC.

GRANBY

Sincères condoléances
à la
famille et aux amis
de
Monsieur Aimé Laurion

La direction et le personnel de
G.M. PLASTIC CORPORATION

et ses filiales:

Corplastics Canada Ltd -
Insulfoam Limited

\$3,800 DE DOMMAGES

GRANBY -- Un accident de la circulation, survenu peu avant minuit, jeudi soir, à l'intersection des rues Robinson et Saint-Jacques à Granby, a causé des dommages matériels de l'ordre de \$3,800 selon les évaluations qui ont été faites par le constable de la police municipale qui s'est rendu sur les lieux de cette collision. Les deux conducteurs qui voyageaient seuls à bord de leur automobile s'en sont tirés sans aucune blessure. L'auto de M. Bernard D'Aoust 37 ans, du 1875 de la rue King ouest, à Sherbrooke a été endommagée pour \$2,000. Les dommages à la voiture de M. Noël Benoit, 51 ans, du 710 de la rue Léon-Harmel à Granby, sont de l'ordre de \$1,800.

Décès de Mme P. Morin

GRANBY -- Mme veuve Philias Morin, née Noémie Brodeur, est décédée, hier à Granby, à l'âge de 89 ans et huit mois. La défunte demeurait à 54, rue St-Antoine N., à Granby. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Gérard Morin (Ella) et M. Arsène Morin, de Granby; un frère: M. Elphège Brodeur, de Pointe-aux-Trembles; son gendre: M. Gérard Morin; deux belles-filles; Mme Arsène et Ernest Morin, de Granby; deux belles-soeurs; Mme Wilfrid Brodeur, de Marieville et Mme Eugène Morin, de Ville Lemoine; douze petits-enfants et seize arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J.A. Lesieur Enr., 255, rue Principale, à Granby. Les funérailles auront lieu lundi, le 4 avril à 10 heures en l'église Notre-Dame, de Granby et l'inhumation suivra au cimetière de la rue Duferin. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

SAMEDI, LE 2 AVRIL 1966



Une exposition des travaux scientifiques des 11^e années et des cours de préparation aux études supérieures de l'école secondaire Beaulieu devait réunir maîtres, parents, élèves et juges venant de différents organismes. Après un choix qui coûta bien du travail au jury, les lauréats furent connus. Notre photographe devait prendre ce cliché sur lequel on reconnaît dans l'ordre habituel: M. Anicet Tessier, professeur de chimie. M. Edouard Fortier, assistant principal

de l'école secondaire Beaulieu à Saint-Jean, M. Guy Laurendeau, étudiant et premier prix de biologie, Mlle Marie Robichaud, premier prix de chimie, M. Serge L'Homme, premier prix de physique, M. Jean Langelier, directeur général des écoles de la régionale Honoré Mercier, M. Germain Hébert, professeur de biologie et M. Jean-Pierre Fortin, professeur de physique.

MM. Boucher et Lareau, candidats

Election municipale à Iberville lundi, le 4

IBERVILLE -- C'est lundi, le 4 avril, de 9h. a.m. à 6h. p.m. que les quelque 1,622 contribuables de la ville d'Iberville devront aller déposer leur suffrage pour le choix d'un représentant pour le quartier nord.

Ce scrutin municipal se déroulera à la salle du Cercle St-Charles, située sur la 8^e Avenue, à Iberville.

M. Lareau a promis qu'il continuerait à travailler au développement de la ville d'Iberville.

ne de la politique municipale, M. Conrad Boucher, est un homme d'affaires avantageusement connu.

M. Boucher a souligné, dans l'annonce de son programme, qu'il fallait révaloriser l'industrie dans la ville d'Iberville.

pour lui, en vue de solutionner les problèmes de l'industrie.

Il a aussi expliqué qu'il travaillerait avec les autres membres du conseil municipal d'Iberville, pour régler le problème de la fusion de la paroisse Saint-Athanase d'Iberville.

Enfin, il a terminé son message en affirmant qu'il voulait travailler en collaboration avec les autres échevins, afin de redonner à Iberville une place de choix dans l'essor économique de la Belle province.

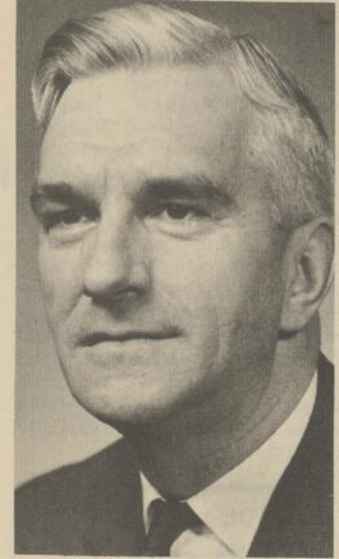
Deux candidats sont en liste pour obtenir la confiance de la population d'Iberville.

Il s'agit de MM. Marc Lareau et de Conrad Boucher.

Pour sa part, M. Marc Lareau, échevin sortant de charge, sollicite un renouvellement de son mandat.

Lors de l'appel nominal, le représentant du quartier nord de la ville d'Iberville a déclaré que la ville subissait en ce moment une période de transition et de rénovation qui deviendront à l'avantage des Ibervillois.

L'échevin sortant, M. Marc Lareau devait affirmer, par ailleurs, qu'il avait toujours pris ses responsabilités en tout temps, malgré des pressions qui furent exercées contre lui, pour les décisions prises à la table du conseil municipal.



M. Marc LAREAU



M. Conrad BOUCHER

ville et plus particulièrement au service de la voirie municipale.

M. C. BOUCHER
Un nouveau venu sur la scène

afin d'assurer de nouveaux revenus aux contribuables.

Il a également invité les propriétaires électeurs à voter

Réunion de la SSJB le 6 à Iberville

IBERVILLE -- La Société Saint-Jean-Baptiste section de Bleury, d'Iberville, invite tous ses membres et le public en général, à son assemblée générale qui aura lieu mercredi le 6 avril, à 8h. p.m., à la salle St-Charles d'Iberville.

A cette occasion, le conférencier invité sera M. Fernand Daoust, qui parlera des "nouvelles méthodes d'éducation".

Prix annuel du gouverneur général

Un citoyen de Sabrevois se mérite un prix pour son roman "L'incubation"

SABREVOIS -- M. Gérard Bessette, 47 ans, de Sabrevois, est parmi les trois écrivains du Québec qui se sont mérités les prix annuels du gouverneur général du Canada, M. Bessette a mérité le prix du roman français pour son oeuvre, "L'incubation", ce qui lui a valu une bourse de \$2,500.

Les trois écrivains du Québec sont au nombre des cinq

auteurs canadiens à se mériter ces prix annuels. On retrouve Gilles Vigneault, 38 ans, poète et chansonnier bien connu, de Natashquan qui a mérité le prix de poésie en langue française pour son oeuvre "Quand les bateaux s'en vont".

Le troisième du Québec à se mériter un prix est M. André S. Vachon, 41 ans, de Strabourg, vivant présentement à

Montréal, pour une oeuvre en langue française autre qu'un roman avec "Le temps et l'espace dans l'oeuvre de Paul Claudel".

Les deux autres qui se méritent des prix sont de langue anglaise.

Les prix seront remis par le gouverneur général, M. Georges Vanier, au cours d'un dîner à Ottawa.



Le commodore Marcel JETTE, cd, rcn, 53 ans, de Montréal, est nommé commandant de la Base des forces canadiennes à Montréal, commandement du matériel. La structure organique de cette base comprend trois branches, soit celles de l'administration, du contrôleur et des services techniques. Il continuera à cumuler les fonctions de commandant de la Marine, zone du St-Laurent. En 1960, après avoir suivi les cours d'état-major du Collège de la défense nationale, à Kingston, le commodore Jette avait pris le commandement du Collège militaire royal de St-Jean. En 1963, il était promu au rang de commodore et nommé commandant de la Marine, zone du St-Laurent.

Assemblée des fermières le 5 avril

IBERVILLE -- L'assemblée générale du Cercle des fermières d'Iberville se tiendra au local habituel, mardi le 5 avril prochain. Les membres de ce cercle sont cordialement invitées à cette réunion.

Partie de cartes de l'Amicale à St-Jean le 19

ST-JEAN -- L'Amicale du pensionnat de Saint-Jean désire annoncer leur partie de cartes qui aura lieu mardi le 19 avril prochain à 8h.30 p.m. au pensionnat de St-Jean.

Ceux et celles qui aimeraient réserver leurs billets sont priés de communiquer au numéro de téléphone suivant: 348-5054.

Bienvenue à toute la population locale et régionale.

FILTER QUEEN
Système Sanitaire pour le foyer
G. Fleury
Distributeur autorisé pour la région
Pour nettoyage rapide, facile, hygiénique, éliminer poussière, microbes de la maison, protéger les personnes allergiques.
208, rue Bouthillier
SAINT-JEAN
Tél. 346-9565

La SSJB de St-Jean favorise la langue française au Québec

ST-JEAN -- La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de St-Jean désire exprimer sa satisfaction envers la SSJB de Montréal qui présentera au gouvernement un mémoire sur le statut de la langue française au Québec.

Le Conseil général de la SSJB de Montréal a décidé de présenter ce mémoire au gouvernement du Québec recommandant l'adoption dès la prochaine session, d'une législation sur le statut de la langue française au Québec.

Dans plusieurs de ses mémoires, notamment à la Commission Tremblay en 1954, à la Commission Parent en 1962, au Comité parlementaire de la Constitution en 1964, la SSJB de Montréal a précisé "qu'il appartient à l'Etat, en collaboration avec les institutions d'enseignement et avec tous les grands organismes qui influencent le milieu, de prendre toutes les mesures susceptibles de donner à la langue française la place et le prestige qui lui reviennent.

D'autre part, c'est à l'unanimité que les délégués au congrès général de 1965 ont adopté une résolution "demandant au gouvernement provincial de créer la langue française seule langue officielle du Québec, sous réserve des droits garantis à la minorité, par l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique".

Il y a quelque temps, à la suite de la prise de position de l'honorable Pierre Laporte

en faveur d'une législation reconnaissant la priorité de la langue française au Québec, le conseil général de la SSJB de Montréal, tout en exprimant sa satisfaction d'une telle prise de position, qui ne se rendait qu'à mi-chemin des réclamations de la Société réitérait au gouvernement du Québec la demande unanime du dernier congrès général.

Iberville Assemblée des Filles d'Isabelle

IBERVILLE -- C'est lundi soir le 4 avril, à 8h. p.m., que les membres du Cercle des Filles d'Isabelle d'Iberville no. 900 sont conviées à leur réunion régulière.

Cette assemblée se déroulera à la salle Saint-Charles d'Iberville.

NOUVELLE BRÈVE

Manque d'invention
Le savon a été inventé il y a environ 1,500 ans, mais on n'en faisait pas alors le même usage qu'aujourd'hui: il servait de crème cosmétique pour colorer la peau ou encore comme graisse pour les essieux.

Vol et saccage a l'école de Sabrevois

ST-JEAN -- La Sûreté provinciale du bureau de Saint-Jean enquête présentement sur un vol par effraction perpétré à l'école de la municipalité de Sabrevois, comté d'Iberville. Les auteurs de ce vol ont réussi à dérober un dactylo ainsi qu'un phono portatif. Également ils ont causé beaucoup de dégâts à l'intérieur de cet édifice scolaire en fouillant tous les bureaux des classes et aussi de l'administration de l'école.

Il appert que les agents-enquêteurs de la PP du détachement local seraient sur la bonne voie menant à l'arrestation de ces malfaiteurs.

**ENTIÈREMENT
AUTOMATIQUE**

La SAVIN CUSTOM SAHARA 200 vous économise 25% à 50% et éventuellement plus, peut vous faire des copies maximum de 11 pouces par 460 pieds de long.

Ce duplicateur Electrostatic, pour usage commercial, entièrement automatique, ne nécessite aucune période d'attente pour réchauffer la machine. Il suffit d'insérer le rouleau de papier dans l'appareil et la Savin coupera votre copie automatiquement à la longueur de votre original... PAS DE PERTE!

Placer le contrôle à la quantité de copies désirées... Lorsque la dernière copie est faite le contrôle revient automatiquement à zéro (0). Vous pourrez continuer à insérer de nouveaux originaux pendant que la machine est à faire des copies.

Permettez au représentant de O.E. de vous prouver qu'il est possible de réussir de meilleures copies sèches, tout en réalisant des économies.

EQUIPEMENTS DE BUREAU RICHELIEU LTEE.
268, rue Champlain
Tél.: 347-3724
St-Jean
REP. Léo CHOUINARD Tél: 263-1369
Covansville et région
Jean Yves BUSQUE Tél: 348-8447
St-Jean et région.

RATS MUSQUES

CHASSEURS
ZINMAN'S LTD

vous paieront les plus hauts prix pour vos
Fourrures Rats Musqués etc.

Zinman's Ltd

IBERVILLE TEL.: 347-2308 P. QUE

RATS MUSQUES

RATS MUSQUES

SUITE DE DES TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIES...

Mme Laurion. Il ajoute qu'il regrette de ne pouvoir exprimer de vive voix ses plus sincères condoléances.

M. ALCIDE COURCY
Le ministre de l'Agriculture et de la colonisation, M. Alcide Courcy, a fait parvenir le télégramme suivant: "Apprends le décès de M. Laurion et présente mes sincères condoléances."

M. CARRIER FORTIN
"M. Aimé Laurion a bien servi ses concitoyens et sa région" affirme M. Carrier Fortin, ministre du Travail et député de Sherbrooke, dans un télégramme par lequel il offre ses sincères condoléances à Mme Laurion et aux membres de sa famille.

M. GERARD COURNOYER
De son côté, M. Gérard Cournoyer, ministre d'Etat, dit: "Veuillez accepter mes plus vives condoléances". Un autre télégramme du premier ministre de la province, M. Jean Lesage, nous signale que M. Cournoyer représentera officiellement le gouvernement aux funérailles de M. Laurion lundi matin.

M. J.J. BERTRAND
Le député de Missisquoi s'exprime ainsi: "Ma femme se joint à moi pour exprimer à Mme Laurion et à toute la famille nos plus sincères condoléances dans le deuil si cruel qui les afflige".

M. BERNARD PINARD
Au nom du ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, MM. Jean-Paul Quinty, sous-ministre et Claude Bernard, ingénieur en chef, disent dans un télégramme: "Les autorités du ministère vous expriment, Madame Laurion, leurs plus sincères condoléances à la doublement douloureuse qui frappe votre famille."

M. LUCIEN CARDIN
Le ministre de la Justice du Canada, M. Lucien Cardin, a fait également parvenir ses sincères condoléances à la famille éplorée par ce deuil.

M. MAURICE LAMONTAGNE
M. Maurice Lamontagne, ex-ministre et député, offre ses condoléances à Mme Laurion et à toute la famille "pour ce deuil cruel".

M. GUY FAVREAU
"J'ai appris avec un vif regret la nouvelle du décès de M. Laurion. A Madame Laurion et à tous les membres de la famille, permettez-moi d'offrir mes sincères condoléances dans cette grande épreuve" dit M. Guy Favreau, leader québécois des députés libéraux du Québec.

M. MAURICE SAUVÉ
Le ministre Maurice Sauvé et son épouse, Jeanne Sauvé, se disent "profondément attristés par le décès d'un ami cher. OFFICES DES AUTOROUTES L'Office des autoroutes du Québec, dont M. Aimé Laurion était commissaire, a fait parvenir le télégramme suivant: "L'Office des autoroutes du Québec vient de perdre un de ses administrateurs les plus avisés et les plus dévoués, a déclaré M. Guy Poliquin, président de l'Office, en apprenant le décès de M. Aimé Laurion. M. Laurion avait accepté en 1961 de siéger comme commissaire à l'Office. Ses sages conseils, son inlassable dévouement et son amour des Cantons de l'Est en particulier ont permis à l'Office de poursuivre les réalisations rapides qu'on lui connaît. Son départ laisse en notre milieu un grand vide et me prive personnellement d'un ami loyal et d'un conseil précieux."

M. ALEXANDRE LARUE
M. Alexandre Larue, chef de cabinet du premier ministre, M.

Jean Lesage, dit que c'est avec "un profond regret que mon épouse et moi avons appris la nouvelle du décès de M. Laurion." Il offre ses plus sincères condoléances à Mme Laurion et aux membres de sa famille.

M. ARMAND NADEAU
"Prière d'accepter l'expression de très vives sympathies. Je perds un ami personnel pour lequel j'avais une très haute admiration. Les Cantons de l'Est et la province perdent un dévoué et un persévérant collaborateur au progrès général."

M. P.-A. JOLY
M. Paul-André Joly, directeur des relations publiques de la Fédération libérale du Québec, apporte un témoignage particulier: "Le 13 janvier 1947, je me lançais à la grande aventure de la vie en devenant journaliste au nouveau quotidien La Voix de l'Est. J'avais 19 ans et des idées assez explosives. C'est alors que les sages conseils de M. Aimé Laurion m'aiderent et me guidèrent et que j'appris à connaître et à aimer l'homme qui savait si bien me prodiguer au moment opportun. M. Aimé Laurion fut pour moi un véritable père. Sa compréhension et son respect de l'opinion d'autrui rendait avec lui le dialogue facile. Il savait écouter tout comme il savait conseiller et ses suggestions étaient toujours marquées au coin de la sagesse. J'ai pris peu de décisions importantes sans le consulter. Sa perspicacité était étonnante et sa prudence toujours en alerte."

"Son caractère aguerri dans l'adversité lui permit de surmonter les nombreuses difficultés qu'il rencontra surtout au début de sa carrière. Il était d'une ténacité à toute épreuve. Formé à l'école du droit, M. Aimé Laurion avait une pensée juste qui animait ses activités dans les domaines les plus divers. C'est avec enthousiasme et dynamisme, clairvoyance et opiniâtreté, qu'il oeuvra dans le journalisme, dans l'industrie et le commerce, dans la finance et la politique. C'est avec une profonde tristesse que je rends aujourd'hui à M. Aimé Laurion cet hommage qu'il sera toujours pour moi le modèle de l'homme d'action qui fait mettre au service de ses concitoyens une ardeur infatigable au travail, tout comme il savait mettre au service de ses amis le meilleur de lui-même."

M. LEO LAVOIE
M. Léo Lavoie, gérant général de la Banque Provinciale du Canada: "Apprends avec vifs regrets décès de M. Laurion. Daignez agréer l'expression de mes plus profondes condoléances."

M. JACQUES BRILLANT
M. Jacques Brillant, de Rimouski, dit dans un télégramme: "J'apprends avec beaucoup de peine le décès de M. Aimé Laurion. Permettez-moi de présenter à Mme Laurion et aux membres de sa famille, mes plus profondes condoléances et de lui souhaiter bon courage dans la pénible épreuve qui "vous frappe".

AUTRES TELEGRAMMES
Les personnes suivantes ont fait parvenir des télégrammes afin d'exprimer leurs condoléances: Phon. Juge et Mme Paul Trépanier, de Montréal; M. Arthur Simard, de Sorel Marine Industries Ltd; Bernard Poirier, rédacteur en chef de l'Évangéline, de Moncton, au Nouveau-Brunswick; Robert Raynaud, éditeur du magazine La Ferme; Aubert Brillant, de Montréal; la famille A.E. Boivin, de Québec; M. Arthur Lefebvre, trésorier et Claude Ryan, directeur du journal Le

Devoir; Glen Brown, député de Brome; Georges St-Onge, de Promotions Rex Enrg., de Drummondville; Paul Martel, de Hardy Radio and Television Limited, de Montréal; Radio Valleyfield Limitée (CFLV) par l'entremise de M. Jean-Claude Lefebvre, gérant général; Radio Drummond Ltée par M. J.-A. Savoie; M. Aimé Grandmaison, du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion; M. Jacques Malouin, de Valleyfield; M. Arthur C. Harrison, de Toronto; MM. Tancred de Marcell, de Montréal. R. Michaud, A. Lafrière, H.S. Lunan et J.-M. Vermette, de Montréal; poste C JMS, de Montréal; M. et Mme Angelo Sauvé, de Montréal; L. P. Godbout, de Valleyfield; Roland Giroux, de Montréal; Robert et Alice Besner, de Valleyfield; André Caron, agent, C.N. Télécommunications; famille J.-M. Girard de Valleyfield; Henri Ferron, C. A., de Trois-Rivières; M. et Mme Léopold Tremblay, journal Le Lac St-Jean, de Alma, Qué.; Jean Lalonde, poste CKJL de St-Jérôme; M. et Mme Maurice Lapointe, de Valleyfield; Benoit Tremblay de Chicoutimi; Gordon Guillet, de Montréal; Me Maurice Huot, de Québec; Gérard Daniel, député de Beatharnois-Salaberry; M. et Mme Philippe Malouin, de Valleyfield; Mme Jeannette Fortier, de Valleyfield; Paul Filion, Coca-Cola Ltd., de Lachine, Qué.; Gérard McGowan, de Québec; Imprimerie Chicoutimi, de Chicoutimi; Jean Bourret, de Finance Richelieu Inc., de St-Jean, Qué.; M. et Mme Rodolphe Thérberge, de Chicoutimi; M. et Mme Roland Laporte, de Montréal; M. Fred Mercier, de Québec; M. Charlemagne Chatel, de Valleyfield et M. Pierre Dansereau, de Trois-Rivières.

SUITE DE Nouvelle salle
re sont très propices au billard. Jacques Jetté a souligné que bientôt ce sera peut-être la saison morte mais des l'automne reviendra, il a l'intention d'organiser des compétitions et des tournois qui plairont sûrement aux amateurs. Il invitera également des experts de ce sport qui donneront des exhibitions de leur savoir-faire. Jacques a soutenu que l'aménagement de ce centre était rendu nécessaire à Acton Vale "cela permettra aux amateurs et à ceux qui le deviendront de se détendre après une journée de travail".

Un restaurant des mieux équipés est à la disposition des joueurs qui veulent se désaltérer ou grignoter quelque chose. Le gérant Jacques Jetté est un type sympathique et aimable qui reçoit ses clients avec la sourire et sait les mettre à leur aise. Son expérience dans ce genre d'établissement est reconnue puisqu'il possédait une salle de billard où il demeurait à Ste-Thérèse.

Jacques est issu d'une famille de sportif, son frère André est un populaire voltigeur des Castors d'Acton Vale; Claude et Jean-Pierre sont aussi d'anciens porte-couleurs des Castors en plus d'être de puissants joueurs de hockey; l'habilité et la rapidité de Marcel et Serge au ballon-balai est reconnue; Alain, est une étoile à la balle-molle et la saison dernière dans la ligue Amicale-Dow, il terminait au premier rang des compteurs. C'est dire qu'ils ont un talent naturel pour tous les sports.

SUITE DE L'ATRAVERSE
évasion conjointe avec Lucien Rivard, le deux mars 65, de la prison de Bordeaux. L'atrasverse s'est exclamé: "Je ne veux pas que le nom de M. Lucien Rivard soit prononcé, parce que c'est un homme que je respecte". Il va sans dire que l'affirmation fut accueillie par un éclat de rire général.

Plus loin, M. Gérard Clément, sergent-détective de la Sûreté municipale de Cowansville, a corroboré la description qu'avait fait Durocher dans son témoignage, L'atrasverse reviendra pour son procès inscrit au rôle des prochaines Assises.



COURS DE SUPERVISION -- Un quatrième groupe a complété un cours en supervision organisé par la Compagnie Bruck Mills pour assurer le développement des contre-maîtres et membres de la supervision. Ce cours constitue la première phase d'un programme d'entraînement dont la durée sera de 4 ans. Quatre autres groupes participeront à ces sessions dans les filatures de Cowansville, Sherbrooke, de St-Jean. De gauche à droite: (assis) Marie-Ange Lacroix, Gaston Bellefeuille, Conrad Bellefeuille, Armand Morin, Théodore Paquette, Rosaire Lambert. Dans le même ordre, (debout) M. Gaëtan Larocque, moniteur, Onil Dame, Léo Poirier, Arthur Barratt, Nazaire Gagnon, Guy Choinière, Aimé Snyder et Wilfrid Rondeau.

Les pompiers de Richelieu reçoivent un bel hommage

RICHELIEU -- L'effort de la municipalité du village de Richelieu pour revaloriser l'efficacité de la brigade de protection contre les incendies vient en quelque sorte d'être reconnu une autre fois.

Des financiers achètent "Le Petit Journal Inc."

MONTREAL (PC)—Un groupe de financiers dirigé par M. Jacques Brillant, de Rimouski, propriétaire du quotidien du matin Métro-Express, s'est porté acquéreur jeudi, lors d'une transaction d'environ \$4,000,000 de la firme "Le Petit Journal Inc." qui était passée il y a une couple d'années des mains de son fondateur, M. Roger Maillet à un groupe dirigé par M. Jean-Louis Lévesque.

Dans un communiqué rendu public hier, M. Brillant a déclaré que l'achat comprenait les hebdomadaires Le Petit Journal Photo Journal et Dernière Heure.

Le Petit Journal possède le plus fort tirage de tous les journaux français d'Amérique. Le tirage de Photo-Journal atteint près de 200,000. Le cadet du groupe, Dernière Heure, un journal du dimanche, a commencé à paraître début d'octobre.

SUITE DE L'ATRAVERSE

Plus loin, M. Gérard Clément, sergent-détective de la Sûreté municipale de Cowansville, a corroboré la description qu'avait fait Durocher dans son témoignage, L'atrasverse reviendra pour son procès inscrit au rôle des prochaines Assises.

90 voix mixtes

Le concert sacré de la Chorale St-Fabien aura lieu demain soir

FARNHAM (DNC) -- C'est dimanche, le 3 avril, que les amateurs de bonne musique pourront entendre dans un répertoire de pièces religieuses la Chorale Saint-Fabien et le Choeur du Richelieu de Saint-Jean, ensemble qui groupera 90 voix mixtes. Cette chorale sera conjointement sous la direction de M. Alban Berthiaume et de M. Fernand Charest et interprétera des oeuvres d'auteurs reconnus tel que Palestrina, Gounod, Faure et autres.

Voici le programme détaillé de la soirée: DOXOLOGIE; musique de Louis Bourgeois; JESU DEI VIVI, musique de Verdi, trio, Mme Langlois, M. Charest et Granger; HOSANNA musique de Granier, soliste; Alain Vaillancourt; ABIDE WITH ME, musique de W. Monk, couplets anglais et français, solo d'orgue; Mme Jacqueline Lachance Granger; LA MORT DE JESUS, motet pour le vendredi-Saint; O BONE JESUS musique de Palestrina soliste; Roger Dion; LES RAMEAUX musique de J.B. Faure.

OFFERTORE
ADORAMUS TE, musique de T. Dubois; Deux Meus, soliste; M. Pierre Granger; CELE-

BRONS LA SPLENDEUR Musique de l'abbé D. Julien; solo d'orgue; M. Alban Berthiaume; LA NUIT, musique de Rameau; CHRIST RESSUSCITE musique de C. Gounod.



M. Alban BERTHIAUME, directeur de la Chorale St-Fabien, de Farnham, qui présentera un concert sacré, dimanche soir, le 3 avril, au public de Farnham.

M. Heward Grafftey s'informe

1,034 diplômés des écoles de médecine l'an dernier

COWANSVILLE -- En 1964-65, le nombre d'étudiants admis dans les écoles de médecine du Canada atteignait 1,135 et de ce nombre, 1,034 ont reçu leur diplôme la même année. Ces statistiques ont été apportées, en Chambre des communes par M. Jean-Charles Cantin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, par suite d'une question en ce sens de M. Heward Grafftey, député conservateur de Brome-Missisquoi.

On sait que M. Grafftey a entrepris depuis quelque temps une campagne afin de demander au gouvernement fédéral d'accorder de plus grandes subventions pour la recherche aux facultés de médecine des universités canadiennes.

Aux autres questions de M. Grafftey, M. Cantin a répondu que le nombre estimatif de médecins civils actifs au Canada en 1965 s'établissait à 17,221 d'après le rapport de la Commission royale sur les services de santé. En 1961 le chiffre correspondant était passé à 21,290 d'après le recensement du Canada. Le gouvernement ne dispose cependant pas de données pour l'année 1965 en ce qui a trait au nombre de médecins et de chirurgiens qui exercent leur profession au Canada l'année dernière.



Nous sommes profondément touchés par le décès de monsieur Aimé Laurion. Nous ne pouvons qu'être fiers des réalisations de cet homme dynamique. A sa famille et à ses amis nous témoignons nos sincères condoléances.



Marc Faucher, président

10, ST-JOSEPH GRANBY

Les tapis Harding faits d'Acrlan sont doux...aussi doux qu'une fourrure. Ceux qui en ont vous le diront.

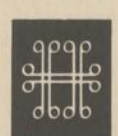


MEUBLES • FURNITURE Vous offre un choix incomparable de plus de

2500 Verges de

TAPIS EN MAGASIN DONT LES FAMEUX

HARDING



FAITS



La pose de tapis est effectuée par un employé diplômé et garantie pour la durée du tapis.

Le choix le plus complet et les meilleurs prix



Ouvert: mardi - jeudi - vendredi soirs jusqu'à 10 h.

CHEMIN ROXTON-POND 372-5896

Tous sont d'accord: L'aréna de Granby doit être reconstruite immédiatement

Nos échevins sont questionnés

GRANBY - - - L'incendie qui a rasé au sol l'aréna de Granby jeudi soir, continue de faire le sujet des conversations dans tout Granby. "Malgré son âge et son manque de confort, on la regrettera", disent les sportifs.

Mais le problème devient très grave, car Granby n'a plus d'aréna, si vieille était-elle et on voit venir la prochaine saison avec une grande anxiété. Les questions sont nombreuses, mais celle qui prime est celle-ci: "Que fera la Ville devant ce désastre qui deviendra plus grand à cause des milliers de jeunes et adultes qui utilisaient fréquemment notre aréna".

Même si la majorité est d'avis que cet incendie a réglé plus d'un problème celui qui surgit est d'autant plus grave qu'une de 35,000 âmes ne peut rester froid devant l'absence d'un centre récréatif pour l'hiver. Pour tenter de savoir ce que l'avenir nous réserve, nous avons questionné hier les échevins de la cité de Granby, et plusieurs dirigeants des sports. Soulignons que le Maire Trépanier, et les échevins St-Onge et Choinière n'ont pu être rejoints pour des commentaires, étaient absents de la ville. Voici ce que les échevins et sportifs rejoints ont bien voulu nous déclarer:

'On empêche le progrès de Granby'

M. L'ECHEVIN J.A. BOUCHARD: "Sûrement c'est un gros point d'interrogation qui survient. Une étude prolongée ne règlera rien. Il faut passer immédiatement aux actes. Si nous avons consenti à acheter la vieille aréna pour la rénover, nous voulons, parce qu'essentiel, donner un service à la population. Je suis de la même opinion, et il nous faudra trouver une solution maintenant pour assurer ce même service au public de Granby. Il n'y a pas de choix. Il faudra une aréna neuve le plus tôt possible, pour notre jeunesse et pour tous les adultes. Il est certainement possible de régler le problème pour l'automne prochain, à la condition, et je le répète, de passer immédiatement aux actes", a déclaré M. Bouchard.

M. L'ECHEVIN BERNARD BEAUDRY: "Je déplore cet incendie, car nous aurions pu avoir quelque chose de convenable et de confortable pour un montant de \$400,000, quitte à ajouter quelque chose dans quelques années, alors que Granby aurait eu besoin de deux aréna. Dès lundi soir prochain, je proposerai qu'un comité d'étude soit formé au sein même du comité actuel de l'aréna, avec des représentants des associations sociales et ouvrières de notre ville. On pourrait présenter un mémoire sur les idées émises. Ce comité devra avoir l'entière liberté de discuter avec les ingénieurs, afin de faire quelque chose de convenable selon les moyens financiers de Granby. Ce sera difficile de tout régler à temps pour l'hiver prochain, mais rien n'est impossible. On avait dit que l'autoroute des Cantons de l'Est nécessiterait des travaux d'une durée de 3 ans... Il a fallu seulement 18 mois pour la construire. On peut sûrement construire une aréna pour l'hiver prochain. Chose certaine, il faut une solution immédiate, car c'est une nécessité pour Granby", déclare M. Beaudry.

M. L'ECHEVIN EMILIE OUELLETTE: "Il faudra faire une très grande étude sur la question. Je reconnais que la perte est minime, financièrement pour Granby car les assurances protégeaient tout, et le terrain reste propriété de la Ville. Je crois impossible la solution du problème pour l'hiver prochain". a-t-il dit.

M. Bouchard continue en disant: "Il existe malheureusement à Granby un certain groupe qui a juré de s'opposer à tous les projets du maire Trépanier, ce qui est ridicule et incensé. On ne doit pas arrêter le progrès de Granby parce que M. Trépanier est le maire. Ce groupe demande un referendum sur une affaire de \$116,000, soit notre bibliothèque municipale, pour la simple raison que c'était l'idée du Maire. Où irons-nous si ça continue ainsi. Le progrès de Granby en dépend. Le problème de l'aréna se pose, et il doit être réglé pour l'automne prochain", termine M. Bouchard.

'Le public aura le dernier mot'

M. L'ECHEVIN G.E. GUILLETTE: "Le public aura à solutionner le problème, car c'est lui qui paie les taxes. Je serai contre tout projet atteignant le million de dollars, tout autant qu'une aréna de \$300,000 qui ne serait pas convenable ni utile pour une ville comme la nôtre. Je crois possible de bâtir une aréna aux besoins de Granby pour \$800,000 environ. Je reconnais l'urgence du problème qu'on doit résoudre le plus tôt possible. Il ne faudra pas agir à la légère, mais aussi agir plus rapidement que lors des discussions pour la rénovation. Ce fut ridicule. Il faut agir vite, et j'appuierai tout projet raisonnable", a déclaré M. Guillette.

M. L'ECHEVIN BRUCE PAYNE: "Je suis d'avis de confier le problème actuel de l'aréna qui est dirigé par M. Jean-Paul Bernier. Ce comité comprend des hommes très compétents qui pourraient sûrement mener à bien cette tâche, avec l'aide des Associations de Granby. Le comité pourrait ensuite nous transmettre ses recommandations que nous étudierons avec soin, pour ensuite les soumettre à la population. Il faudra attendre aussi pour savoir ce que la Ville retirera de cette aventure et utiliser l'argent qui reste à la réalisation d'un nouveau projet. Le public aura le dernier mot. Il sera difficile de faire quelque chose pour l'hiver prochain, mais le problème est urgent et il faudra en tenir compte" a-t-il dit.

M. L'ECHEVIN GILL LANGLOIS: "C'est vraiment regrettable, car nous avions quelque chose de très convenable à bon marché. Il nous faut une aréna à tout prix, mais c'est le public qui décidera. Rien n'est impossible, même si je crois la chose difficile pour l'automne prochain. Il faudrait commencer dès maintenant. Une étude approfondie sera nécessaire dans les circonstances. C'est un problème qu'il faut discuter maintenant, car il s'agit des loisirs de toute une ville, jeunes et adultes", ajoute M. Langlois.

M. BERNARD GODHUE: M. Godhue est président des Loisirs de Granby Inc. et voici ce qu'il nous déclare: "Il n'y a pas de choix. Il faut agir maintenant. Nous rêvions de deux aréna pour bientôt. Nous voilà sans aréna

La solution devra être trouvée rapidement afin que tout soit prêt pour l'automne prochain, car des milliers de jeunes garçons et jeunes filles ainsi que des milliers d'adultes n'ont que l'aréna comme centre de loisirs l'hiver. La solution devra être basée sur quelque chose de solide, et qu'il n'y ait aucun favoritisme afin de ne pas retarder la construction d'une nouvelle aréna. C'est un problème très grave qui surgit pour les Loisirs de Granby et pour toute la population, beaucoup plus grave qu'on voudrait le croire. Il faut faire quelque chose maintenant", déclare M. Godhue.

'Un problème de première urgence'

Me BERNARD TRUDEL: Me Bernard Trudel dynamique président de la Jeune Chambre de Granby a bien voulu ajouter quelques commentaires, soulignant qu'il s'agit là de son opinion personnelle, puisque la Jeune Chambre n'a pas eu le temps de se réunir depuis cet incendie, afin d'analyser la situation. Me Trudel nous déclare: "La Ville recouvre sûrement ses dépenses. Elle devra envisager aujourd'hui même la construction d'une aréna neuve, sur un autre terrain. Ce terrain devra être suffisamment grand pour songer à l'érection d'un complexe sportif dans l'avenir. La Ville doit aussi considérer ce problème comme PREMIERE URGENGE, car il s'agit des Loisirs de nos jeunes, et il ne faut pas jouer avec cela", souligne Me Bernard Trudel, président de la Jeune Chambre de Granby.

M. GASTON FAUSSE: Le fondateur des Vics de Granby qui est aussi vice-président de la ligue Provinciale senior du Québec s'est exprimé en ces termes, le soir de l'incendie "C'est une grande perte pour Granby, et aussi pour la ligue Provinciale. Cette dernière comptait sur le retour des Vics l'an prochain, ce qui sera difficile dans les circonstances. Cet incendie pourrait aussi coûter la vie à la ligue Provinciale. Il faudra agir maintenant. La Ville se devra faire vite, car les loisirs de toute une population en dépendent. Il ne faudra pas répéter la même erreur que lors des discussions sur l'achat et la réno-

vation de l'aréna soit reporter toujours à plus tard la solution du problème. C'est grave, et il faut agir maintenant non pas demain", a déclaré M. Fausse.

M. JEAN-PAUL PAPINEAU: M. Papineau président des Vics déclare de son côté: "C'est un dur coup pour les sportifs de Granby. Nous aimons bien notre aréna, malgré tout, et avec les rénovations, nous en aurions été fiers. Ce qui vient d'arriver est du passé. Il faut faire face au problème maintenant, et le solutionner à temps pour l'automne prochain, ce qui est possible. Lorsqu'on veut, on peut. Trop de citoyens, jeunes et adultes dépendent de l'aréna. Il faut agir, en limitant les études. On doit passer aux actes. Tant qu'aux Vics, le coup est dur mais non mortel. J'ai confiance que la Ville réagira rapidement et il faut battre le fer quand il est chaud, et je suis convaincu que la population entière envisage le problème de la même façon. Donc, une aréna neuve pour l'hiver prochain, c'est la seule solution", a ajouté M. Papineau.

Voilà les commentaires recueillis hier chez les différents citoyens de Granby qui sont directement intéressés au problème de l'aréna. On constate que tous préconisent une action immédiate, même si certains affichent plus de pessimisme que d'autres. Comme le soulignait Me Trudel: "On doit considérer ce problème comme PREMIERE URGENGE..."



LES EPERVIERS DE GRANBY ont connu une formidable saison, remportant 23 victoires en autant de parties, la dernière contre Adamsville, 6 à 1. Les Eperviers s'attaqueront maintenant au championnat provincial, à Québec. Ils sont confiants, de dire le gérant Jacques Goyette, de l'emporter. Cette photo nous fait voir les Eperviers. A l'avant, de gauche à droite, Gaëtan Jacques, Normand Archambault, Jacques Reid, Maurice Gaudreau, Donald Lauzon. Serge Gauvette. 2e rangée, Denis Martel, Gilles Gauvette, Serge Ruel, Jean Cordeau, Jacques Goyette, gérant, le capitaine Julien Chaussé recevant le trophée mérité dimanche dernier Gérald Martel, représentant O'Keefe, dont l'agent est M. Ernest Pouliot, commanditaire de l'équipe. M. Martel remet le trophée "Red Cap" à l'instructeur Jean-Claude Lévesque, et Noël Martel. Etait absent, Jacques Serge Jacques, Raymond Chaussé, Rosaire Wilcott des Huiles GR et Edgard Brochu.

Dimanche 3 Avril
HOTEL
Mont Shefford
NEMANQUEZ PAS
NOTRE SUCCULENT
BUFFET...
... FROID
AVEC ORCHESTRE
DE DANSE
LE PREMIER DIMANCHE
DE CHAQUE MOIS
SERVI DE 5:30 À 10 P.M.
\$3.50 PAR PERSONNE

mt orford

SAMEDI 2 AVRIL
Partie de Sucre avec Mario et les Moniteurs de l'Ecole de Ski

DIMANCHE 3 AVRIL
CONCERT DE FANFARE Harmonie Notre-Dame et Partie de Sucre

Etudiants (tout âge) profitez de vos vacances de Pâques:
5 JOURS DE SKI \$5.00
Usage illimité de toutes les remontées mécaniques durant 5 journées complètes - du lundi 4 avril au vendredi 8 avril inclusivement - conditions de ski exceptionnelles.

MAGOG (819) 843-6548 ~ MONTREAL (514) 878-1242

La Semelle grimpe encore

GRANBY -- L'équipe de la dernière position dans la ligue féminine de grosses quilles des Bons Commerces, La Semelle, a causé une surprise en blanchissant la Boulangerie Racine 4 à 0, pour ainsi se mériter un 3e blanchissage consécutif. En 15 jours, cette équipe a amassé 12 points au classement. La lutte s'annonce donc des plus vives.

La dernière rencontre régulière aura lieu mardi soir prochain, dans ce circuit du Ritz.

Le J.P. Papineau est assuré d'avance sur Fortin & Ménard. Racine est 3e avec 20 points, sept de moins que Fortin et trois de plus que La Semelle. Parmi les hautes marques de la journée, mentionnons Hélène Côté avec 435-159, Roland Lavigne 418-155, Jeannine Bourassa 415 166, Micheline Jean 406-147. Jeanne Jean a brillé aussi avec des simples de 154 et 145

Les quilleuses sont priées de prendre note que la dernière assemblée de la ligue aura lieu mardi soir prochain, le 5 avril à 8h au Ritz... Soyez présentes.

BON GOÛT ET PROGRÈS...

UNE TRADITION LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

NOUVELLE ALLURE INVITANTE
de la
BIÈRE DOW
DOW...TOUJOURS DE BON GOÛT
LA BIÈRE PLUS LIMPIDE ET PÉTILLANTE À LA SAVEUR PLUS RAFRAÎCHISSANTE
ADOPTÉZ L'EMBLÈME DE QUALITÉ DES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

ICI ET LÀ dans les SPORTS

"ON NOUS A PASSE UN AMHERST"
Roger Bédard est de retour à Granby depuis mercredi soir. Il a laissé à son épouse le soin de tout débaler, afin de consacrer ses premières heures parmi nous à ses nombreux amis qu'il n'avait pas revus, officiellement, depuis septembre dernier. Après quelques heures de recherche, nous avons finalement mis la main sur l'instructeur des Petes de

Peterborough, lequel sera notre invité à "Sportifs..." samedi, de 12h30 à 1h30, à CHEF. Nous désirons, comme tant d'autres, connaître les raisons de l'élimination des champions de la ligue Junior "A" de l'Ontario. Nous avons finalement rejoint Roger devant la télévision; il suivait avec attention le match Canadien-Toronto, et chaque but raté du Canadien provoquait chez lui une réaction qui

lui est bien familière. Que voulez-vous, il est Québécois, donc c'est une chose bien naturelle. D'ailleurs, Roger a subi l'élimination aux mains des Malboros de Toronto. Donc, la victoire du Canadien sur les Maple Leafs représentait beaucoup, pour satisfaire ses intérêts bien personnels.

Toujours est-il que nous avons finalement obtenu quelques confidences de Roger, au sujet de l'élimination des Petes aux

mains des Malboros. "L'histoire est simple", nous a-t-il confié. "Nous avons subi le même sort que les Vics à Amherst, il y a quelques années... exactement le même sort. Nous avons protesté, mais en vain. Les Malboros nous ont abattus à coup de bâton, et les blessures subies à Danny Grant et la maladie de mes deux gardiens de buts, ont été fatales. Voilà l'explication de la

(Suite en page 10)

COURSES au RICHELIEU

INSCRITS RÉSULTATS

SAMEDI

PREMIERE COURSE — Reclamer — \$1,000
 1 Tyson Dale A. Boucher 3
 2 Tim's Lad J. Gordon 9-2
 3 Mr Joe C. Bélanger 6
 4 Flash Dares H. Filion 6
 5 Wise Ways G. Lachance 8
 6 Lash Hanover V. Plouffe 8
 7 Joey Belwin G. Filion 10
 8 Arden Mist M. Turcotte

DEUXIEME COURSE — Reclamer — \$1,000
 5 Sarag Pick G. Filion 3
 1 K.T. Direct Y. Plouffe 4
 7 Bobby Larue Y. Demers 9-2
 4 Dora Harmon W. Bourgon 3
 3 Duches Day C. Lachance 6
 2 Shadow Gold C. Dupont 8
 8 Shy Counsel Laframboise 6
 6 Arden Mist M. Turcotte

TROISIEME COURSE — Conditions — \$1,200
 2 Edgewood Payne M. Turcotte 5-2
 3 Gaby Vonlan MacTavish 3
 5 Senator Mir MacTavish 4
 4 Ernie Tag R. Bardier 6
 1 Little Cherry H. Filion 6
 6 Pikelien H. Filion 8
 7 Cloverland Queen Y. Plouffe 8

QUATRIEME COURSE — Reclamer — \$1,000
 5 Miss Esther Temple H. Filion 3
 6 True Jack A. Boucher 4
 1 Martha's Son R. Gagné 5
 8 Rue Walters G. Filion 8
 7 Sweet Time R. Coutu 8
 2 Jody Marjan R. Desjardins 8
 4 Anthony's Dream Y. Plouffe 6
 3 J. B. Hal M. Turcotte 10

CINQUIEME COURSE — Conditions — \$1,200
 2 Northwood Baldy M. Gingras 3
 3 Mr Soudericker N. Bardier 7-2
 5 Success Brook G. Bardier 4
 4 Ima Johnston Lachance 6
 6 Rugged Pick MacTavish 6
 8 Mills Equine M. Houx 8
 5 Miss Flame M. Poulin 10

SIXIEME COURSE — Conditions — \$1,000
 6 Spaghetti Boy C. Bélanger 3
 7 Dan Dee Direct Lachance 4
 2 Miss Madeline G. Bardier 9-2
 1 Edgewood Merit R. Bardier 6
 3 Fedor's Boy Bergeon 6
 4 Pershing Polly M. Poulin 8
 8 Count Pick R. Bardier 8
 5 Breezeblow G. Filion 10

SEPTIEME COURSE — Reclamer — \$1,000
 3 Direct Bud H. Filion 3
 7 Leo Chief A. Boucher 4
 4 Incitatus M. Turcotte 4
 1 Sir Jasper C. Paradis 6
 2 Michael Mite C. Paradis 6
 6 Heiberber P. Caldwell 8
 8 Wavvy Yates Polowanuck 8
 5 Castle Leon Y. Plouffe 10

HUITIEME COURSE — Conditions — \$1,200
 7 Fiddler's Green C. Bélanger 5-2
 4 Miss Key Hal B. Davies 4
 1 His Royal Highness W. Plouffe 6
 2 Scotch Andy Laframboise 6
 6 Regret A. Bédard 6
 3 Sweeney Sam C. Pelletier 8
 8 Volo Dares MacTavish 8
 5 Dale Lind M. Turcotte 10

NEUVIEME COURSE — Prétères — \$1,500
 7 Whirlwind H. Filion 3
 4 J.J. Wann H. Filion 7-2
 1 Will Away M. Turcotte 4
 1 Drummond Widower S. Gagné 6
 5 Billy Bayama G. Filion 7
 3 P. W. Adios G. Bardier 7
 2 Royal Doctor K. Waples 10

DIXIEME COURSE — Reclamer — \$1,000
 2 Galt Way Express H. Filion 3
 1 Peter G. 2nd Robillard 7-2
 3 Penny Chief R. Boliv 4
 5 Sreedy Flash Y. Plouffe 6
 7 Chief Johnston W. Demers 6
 6 Commander Pick Robichaud 8
 4 Success Knight Coutu 10
 8 Sleep Hollow Girl 10

DIMANCHE

PREMIERE COURSE — Conditions — \$1,200
 3 Heavy Lad H. Filion 3
 2 Swift Yogi R. Feagan 7-2
 6 Tossia Hanover G. Filion 6
 8 Intrigant G. Filion 6
 7 Twinkle Comet P. Leboeuf 6
 3 Highley Johnny Duford 8
 4 Victory Sator Y. Plouffe 8
 1 Flemington Key G. Grimaison 10
 8 Aussi eligible: Flemington's Song

DEUXIEME COURSE — Conditions — \$1,200
 6 Colonel Stone T. Horton 3
 2 Rocky Lea Robillard 7-2
 1 Melody Smoky A. Boucher 4
 3 Mary Hanover G. Grimaison 8
 5 Myster Smith J. Gordon 6
 8 Intrusion C. Brousseau 8
 4 Jamie's Yankee C. Dupont 8

1 Prince E. Gratton Quessy 12
 Aussi eligible: Shafter King W. Bourgon

TROISIEME COURSE — Reclamer — \$1,000
 6 Lisa Queen Lachance 5-2
 3 Buddy Frasco R. Babbin 3
 7 Lady Camden H. Filion 4
 2 Moogie Dolly G. Filion 6
 3 Irene Kovale R. Bédard 6
 1 Go Jimmie A. Thérèse 8
 4 Mervin Hal Lavallee 8
 8 Calumet Cash A. Bédard 10
 Aussi eligible: Miss Valley R. Desjardins

QUATRIEME COURSE — Reclamer — \$1,000
 7 Danny Hal G. Miville 3
 1 Red Adam G. Lachance 4
 2 Nancy Scott M. Bergeron 4
 3 Hickory H. Waples 6
 6 Gary P. Gratton G. Filion 6
 5 Melvin's Son P. Robillard 8
 8 Rock Chief R. Bédard 8
 6 Sandy Rumbauch M. Hébert 12
 Aussi eligible: Y. Plouffe

CINQUIEME COURSE — Reclamer — \$1,500
 8 Singing Heather H. Filion 3
 7 Michel C. Pelletier 7-2
 3 Swing Harmon R. Caldwell 9-2
 4 Leo M. Wann R. Boliv 4
 1 C. J. McKillop R. Feagan 6
 6 Shafter Diamond Lachance 8
 4 Gary Johnston R. Bédard 8
 5 R. Kelly Chief Brousseau 10

SIXIEME COURSE — Conditions — \$1,200
 2 Envy H. Filion 3
 1 Queen's Magistrate G. Filion 7-2
 3 Count Newport Lachance 4
 8 Northwood Archie Corbin 6
 7 Fritz F. Mor A. Boucher 6
 4 Kora's Jay G. Miville 8
 6 Joy Johnston R. Bédard 8
 5 Roland Duke Quessy 10

TROT — Conditions — \$1,200
 3 The Capon Baillargeon 5-2
 8 Quil Adios H. Filion 3
 1 Coronado Hanover C. Poulin 9-2
 7 Harlan Boy B. Davies 6
 4 Dark Potomac G. Filion 6
 6 Mr Juliette Desrochers 8
 4 Major Law A. Thérèse 8
 6 Gary Johnston R. Bédard 8
 5 R. Kelly Chief Brousseau 10

SEPTIEME COURSE — Reclamer — \$1,500
 8 Quil Adios H. Filion 3
 3 Windy City K. Waples 7-2
 3 Happy Ibaif Charbonneau 4
 4 J. S. Dale Lachance 6
 2 Fast Traffic Y. Demers 6
 2 Fava's Best A. Bédard 8
 6 Gary Johnston R. Bédard 8
 4 Valiant Pick G. Filion 10

NEUVIEME COURSE — Conditions — \$1,800
 5 D and M H. Filion 3
 2 Brave Will Lachance 6
 3 Leon Springport P. Grier 4
 1 Adios Ray C. Robillard 6
 4 Cooperativ Y. Plouffe 6
 6 Prince River Baillargeon 8
 6 Bolo Hal G. Filion 8
 7 Good Point R. Feagan 10

DIXIEME COURSE — Conditions — \$1,200
 6 R. Yankee Wann R. Boliv 5-2
 8 Northwood Combat Waples 4
 2 Shavie Wayne R. Feagan 4
 7 Midas Hanover C. Poulin 6
 4 S. Dale W. Plouffe 6
 5 Money Bags A. Boucher 8
 3 Denon Rainbow Martineau 8
 4 Collins Key R. Coutu 12
 Aussi eligible: Shafter King W. Bourgon

COMPTEURS DE LA LHN

	B.	A.	Pts
HULL, Chicago	53	42	95
Rousseau, Can.	30	46	76
Howe, Detroit	29	46	75
Mikha, Chicago	28	47	75
Béliveau, Can.	27	46	73
Ullman, Detroit	30	41	71
Delvecchio, Det.	31	38	69
Nevin, N.Y.	27	33	62
Richard, a.Cn.	21	37	58
Oliver, Boston	18	39	57
Mahovich, To.	32	24	56
Pulford, Toronto	28	27	55
Bucyk, Boston	27	28	55
Esposito, Chicago	27	26	53

Sanders en avant

GREENSBORO, C.-N. (PA) — Doug Sanders a calé un birde à l'avant-dernier trou hier en rejoignant Tom Weiskopf au premier rang avec un total de 135 à mi-chemin de l'omnidu de Greensboro, doté d'une bourse de \$100,000.

Sanders, qui dominait après la première ronde avec un 65, a dû se contenter d'un 70 hier alors que Weiskopf roulait un 67, quatre sous la normale.

Quelque 75 golfeurs ont évité l'élimination avec un total de 147 ou mieux.

Al Geiberger n'affichait qu'un coup de retard sur les meneurs avec un 133, suivi à 137 par Dave Jagan, Steve Reid et R.H. Sikes.

A 138, on retrouve le champion actuel Sam Snead, Howie Johnson, Terry Hill et Terry Wilcox.

PREMIERE COURSE, Trot (conditions), Bourse:\$1,200
 Prix:
 2 Trader Jet 4.80 3.30 2.90
 6 Sing Along 3.20 2.70
 8 Mr Media 5.10

DEUXIEME COURSE, Amble (à réclamer: \$2,500 - \$3,500), Bourse:\$1,000
 Prix:
 1 Battle C Adios 5.80 3.80 3.10
 5 Lincoln Chipper 6.20 4.60
 4 Ganderette 4.40
 Le Double (2-1) a payé \$19.50

TROISIEME COURSE, Amble (conditions) Bourse:\$1,200
 Prix:
 4 Senator Duke 15.50 6.30 4.70
 2 Stronghold 3.50 3.60
 7 Meadow Wayne 8.10

QUATRIEME COURSE Amble (à réclamer: \$2,000 - \$2,500), Bourse:\$1,000
 Prix:
 5 Kay Harmony 14.00 4.80 3.00
 3 Moomie Dolly 3.30 2.50
 1 Candy Reed 3.20

La Quiniela (3-5) a payé \$10.00.

CINQUIEME COURSE - Amble (à réclamer: \$2,000 - \$2,500), Bourse:\$1,000
 Prix:
 5 Wicomico Way 8.10 4.00 3.40
 3 G M See 7.30 3.80
 1 Felipa 3.00

SIXIEME COURSE, Amble (à réclamer: \$1,500 - \$2,000), Bourse:\$1,000
 Prix:
 1 Teresa Mary 4.00 3.20 2.50
 7 Princess Stars 3.70 3.10
 2 Stella McPherson 4.30

SEPTIEME COURSE, Trot (à réclamer: \$3,000 - \$3,500), Bourse:\$1,200
 Prix:
 3 Proper Way 7.40 4.60 3.00
 7 Tye 15.90 6.30
 1 My Prince 2.60

La Quiniela (3-7) a payé \$78.10.

HUITIEME COURSE, Amble (conditions), Bourse: \$1,200
 Prix:
 5 Volo Tide 405.0 12.00 6.90
 3 Shadydale Chant 7.80 4.70
 7 Billie Blue G. 3.30

NEUVIEME COURSE, Trot (à réclamer: \$4,000 - conditions), Bourse: \$1,400
 Prix:
 7 Worthy Me 4.30 3.50 3.00
 4 Hoot Charm 9.60 5.50
 8 Lord Claire 7.90

DIXIEME COURSE, Amble (à réclamer: \$2,500 - \$3,000), Bourse:\$1,000
 Prix:
 1 Majors Fairy 6.60 4.00 3.30
 7 Mary Lyn 3.90 2.80
 5 Stewart's Clan 5.50
 L'Exacta (1-7) a payé \$24.40
 ASSISTANCE: 7,882
 PARIS: \$413,728

1 point suffira aux Canadiens

Par la PRESSE CANADIENNE
 Les Black Hawks de Chicago ont une opportunité, en fin de semaine, de faire disparaître une impression qu'ils ont créée involontairement dans le passé, mais ils auront besoin de l'aide des Rangers de New York.

Alors que le calendrier de la ligue Nationale de hockey se termine en fin de semaine, les Hawks, reconnus pour faiblir dans le dernier droit, accusent un retard de quatre points sur les meneurs, les Canadiens de Montréal. Ainsi, les Hawks ont besoin d'un combinaison de deux gains personnels et de deux revers des Canadiens pour rejoindre ces derniers au premier rang.

Dans un tel cas, le championnat serait décerné à l'équipe qui a récolté le plus grand nombre de buts. Or, les Hawks affichent un avantage de huit filets dans ce domaine aux dépens des Canadiens, qu'ils affrontent ce soir dans un match important. Les Hawks n'ont jamais remporté le championnat de la saison régulière.

Dimanche soir, les Hawks se rendent à Boston tandis que les Canadiens visitent New York. Ce soir, les Leafs de Toronto reçoivent les Rangers et com-

plètent leur calendrier régulier à Detroit le lendemain.

Hawks
 Les Hawks ont fini en deuxième place à cinq occasions, la première fois en 1935. En 1959, ils ont participé aux séries éliminatoires pour la première fois en 13 ans en terminant en 3^e place.

En 1961, ils ont remporté la coupe Stanley pour la première fois depuis 1938.

En 1963, ils ont terminé au deuxième rang pour la première fois en 28 ans.

Ils ont répété l'exploit en 1964, mais sont tombés en troisième place la saison dernière.

Au cours des sept dernières saisons, ils ont fini au 3^e rang à cinq occasions et en deuxième place, deux fois.

Le fait le plus décevant demeure leur faiblesse au cours des trois dernières saisons alors qu'ils semblaient assurés de terminer au sommet. A chaque occasion, ils ont fléchi dans le dernier droit.

Par ailleurs, les Leafs ont fait savoir hier que Frank Mahovich ne participerait pas aux deux parties de la fin de semaine, tout en étant un débutant douteux lors de l'ouverture des séries éliminatoires la semaine prochaine à la suite d'une blessure subie à un genou jeudi soir.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

En cas d'égalité, la 5^e place sera attribuée à l'équipe qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires. Les Bruins en affichent présentement 20, soit deux de plus que les Rangers.

Enfin, les deux seules positions encore indéterminées sont la 5^e et la 6^e places, car les Bruins et les Rangers sont sur un pied d'égalité au 5^e rang avec 46 points.

Clay menacé de prison

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Clay menacé de prison

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

Le juge a déclaré que Clay était coupable de "mépris de cour" et qu'il devrait être prêt à expliquer pourquoi il n'a pas versé à son ex-épouse sa pension alimentaire et les frais de son avocat, sinon il l'enverrait en prison.

La cause a été remise mardi prochain après que l'avocat de Clay eût promis que son client serait alors présent.

MIAMI, Floride (PA) — Un juge a clairement indiqué hier son intention d'envoyer Cassius Clay en prison si ce dernier ne commençait pas à verser une pension alimentaire à son épouse, divorcée il y a 21-2 mois.

Clay et son ex-épouse étaient absents à l'audience.

COUP D'OEIL dans la N.H.L.

LES COMPTEURS DE LA NATIONALE ET LA SECONDE MOITIE DE LA SAISON

MONTREAL - S'il est vrai que le fameux compteur des Black Hawks de Chicago, Bobby Hull, a facilement dominé chez les compteurs de la ligue Nationale de hockey durant la 1ère moitié de la saison - il prit alors une avance de 13 points sur son plus proche rival il n'a pu faire aussi bien durant la seconde moitié du calendrier. Hull même actuellement le bal, chez les compteurs, avec une avance de 19 points, mais il n'est pas assuré néanmoins de récolter le boni de \$500, qui est remis au meilleur compteur de la seconde moitié de la saison. Hull, en 31 joutes depuis que les Hawks ont joué leur 35e partie de la saison a amassé 39 points et est celui qui a le mieux fait durant la seconde demie, mais le capitaine du Canadien, Jean Béliveau, le suit de près avec 38 points. Les récentes statistiques de la LHN en marge des compteurs et qui ont trait aux joutes disputées jusqu'à dimanche soir dernier, le 27 mars inclusivement, démontrent de plus que Hull a eu un rival très sérieux pour les buts durant la seconde demie. Hull a bien compté 21 buts durant ce temps mais l'habile Frank Mahovlich, du Toronto, a fait presque aussi bien avec 20. Hull, incidemment, avait réussi 32 buts durant la 1ère demie, soit 14 de plus que son plus proche rival d'alors, son coéquipier Stan Mikita. On notera de plus que Hull n'est pas le seul compteur qui n'a pu faire aussi bien durant la seconde demie et chez les 10 meilleurs compteurs pour la saison entière, jusqu'ici, seuls Béliveau et Mahovlich ont pu faire mieux que durant la 1ère demie. Mikita, qui fut le meneur pour les assistances durant la 1ère moitié ou plutôt celui qui est le meneur pour la saison jusqu'ici avec 47 - Robert Rousseau, du Canadien fut le meneur pour la 1ère demie avec 26 contre 23 pour Mikita - est le meneur pour ce qui a trait aux assistances réussies durant la seconde moitié. Il en a réussi 24 jusqu'ici tandis que Rousseau a dû se contenter de 19.

Après Hull et Béliveau, c'est l'infortuné vétérinaire des Red Wings de Detroit, Gordie Howe, qui a amassé le plus grand nombre de points durant la seconde moitié de la saison soit 35. Il en avait réussi 38 durant la 1ère moitié. Faisons remarquer ici que le meneur chez les compteurs pour la seconde moitié de la saison recevra \$500, tandis que le second meilleur compteur récoltera, lui, \$250.

En ce qui a trait à la seconde moitié de la saison, toujours, la lutte a été extrêmement serrée chez les gardiens entre le Canadien et le Toronto. Un boni de \$250, va au meneur de la seconde moitié et après les joutes de dimanche soir dernier, les gardiens du Canadien, Lorne Worsley et Charlie Hodge, avaient une avance d'un seul but sur ceux du Toronto. Ces derniers avaient toutefois une joute de plus à jouer. Johnny Bower, qui a pris part à 12 joutes des Leafs durant la seconde moitié affiche la meilleure moyenne pour cette période avec 2:01 buts contre par joute. Lorne Worsley, du Canadien, a pris part à 26 joutes de son club et a conservé une moyenne de 2:14 buts contre.

La grande différence chez les Leafs au cours de cette seconde moitié a certes été son jeu défensif. Durant la 1ère demie, les Leafs n'ont pu réussir un seul blanchissage et ils ont été blanchis eux mêmes cinq fois. Durant la seconde demie, ce fut une toute autre affaire et Bower, le réserviste Bruce Gamble et aussi Terry Sawchuk se sont distingués avec huit blanchissages dont quatre furent réussis par Gamble quand il eut à remplacer Bower et Sawchuk, blessés.

Le jeu défensif superbe des Leafs durant cette seconde demie leur a de fait permis de faire presque aussi bien que le Canadien et si les Leafs sont en 3e place pour la saison entière jusqu'ici ils se méritent la seconde place pour ce qui a trait aux joutes de la seconde moitié seulement. Ils ont en effet amassé 38 points en 31 joutes alors tandis que le Canadien, en 32 parties, a amassé 40 points. Il en avait amassé 44 en 35 joutes au cours de la 1ère moitié. Le Toronto, lui avait réussi 39 points en 35 joutes alors.

Le Chicago a réussi 46 points au cours de ses 35 premières parties de la saison et il en a ensuite amassé 34 au cours de ses 32 dernières. Le Detroit avec 42 points à l'aide de ses 35 premières joutes n'a pu faire aussi bien durant la seconde demie et s'est contenté de 29 points en 33 parties alors. Les Bruins de Boston, eux, ont mieux fait durant la seconde demie. Ils ont en effet réussi 26 points avec encore trois joutes à faire tandis que durant leurs 35 premières joutes ils ont amassé seulement 18 points.

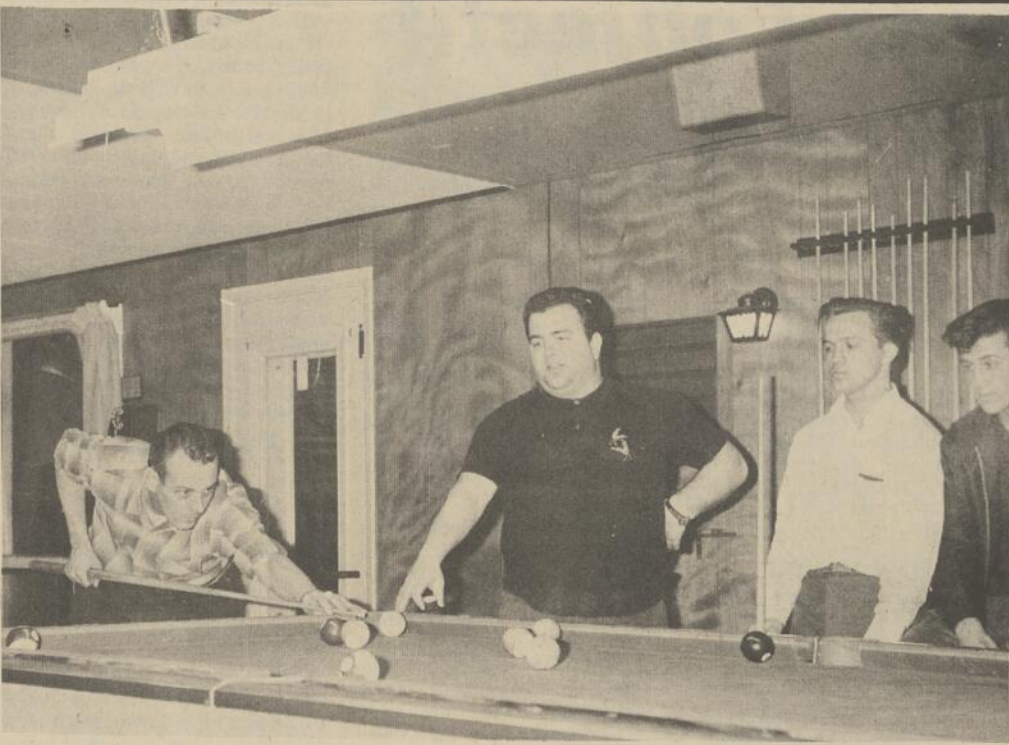
Les Rangers de New York enfin, après avoir récolté 23 points en 35 joutes durant la 1ère moitié, ont amassé exactement le même nombre durant la seconde demie mais ils ont encore trois joutes à faire.

Voici des détails quand aux statistiques chez les compteurs et aussi le classement des clubs en marge de la seconde moitié de la saison, du moins jusqu'ici dans la ligue Nationale en incluant les joutes du dimanche, 27 mars 1966:

CLASSEMENT POUR LA 2e MOITIE DE LA SAISON							
	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	32	18	10	4	100	77	40
Toronto	31	17	10	4	97	78	38
Chicago	32	15	13	4	101	87	34
Détroit	33	11	15	7	95	97	29
Boston	32	12	18	2	88	121	26
New York	32	10	19	3	91	119	23

(INCLUANT LES JOUTES DU 27 MARS, 1966)					
Joueurs	C	PJ	Buts	Ass	Pts
Bobby Hull	Chi.	31	21	18	39
Jean Béliveau	Mtl.	32	15	23	38
Gord Howe	Det.	33	13	22	35

Stan Mikita	Chi.	30	10	24	34	Wally Boyer	Tor.	29	0	11	11
Bobby Rousseau	Mtl.	32	14	19	33	Bob Dillabough	Bos.	20	4	6	10
Alex Delvecchio	Dét.	33	17	15	32	Allan Stanley	Tor.	24	2	8	10
Frank Mahovlich	Tor.	31	20	10	30	Brit Selby	Tor.	27	2	8	10
John Bucyk	Bos.	32	16	14	30	Pierre Pilote	Chi.	15	0	9	9
Norm Ullman	Dét.	33	13	16	28	Wayne Hillman	N.Y.	32	0	9	9
Bob Nevin	N.Y.	32	11	17	28	Bert Marshall	Det.	33	0	9	9
Dave Keon	Tor.	31	12	15	27	Doug Robinson	N.Y.	25	5	3	8
Gilles Tremblay	Mtl.	32	12	15	27	Yvan Cournoyer	Mtl.	28	2	6	8
Jean Ratelle	N.Y.	32	10	17	27	John Ferguson	Mtl.	28	3	4	7
Phil Esposito	Chi.	31	13	12	25	Al Langlois	Bos.	32	2	5	7
Dick Duff	Mtl.	32	11	14	25	Gary Bergman	Dét.	29	1	6	7
Don Marshall	N.Y.	31	14	10	24	Rod Selling	N.Y.	31	2	4	6
Pit Martin	Bos.	32	14	10	24	Doug Jarrett	Chi.	28	1	5	6
Paul Henderson	Dét.	33	10	14	24	Elmer Vasko	Chi.	30	1	5	6
George Armstrong	Tor.	31	8	16	24	Bryan Watson	Dét.	33	1	5	6
Murray Oliver	Bos.	32	5	19	24	Noel Price	Mtl.	14	0	6	6
Reg Fleming	N.Y.	32	10	13	23	Gary Doak	Bos.	17	0	6	6
Bill Hay	Chi.	31	9	14	23	Jacques Laperrière	Dét.	3	0	0	0
Henri Richard	Mtl.	28	8	15	23	Léo Boivin	Tot.	20	0	6	6
Ron Ellis	Tor.	31	13	9	22	Terry Harper	Mtl.	32	0	6	6
Chico Maki	Chi.	31	9	13	22	Orland Kurtenbach	Tor.	31	3	2	5
Floyd Smith	Dét.	33	9	13	22	Jim Roberts	Mtl.	32	3	2	5
Pat Stapleton	Chi.	32	2	20	22	Gary Peters	N.Y.	27	2	3	5
Vic Hadfield	N.Y.	31	11	10	21	Bob Plager	N.Y.	15	0	5	5
Dean Prentice	Dét.	17	6	7	13	Forbes Kennedy	Bos.	30	3	1	4
J.C. Tremblay	Bos.	16	1	7	8	Val Fonteyne	Dét.	33	2	2	4
John McKenzie	Tot.	33	7	17	21	Dave Balon	Mtl.	15	1	3	4
John MacKenzie	Mtl.	32	4	17	21	Doug Barkley	Chi.	8	0	4	4
Bob Pulford	Bos.	32	12	8	20	Jean Guy Talbot	Mtl.	24	0	4	4
Earl Ingfield	Tor.	31	10	10	20	Matt Ravlich	Chi.	25	0	4	4
Bill Hicke	N.Y.	31	9	11	20	Ted Green	Bos.	7	2	1	3
Larry Hillman	N.Y.	32	6	14	20	Don Awrey	Bos.	32	2	1	3
Ed Shack	Tor.	31	2	18	20	Ted Harris	Mtl.	15	0	3	3
Claude Provost	Mtl.	32	10	9	19	Bob Baun	Tor.	21	0	3	3
Doug Mohns	Chi.	32	10	9	19	Arnie Brown	N.Y.	26	0	3	3
Ken Stewart	Bos.	32	10	9	19	Bob Leiter	Bos.	6	2	0	2
Ken Wharram	Chi.	32	11	7	18	Wayne Rivers	Bos.	2	1	1	2
Ralph Backstrom	Mtl.	32	9	9	18	Ron Schock	Bos.	9	1	1	2
Tom Williams	Bos.	32	6	11	17	Cesare Maniago	N.Y.	23	0	2	2
Andy Bathgate	Dét.	33	4	13	17	Marcel Pronovost	Tor.	15	1	0	1
Eric Nesterenko	Chi.	30	6	10	16	Pete Goegan	Dét.	6	0	1	1
Phil Goyette	N.Y.	27	3	13	16	Dave Dyrden	Chi.	6	0	1	1
Ed Westfall	Bos.	30	3	12	15	Ab McDonald	Dét.	10	0	1	1
Jean-Marotte	Bos.	32	3	12	15	Johnny Bower	Tor.	12	0	1	1
Claude Larose	Mtl.	31	8	5	13	Al MacNeil	Chi.	29	0	1	1
Bruce MacGregor	Det.	33	8	5	13	Fred Stanfield	Chi.	11	0	0	0
Jim Neilson	N.Y.	32	4	9	13	Ed Giacomin	N.Y.	9	0	0	0
Parker MacDonald	Dét.	30	3	10	13	Terry Sawchuk	Tor.	9	0	0	0
Ken Hodge	Chi.	29	4	8	12	Bernie Parent	Bos.	13	0	0	0
Tim Horton	Tor.	31	4	8	12	Ed Johnston	Bos.	24	0	0	0
Bill Gadsby	Dét.	32	4	8	12	Lorne Worsley	Mtl.	26	0	0	0
Red Kelly	Tor.	31	3	9	12	Glenn Hall	Chi.	29	0	0	0
Lou Angotti	Chi.	26	2	10	12	Roger Crozier	Dét.	30	0	0	0
Harry Howell	N.Y.	32	2	10	12						
Bob Woytowich	Bos.	32	0	12	12						
Peter Stelmowski	Tor.	26	4	7	11						
Kent Douglas	Tor.	25	2	9	11						



UNE NOUVELLE SALLE DE BILLARD a fait son apparition à Acton Vale et sur notre photo, nous voyons quelques amateurs pratiquer un sport qu'il n'ont pas eu l'occasion de pratiquer depuis près de dix ans. La nouvelle salle de billard "Caroussel" a été aménagée par M. Jacques Jetté et l'ouverture eut lieu cette semaine. Sur notre photo de gauche à droite, M. Gilles Labrie, M. Jacques Jetté gérant de la salle et M. Fernand Lemoine. (Photo Studio Ivano, Acton Vale)

Une nouvelle salle de billard à Acton Vale

ACTON VALE -- M. l'abbé Zoile Lussier, curé d'Acton Vale a béni la nouvelle salle de billard d'Acton Vale tandis que S.H. le maire Henri Bois-

vert accompagné des échevins Anatole Bergeron et Elzéar Cabana a coupé le ruban traditionnel inaugurant ainsi cet établissement, que les amateurs de billard attendaient depuis longtemps.

Cette nouvelle salle de billard est située sur la rue Beau-grand dans l'ancienne salle de danse "Le Caroussel". M. Jacques Jetté en est le gérant. Jacques est le fils de M. et Mme René Jetté d'Acton Vale et le frère de Jean-Pierre, André, Marcel, Claude, Serge et Alain une famille de sportifs. Avant de venir s'établir à Acton Vale, Jacques demeurait à Ste-Thérèse, où il était reconnu comme un grand sportif. Tout comme son frère Jean-Pierre, il est barbier de son métier, mais le sport semble sa principale préoccupation.

Avant de venir s'installer à Acton Vale, l'ami Jacques a décidé de visiter trois locaux de billard, et après mûres réflexions, il rendit visite à M. Jean-Paul Lapointe afin de louer le Caroussel qu'il jugea l'endroit idéal pour l'installation

Jacques fit les quelques réparations et changements qui s'imposaient avec l'aide de son père et de ses frères et quelques jours plus tard il ouvrait les portes de son établissement qui fut immédiatement envahi par les amateurs qui sont privés d'un tel amusement depuis près de 10 ans.

Mardi soir dernier, il invita les autorités religieuses et municipales d'Acton Vale à procéder à la bénédiction et à l'inauguration de son établissement. Une cinquantaine de personnes ont tenu à assister à ces cérémonies, après quoi ils ont été invités à jouer sur les tables modernes et munies de tous les derniers perfectionnements, aux frais de la maison.

Au sujet de ce matériel des plus modernes, Jacques a dit "Je voulais que les amateurs d'Acton Vale soient gâtés au point de vue matériel, c'est donc dans ce but que j'ai choisi ce qu'il y a de mieux sur le marché au point de vue perfectionnement". Notre correspondant a visité cette salle dont l'ambiance et l'atmosphère (suite à la page 8)

DANSE DU CLUB DE SKI BRUCK

COWNASVILLE - Une grande danse, organisée par le Club de Ski Bruck, aura lieu samedi le neuf avril, à neuf heures, au Pinnacle Lodge, au Lac Selby.

A cette occasion, plusieurs prix de présence seront offerts entre autres, une paire de skis de belle valeur.

L'orchestre de M. Maurice Goulet dispensera la musique.

Les personnes intéressées à recevoir de plus amples informations peuvent appeler au numéro 263-1721.

RÈGLEMENTS DES CONCOURS ARTISTIQUES DU QUÉBEC - 1966

Monsieur Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec, annonce les règlements des Concours artistiques du Québec qui comprennent, cette année, six sections réparties en deux catégories:

Concours de la catégorie A groupant trois sections:



A-peinture

B-arts graphiques

C-sculpture

Concours de la catégorie B groupant, elle aussi, trois sections:



A-affiche et art publicitaire

B-tissage, tissus peints et tapisserie

C-poterie, céramique, orfèvrerie, émaillerie

Sont désormais abolis les trois prix traditionnels attribués dans chaque section. À la place, les deux comités d'acquisition du Musée du Québec et du Musée d'Art contemporain achèteront à leur valeur déclarée, jusqu'à concurrence de \$32,000, autant d'œuvres qu'ils jugeront à propos d'acquérir pour leurs collections respectives.

Les concours sont ouverts à tout citoyen canadien résidant au Québec depuis six mois avant l'ouverture de chaque catégorie de concours.

Chaque candidat ne peut présenter qu'une œuvre par section; mais il peut poser sa candidature dans toutes les sections qui lui agréent, soit exclues les copies, les œuvres déjà vendues ou provenant de l'extérieur du Québec; tout candidat est présumé consentir à céder son œuvre, le cas échéant, à l'un ou l'autre musée au prix de la valeur déclarée apparaissant sur sa fiche d'inscription. Chaque œuvre doit porter la signature de son auteur sous réserve de ce qui est stipulé dans les règlements particuliers de chaque section.

Les œuvres soumises aux concours de la catégorie B (arts appliqués) devront parvenir au Musée du Québec, Parc des Champs de Bataille, Québec (6e), du 21 au 29 avril à 16h45 au plus tard, à l'exclusion des samedi et dimanche, 23 et 24 avril.

Quant aux concours de la catégorie A (arts gratuits), les œuvres devront parvenir au Musée d'Art contemporain, 404, est, rue Sherbrooke, Montréal, du 22 août au 2 septembre, à 16h45 au plus tard, à l'exclusion des samedi et dimanche, 27 et 28 août.

Il ne sera tenu aucun compte des envois qui parviendront à l'un ou l'autre musée après l'heure limite et la date de clôture respective à chaque catégorie de concours. De même, le ministre refusera-t-il l'inscription des œuvres dont les frais de transport n'auront pas été entièrement acquittés à l'avance ou qui arriveront détériorées à destination. Pour s'éviter toute déconvenue, les candidats sont invités à prendre les mesures en conséquence.

La Commission des Musées du Québec et les deux comités d'acquisition du Musée du Québec et du Musée d'Art contemporain agiront, soit comme jury d'élimination préliminaire, soit par alternance, comme jurys de sélection définitive, conformément à la politique d'achat de chacun des deux musées. La Commission peut attribuer en plus des mentions honorifiques. Les œuvres acquises et celles portant mention seront exposées.

L'ouverture de l'exposition des concours de la catégorie B se tiendra au Musée du Québec, le 4 mai 1966. Celle de l'exposition des concours de la catégorie A, le 8 septembre, au Musée d'Art contemporain.

On peut se procurer les règlements et les fiches d'inscription officielles en s'adressant au:

Secrétariat des Concours Artistiques du Québec
MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
Hôtel du Gouvernement, Québec (4e), Québec

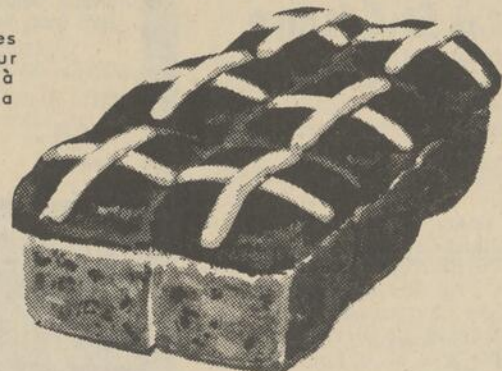
Idéal pour l'homme actif LE PANTALON DURAPRESS en laine peignée pure ne perd jamais son pli

\$19.98
TIP TOP TAILORS
10, St-Joseph Granby

BRIOCHE DU CAREME

Vous pouvez vous procurer ces succulentes brioches, tous les vendredis de votre livreur courtois Racine, elles seront également à votre disposition tous les jours durant la semaine Sainte.

BIEN FRAICHES
PAQUET DE 12 50¢



COMMANDEZ DES MAINTENANT

DE VOTRE LIVREUR
GATEAU DE PAQUES
décoré genre nid, à 1.25 et à 1.50
autre genre à \$1.00



PETITS
OEUF - GATEAUX
Boîte de 6

55¢

OEUF - GATEAUX
recouverts de
glacage au chocolat

85¢ - \$1.00



LA BOULANGERIE

RACINE LTEE

A VOTRE SERVICE DE

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Vous aurez sans doute à faire preuve de patience et de tact dans vos relations familiales. D'excellentes influences s'exercent dans plusieurs domaines.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Vous êtes dans d'excellentes dispositions pour surmonter des obstacles qui se présenteront sur votre route. Vos informations viennent de bonne source.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Une amitié très précieuse peut vous être d'un grand confort. Équilibrez votre budget et efforcez-vous de réprimer une tendance aux dépenses excessives.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Faites appel à votre tact et freinez vos mouvements d'humeur si vous vous heurtez à des difficultés; elles ne seront que passagères.

22 juillet au 21 août (LE LION) Evitez de prendre part à des bavardages qui peuvent vous apporter des complications. Les influences harmonieuses qui s'exercent présentement peuvent donner une forme définitive à vos projets sentimentaux.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Vous pourrez bénéficier des renseignements et conseils reçus d'un ami. Faites en sorte qu'une initiative ne puisse être interprétée de façon nuisible pour vous.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Un voyage passé ou récent vous sert de prétexte pour renouer des amitiées nées au cours de ce voyage. Laissez-vous inviter ou entraîner dans des sorties.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Ne comptez pas modifier le cours des événements, même si vous en éprouvez le désir; il vaut mieux attendre patiemment qu'ils prennent une autre tournure.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Vos raisonnements et vos décisions prennent des points faibles; efforcez-vous de les découvrir de façon à y remédier. Vos relations avec les autres réclament de la délicatesse.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Sortez, ayez des conversations; vous avez besoin d'exprimer vos conceptions et de connaître celles des autres, ainsi que leur manière de procéder.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Il vous faut être précis et persuasif dans vos relations avec les autres. Assurez-vous de posséder des perspectives exactes dans tout ce qui vous concerne.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Il vous sera facile de perdre le sol sous vos pieds dans des affaires financières. N'effectuez pas des démarches ou des déplacements prématurés.



Nous apercevons ici les dames qui s'occupent d'emballer les jonquilles afin de les distribuer dans les différents établissements et maisons privées. Nous reconnaissons de gauche à droite: Mme Thérèse Forget, M. Eddy Martel, Mme Marcel St-Pierre, Mme Henri Robidoux, Mme Ernest Lacroix.

Dès la première journée de la vente des jonquilles

On dépasse l'objectif de 1,750 douzaines!

GRANBY -- Les Jonquilles ont envahi notre ville hier, le premier avril, et aujourd'hui la vente se poursuit. Cette vente intense se fait actuellement dans Granby au profit de la Société Canadienne du Cancer, dans le but de compléter la campagne de souscription qui aura lieu du 11 au 25 avril. M. Louis-Philippe Lemay est le président de la Société à Granby, et M. Jean-Paul Chapdelaine est le président de la campagne de souscription pour l'année 1966 dans le comté de Shefford.

Dès la première journée, soit hier, l'objectif prévu fut dépassé et se chiffre à 1,750 douzaines de jonquilles. Il y a également vente des jonquilles de plastiques sous forme de "Tag-day", par les "Girls Guide", dont Mme H.C. Monk est la responsable, et les majorettes Impériales de Granby sous la responsabilité de Mme Gill Langlois. Tout ce travail

se fait bénévolement. L'emballage de fleurs se fait à deux endroits à Granby et des dames viennent y travailler. Nous pouvons noter l'I.O.D.E. (Imperial Order Daughters of England), un mouvement qui ressemble à l'ordre des Filles d'Isabelle, mais pour l'élément anglais. Les fleurs proviennent de Victoria, Colombie-Britannique, et arrivent à Dorval par avion de Air Canada. De Montréal, elles sont envoyées à tous les districts responsables. Mme Ernest Lacroix qui supervise toutes les livraisons nous dit que lors de la campagne de souscription et la journée des jonquilles, on veut que l'élément anglais et l'élément français travaillent ensemble. C'est déjà une belle réussite. Les approches pour la vente des jonquilles sont faites par téléphone, dans les établissements et les maisons privées. Des bénévoles s'occupent de faire la livraison.

Le district de Granby recevait hier la visite de Mlle Dupuis, l.l., de l'unité mobile pour la Société Canadienne du Cancer. Le travail de Mlle Dupuis consiste en une éducation sur les moyens préventifs du cancer, auprès des employés d'usines. Elle est employée par la Société Canadienne du Cancer, de Montréal, et est venue à Granby afin d'offrir sa collaboration pour la livraison des jonquilles.

Si dès la première journée on a dépassé l'objectif prévu de la vente, c'est grâce au bon vouloir et la collaboration du public de Granby. On demande encore à la population de notre ville de bien accueillir les bénévoles qui passeront dans Granby lors de la Campagne de souscription qui aura lieu du 11 au 25 avril. La journée de la jonquille marque un début de la campagne de souscription en plus d'en être un complément.

Clôture des cours de préparation au mariage

Mariage blanc à St-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) -- Un bon nombre de couples ont suivi les cours de préparation au mariage donnés à St-Césaire. Plusieurs conférenciers ont également été invités pour donner des conférences sur les différents sujets que comprennent les cours.

Voici ceux qui ont donné des conférences au différents cours: M. l'abbé Galpeau, M. le curé Poitevin, de St-Joseph de Granby, le notaire M. Gilbert Denincoeur, de St-Césaire Dr Dufort et garde Pion, l'Équipe Sérénité M. et Mme Fabien Poirier, M. et Mme René Brodeur, M. l'abbé Desparts de St-Sébastien M. et Mme J.A. Lemieux, M. et Mme Clément Lessard, M. et Mme Yves Bien-venue.

Il y eut un souper communautaire, pour lequel des dons furent donnés gratuitement par: M. H. McGale, Echo de la Mode de Granby, M. Roger Viens Rita, fleuriste, M. Martial Viens, M. Henriot Bienvenue et bien d'autres comme Coke et 7up. Ce souper fut une réussite et tous se séparèrent sur une entente amicale.

Voici maintenant la liste de ceux qui ont suivi les cours: Mlle et MM. Louise Dauphinais et Marcel Viens, Nicole Benoit et Normand Turmel, Jacqueline Couture et Normand Roy, Lise Chaput et Denis Robert, Francine Messier et Denis Ricard, Lucie Girard et Pierre

Peloquin, Jocelyne Morrow et Jacques Normandin, Jeannine Ménard et Normand Monast, Huguette Normandin et Pierre Mercure, Francine Alix et Marcel Girard, Huguette Benoit et Yvon Tétréault, Pauline Trahan et Michel Lévis Jeannette Dubois et Roger Trahan Pierrette Meunier et Gérald Brodeur, Cécile Guertin et Réjean Beaugard, Raymonde Loiselle et Marcel Beaugard, Cécile Larose et Gaston Brodeur, Irène Monast et Réjean Brodeur, Pierrette Ducharme et Bruno Audet, Marguerite Lacoste et Rino Denis, Madeleine Mathieu et Lauréat Gendron, Jeanne d'Arc Chagnon et Roland Beaudry, Gisèle Chagnon et Denis Allard, Jacqueline Angers et J.P. Métivier.



Le Dr BEN WEIDER, N.D., diététicien et professeur de culture physique, vous révèle comment vous pouvez acquérir une silhouette admirable.

SOYEZ BELLE

sans contredit!

Par le Dr BEN WEIDER, N.D.

Si vous voulez perdre ou gagner du poids, raffermir votre poitrine, amincir votre taille et vos hanches, assouplir vos bras et vos jambes, etc., vous pouvez réaliser cela, d'une façon sûre et sans vous priver, en suivant chez nous ma méthode à domicile universellement connue.

VOICI UN EXEMPLE



Remarquez dans la photo de gauche combien forte était Mlle Thérèse Brunelle avant de commencer à suivre ma méthode. Elle pesait 187 1/2 lbs. Dans la photo de droite vous voyez l'étonnante transformation physique obtenue par Mlle Brunelle grâce à la Méthode Weider. Elle a abaissé son poids à 125 lbs. Elle a réduit son buste de 44 1/2" à 37"; sa taille de 36" à 25" et ses hanches de 51" à 37". Non seulement sa silhouette est devenue une raison de fierté pour Mlle Brunelle mais elle paraît beaucoup plus jeune et se porte à ravir. Avec la méthode Weider vous aussi vous pouvez atteindre des résultats semblables.

Profitez donc de cette offre. Sur demande, je vous enverrai gratuitement mon cours de culture physique et beauté accompagné de plusieurs revues illustrées, brochures, etc. C'est une valeur de \$7.00 que vous recevrez sans charge en postant simplement le coupon ci-bas.

COURS GRATUIT

Institut Weider, Dept. V E
2875 Bates Rd., Montréal 26, P.Q.

Ci-joint 25 pour frais d'envoi. S.V.P. m'envoyer votre COURS GRATUIT sans aucune obligation pour moi.

Nom.....
Adresse.....
Ville.....

MESSIEURS, ATTENTION! Si vous voulez être forts, musclés, admirés... si vous souhaitez améliorer votre apparence, votre physique et votre santé, postez-nous ce coupon, avec 25 pour frais d'envoi, en indiquant: POUR HOMMES ou ENFANTS. Avec notre cours de culture physique GRATUIT vous recevrez des circulaires et magazines, dont "Santé et Force". Vous vous félicitez de l'avoir demandé.

Naissances à St-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) -- Voici la liste des derniers baptisés à St-Césaire:

BARSALOU -- Joseph, Aimé, Roger, Mario, fils de M. et Mme Marcel Barsalou (Estelle Langevin). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Roland Desautels.

CHARBONNEAU -- Marie, Julie, France, fille de M. et Mme Roger Charbonneau (Claire Léotourneau). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Clément Léotourneau.



L'HOTEL MONT SHEFFORD de Granby s'avère l'établissement qui jouit de la plus grande renommée, dans notre ville. Le chef cuisinier de cet établissement, M. Jean Larochelle, a inauguré en novembre dernier, le buffet froid du premier dimanche de chaque mois. Depuis, les adeptes de la bonne fourchette s'y donnent rendez-vous et peuvent constater l'immense travail de préparation, d'imagination et de variation à tous les plats présentés. Demain, cet événement gastronomique aura lieu pour la sixième fois. Mais que nous réserve Jean Larochelle? La photo présente le cinquième de la table du dernier buffet froid avec tous les plaisirs de l'art de bien manger. Durant la dégustation des plats vous aurez le plaisir d'entendre l'ensemble de Gerry Blais et Mme A. Gravel à l'orgue.



VOYAGES à MONTREAL

Lundi le 4 Avril
Départ du terminus à 7h.15 am
Retour pour le souper

VISITES: au CANAL 10
PLAZA ST-HUBERT

vous assisterez aussi au programme "Vive la vie" sur les ondes de CKVL

PRIX DU BILLET: \$2.25

INFORMATION:
Mme Emile Beaudry: 378-6158



UN SALON MODELE
Grâce à vos meubles modernisés

REMBOURRAGE
PAR DES EXPERTS
Directement à la manufacture

SATISFACTION GARANTIE - ESTIMES GRATUITS
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30

SHEFFORD CHESTERFIELD LTEE
Chemin St-Paul Granby 378-7101



CE BLAZER CROISE en cheviotte peignée à l'étiquette Woolmark, porté sur un pantalon en lisse à petits carreaux blancs et noirs, représente une des dernières innovations dans le vêtement tout-aller. Par Cambridge Clothes. Les caractéristiques de ce blazer -- revers demi pointus, boutons métalliques, poches en biais avec surpiqûre à 3/8 de pouce -- fentes latérales doubles et profondes. Pantalon à deux vent uni et à revers.

On trouve élégance et budget raisonnable chez

PAUL ROBERGE

Mercurie pour hommes et jeunes gens
390, Principale GRANBY Tél. 378-4466

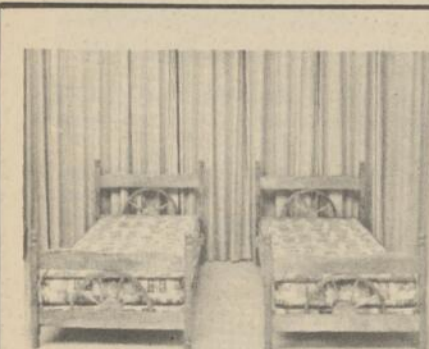
RESIDENCE WASIDARAGO 1966

Ste-Cécile de Milton (8 milles de Granby)

Pension d'été du Centre Montréalais de Danse Professionnelle
Dir. SEDA ZARE
Asst. dir. Marie Côté
4 juillet au 15 Août

PROGRAMME DE DANSE COMPLET
COURS SPECIAL POUR PROFESSEURS

Information et Inscription:
La secrétaire: 937-1471
Brochure sur demande
223a Melville, Montréal 6.



LITS POUR ENFANTS

Superposés ou jumeaux

STYLE COLONIAL

Deux sommiers rembourrés, deux matelas à ressorts MORIGEAU-LOCK, une échelle et une barre de garde.



MEUBLES IDEAL

M. Réal Couture, gérant

Coin Principale et Phoenix

378-2012

Granby



L'arrivée du 'France' sera un événement inoubliable



LE MARIAGE, CA SE PREPARE—Mme Peter Kerrigan, l'une des deux femmes à faire partie du Conseil supérieur de la famille du Québec, composé de neuf membres, est d'avis qu'une meilleure préparation au mariage sauverait bien des familles. Mme Kerrigan espère qu'un jour viendra où les cours de préparation au mariage seront obligatoires pour les jeunes gens et jeunes filles qui songent à fonder un foyer. (Photo PC)

MONTREAL (PC)—L'arrivée du "France" à Québec le 9 mai 1967 promet d'être un événement inoubliable. Jamais paquebot de la taille du grand navire français n'a encore remonté le Saint-Laurent et c'est déjà un véritable défi que de l'amener jusqu'à Québec.

Mais la visite du "France" à une centaine de milles de l'emplacement de l'Expo, à peine quinze jours après l'ouverture de l'exposition universelle, suscite le plus vif intérêt non seulement parce qu'il est "le plus long paquebot au monde" mais encore parce qu'il porte à chacun de ses voyages outre-mer le prestige de la nation française.

La visite du "France" sur le Saint-Laurent dépasse donc de beaucoup le simple aspect d'un voyage commercial et doit être considérée comme une expression des liens étroits, historiques et culturels qui unissent le Canada et la France. La France aura donc aux portes de l'Expo "un pavillon flottant" qui lui attirera tout aussi bien qu'à l'Île Ronde l'admiration des foules.

Aussi se réjouira-t-on particulièrement en milieu québécois d'apprendre que le prestigieux vaisseau de 66,000 tonnes fera escale de quatre jours à Québec et que durant ces quatre jours une série de manifestations populaires et culturelles témoignera de la présence du "France" à l'endroit même où trois siècles auparavant s'arrêtait le "Don de Dieu" de Champlain.

On se fera une idée des dimensions du "France" en songeant que le grand paquebot occupera à lui seul tout le quai de l'Anse-au-Foulon, où s'élève la gare maritime Champlain.

Le pont de Québec en provenance de Southampton et du Havre, le "France" jettera l'ancre à Québec le 9 mai. Il n'en repartira que le 13 pour rentrer à Southampton et au Havre le 18 mai.

Non seulement le public sera-t-il admis à son bord durant les quatre jours d'escale à Québec, mais encore pourra-t-il participer à quelques-unes des nombreuses manifestations qui entoureront cette visite exceptionnelle.

Il est absolument impossible de diriger le "France" en amont de Québec. En premier lieu, sa superstructure élevée

lui interdit de passer sous le pont de Québec. L'espace qui sépare la surface de l'onde du tablier du pont est d'environ 180 pieds et le "France" accuse un peu plus de 200 pieds de hauteur, de la ligne d'eau à l'extrémité de ses cheminées à ailerons.

Mais il n'y a pas que cela. Son tirant d'eau que l'on situe à environ 34 pieds, ne laisserait qu'une marge de sécurité bien faible en-dessous de la quille. Le chenal est censé être creusé à 35 pieds mais la faible niveau de l'eau des dernières années rend de moins en moins certaine cette profondeur.

De plus, la longueur du navire rendrait son voyage particulièrement périlleux dans le chenal sinueux du fleuve. Sa largeur enfin écarte toute possibilité de rencontre dans le chenal entre Québec et Montréal.

L'on s'attend à ce que le "France" soit rempli à pleine capacité pour ce voyage extraordinaire d'Europe à Québec. C'est donc dire qu'il portera les 2,000 passagers prévus et répartis en 1ère classe et en classe touristique, en plus de maintenir à son bord un équipage de plus de 1,000 hommes.

Depuis sa mise en service au mois de janvier 1962, le "France" a transporté au-delà de 250,000 voyageurs tant sur l'Atlantique-Nord dans son service La Havre-New-York que dans ses croisières dans les Caraïbes et dans la Méditerranée.

La Compagnie générale transatlantique à qui appartient le prestigieux navire souhaite évidemment qu'un grand nombre de Canadiens voudront se prévaloir du départ de Québec pour se rendre en Europe à bord du "France".

Ajoutons qu'un autre navire de la même société, le "Flandre", paquebot de 20,000 tonnes, effectuera deux voyages à Montréal au cours du mois d'août 1967.

DISTRIBUTRICE EXCLUSIVE

Brassière moderne sur mesure

- beauté - confort - confiance -



MME J. ALLARD

360, rue Villeneuve

St-Joseph

FIBRE POLYPROPYLENE

ne rétrécit pas
ne déteint pas
se lave et sèche à la machine

P.S. Tricotez et tissez à un prix minime.

Mesures d'épargne

NOUVELLES D'ALLEMAGNE

Bonn (DaD) — Juste avant la fin de l'année, le Parlement fédéral a voté, en dépit de l'opposition du parti social-démocrate, un projet de loi prévoyant une série de mesures d'épargne pour assurer l'équilibre du budget 1966. On prévoit en effet des réductions budgétaires d'un montant de 3,4 milliards de DM (850 millions de dollars). Aux termes de cette loi, les dépenses prévues à l'automne dernier, surtout dans le domaine social, vont être réduites et reportées à l'année prochaine.

Le gouvernement avait supprimé 2,2 milliards de DM (550 millions de dollars) dans le projet de loi budgétaire 1966 et avait prévu d'autres compressions d'un montant de 2,1 milliards de DM (525 millions de dollars). Le budget dont l'équilibre est ainsi assuré s'élève à 69,4 milliards de DM (17,35 milliards de dollars).

DE LOURDES CHARGES

Le gouvernement fédéral a pris ces mesures draconiennes en réduisant les dépenses publiques pour stabiliser la monnaie allemande. Les réactions de l'opinion publique prouvent que les Allemands comprennent la situation. La République fédérale doit encore supporter de lourdes charges dues aux conséquences de la guerre et à la division de l'Allemagne. Les prestations sociales et le

niveau de vie ne peuvent continuer à s'accroître sur le même rythme que les années précédentes. Dans le domaine de l'économie est valable également le principe suivant lequel on ne peut dépenser davantage que l'on ne possède.

A signaler, en ce qui concerne les mesures d'épargne qu'elles ne touchent pas les secteurs vitaux et qu'elles ne risquent pas d'entraver la croissance économique de la République fédérale. L'accord s'est réalisé très rapidement sur la nécessité d'affecter des crédits supplémentaires à la science et à la recherche en dépit de la situation budgétaire tendue. Ces secteurs revêtent en effet une grande importance pour la République fédérale et lui permettent d'affirmer sa position dans le concert des nations.

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Il va de soi que le gouvernement fédéral a aussi examiné le problème des crédits accordés à l'aide au développement. Mais sur le plan de la coopération économique avec les pays moins nantis on n'escompte pas de réductions budgétaires.

La République fédérale est trop consciente de la nécessité de fournir une aide financière et une assistance technique aux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pour songer à appliquer des mesures d'épargne dans ce secteur.

Hôtesse de la maison de Dieu

Par DONAT VALOIS

QUEBEC (PC)—Elles sont 17, des étudiantes pour la plupart, à la tenue impeccable, qui viennent bénévolement, tous les dimanches, prêter main forte à l'abbé Richard Couture, curé de la jeune paroisse Ste-Odile, à Québec.

On les appelle les "hôtesse de la maison de Dieu." On les voit depuis huit mois, habillées d'un tailleur bleu, coiffées d'une toque, placer les fidèles à l'heure des offices religieux, recueillir leurs offrandes et, par la suite, en faire le compte et ramasser les objets oubliés dans les bancs de l'église.

Elles assument avec brio une tâche qui était, depuis la fondation de cette paroisse de 6,000 âmes, il y a environ cinq ans, dévolue à des hommes; et cela à la grande satisfaction du curé Couture et de ses ouailles.

Elles sont toutes âgées de 17 à 21 ans et ont toutes répondu avec le même enthousiasme, le même empressement, à l'appel lancé en mai dernier par le curé Couture, au retour d'un voyage en Italie où il a rapporté l'idée, avoué-t-il.

Au début, elles étaient 13 vo-

lontaires mais, peu à peu, d'autres compagnes sont venues grossir les rangs et sa partager les tâches. Le paroissien Léon Mercier, directeur d'école et marguillier qui recrute et dirige les "hôtesse de la maison de Dieu", cherche encore quelques jeunes filles pour compléter son groupe.

M. Mercier explique que les conditions pour devenir hôtesse sont le sérieux, la bonne réputation et le don de soi.

"Elles font un travail méritoire, leur tenue est soignée, leur travail plein de zèle et de discrétion," dit-il.

A son avis, la paroisse Ste-Odile est la seule au Québec qui peut se vanter de posséder un tel service, assumé par des jeunes filles.

Les hôtesse de la maison de Dieu se réunissent à chaque mois, sous la direction de M. Mercier qui leur procure conseils et explications dans leur travail.

"C'est parfois difficile de toutes les grouper en même temps parce que certaines travaillent et d'autres sont étudiantes, mais nous y arrivons toujours," note le directeur.

En Allemagne

Un étudiant sur 10 est d'origine étrangère

NOUVELLES D'ALLEMAGNE

Cologne (DaD) — Comme l'a annoncé la Commission allemande de l'Unesco à Cologne, 25,000 étudiants étrangers étaient inscrits en 1964 dans les universités, écoles supérieures et écoles de formation professionnelle allemandes. La République fédérale est en troisième position sur le plan international en ce qui concerne le nombre des étudiants étrangers. L'enquête a révélé que les États-Unis viennent en tête pour le nombre des étudiants étrangers inscrits dans leurs établissements d'enseignement (74,000). Ils sont suivis par la France (30,000 étrangers); l'Union soviétique occupe la quatrième place (21,000 étudiants en 1964). Les statistiques de l'Unesco montrent qu'un étudiant sur dix en République fédérale est un étranger.

NOUVELLES BRÈVES

Des orgueilleux

En langue Urdu, le mot Pakistan signifie "la terre des purs".

Un vrai centre

La ville de Moscou a reçu le nom de capitale des cinq mers, parce que des canaux la relient aux mers caspienne, azov, baltique, noire et blanche.



Fait à noter au sujet de votre quotidien:

vous pouvez le lire quand ça vous plaît

Votre quotidien, vous pouvez le commencer, le mettre de côté, le reprendre. On ne vous interrompt pas pour vous faire écouter une annonce. La publicité qu'il contient, vous pouvez la lire si vous le désirez, ou ne pas la lire. Mais nous savons, cependant, qu'elle vous intéresse.

Une enquête effectuée auprès de 42,000 foyers, d'un littoral à l'autre, a révélé que 93% à 94%, respectivement, des gens appartenant à la catégorie moyenne et à la catégorie supérieure de revenu préfèrent la publicité dans les quotidiens à toute autre forme de réclame.

Une autre enquête, dont les résultats ont été confirmés par la Fondation Canadienne de Recherche Publicitaire, en a expliqué

la raison: ils estiment que la publicité dans les journaux est plus digne de confiance (41%), et moins susceptible de les irriter (92%). En fait, 83% des gens se servent de leur quotidien comme d'un guide pour leurs achats.

Si vous en concluez que la publicité dans les quotidiens exerce une plus forte influence sur les achats des Canadiens que toute autre forme de réclame, vous avez parfaitement raison.

La plupart des annonceurs n'ignorent pas que les annonces de quotidiens jouent un rôle très important. C'est pourquoi ils publient continuellement des annonces dans les quotidiens. Et vous les lisez, parce qu'elles vous intéressent... même si vous ne les lisez que lorsque cela vous plaît.

Publié par La Voix de l'Est, quotidien membre de

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ÉDITEURS DE JOURNAUX QUOTIDIENS

55 Avenue University, Toronto

R. A. Barford, gérant général

La direction et le personnel de notre magasin s'unissent pour présenter aux parents et amis de monsieur Aimé Laurion leurs sincères condoléances



Harvey Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE

CARRIERES ET PROFESSIONS

ON DEMANDE MECANICIENS (CHAUFFEURS) DE MACHINES FIXES — 4A

Position permanente, doit posséder licence provinciale '4A' Pour rendez-vous ou renseignements téléphonez ou écrivez au bureau du personnel: **ARMSTRONG CORK CANADA LIMITED** 33 rue Taylor, Waterloo Tél. 539-2772 (34638)

DACTYLOGRAPHES (HOMME OU FEMME)

Compagnie en pleine expansion requiert les services d'une jeune fille ou jeune homme gradué d'école avec connaissances de dactylographie.

— Bilinguisme essentiel.
— Connaissances de machine comptable, un atout.
Bénéfices sociaux usuels.

S'adresser par écrit à **Case 4094, La Voix de l'Est, Granby.** (34691)

CONTREMAITRE

Les Services d'un contremaître de corps "shift" sont requis pour le département de la production de notre usine de produits lamellés, située à St-Jean, P. Qué.

Les candidats devront être bilingues, avoir complété leur 12ième année d'études ou plus, et posséder de 3 à 4 ans d'expérience comme contremaître dans l'industrie manufacturière.

Le salaire est basé sur la compétence et l'expérience. Excellents bénéfices marginaux.

ECRIRE AU DEPARTEMENT DU PERSONNEL

CYANAMID OF CANADA LTD

Département des Produits de Construction C.P. 430, St-Jean, P.Q. (34652)

NIVEAU SENIOR ET INTERMEDIAIRE

Une importante compagnie canadienne dont les bureaux sont situés dans la région de Montréal est à la recherche de dessinateurs expérimentés en mécanique.

Ces positions sont disponibles dans la section du génie en recherche et développement. La préminence de la compagnie dans ses opérations offre d'excellentes possibilités à longs termes de carrière et d'avancement.

Veuillez faire application par écrit, fournissant tous les détails sur votre expérience et qualifications à :

Case 4093, La Voix de l'Est, Granby (34641)

COFFRES-FORTS A VENDRE

Nous avons deux coffres-forts usagés à vendre à prix très raisonnables S'adresser à La Voix de l'Est - Granby

tél. 372-5433

Demander

M. Claude Brasseur

Méfiez-vous des imitations



Le seul club automobile provincial reconnu par la Canadian Automobile Association (CAA) et l'American Automobile Association (AAA).

M. MARCEL MARTEL, 144, rue DERAGON, Granby n'est plus autorisé à représenter ou à percevoir les primes ou quelque argent pour et au nom de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC

et du **CLUB AUTOMOBILE QUEBEC**

(Au service de l'automobiliste du Québec depuis 1912)

871, Chemin St-Louis

Québec, Qué.

MESDAMES!

Avez-vous besoin d'argent? Représentez AVON dans votre voisinage à des heures qui vous conviennent. Ecrivez à C.P. 112, Outremont 8, P.Q. (34170)

A VENDRE

JOLI BUNGALOW situé rue Hébert avec prêt de la Centrale d'Hypothèque à 6 1/2% avec rabais de 3% et bonus d'hiver de \$500.00. Peu de comptant.

CONSTRUISEZ-VOUS DES MAINTENANT

S'adresser à: **GAUDREAU & GINCE** 348 Paré, tél. 372-4226 ou 352 Dérignon, tél. 378-3835. (34685)

ANIMAUX MORTS OU VIVANTS

A. Picard Enr. MEILLEURS PRIX **ST-HYACINTHE 773-2939**
STE-ROSALIE 799-3312
STE-SABINE 276-4403 Nous acceptons frais interurbains. (34685)

MONSIEUR LE POMICULTEUR!

VOICI POUR VOUS LE PULVERISATEUR VICTAIR

et ses nombreux avantages. — VICTAIR qui n'exige aucun moteur lui-même, est un remarquable gicleur d'insecticide, des plus efficaces sur les vergers et fermes de la région. Il donne plus et coûte (moins du tiers du prix de tout autre gicleur.) VICTAIR qui lance jusqu'à 24 gallons à la minute dans une double concentration, couvre une étendue deux fois plus grande du même coup. VICTAIR vous sauve des dépenses de gazoline et huile, diminue vos coûts de pulvérisation et épargne votre temps. Vous pouvez obtenir plus amples renseignements ou même une démonstration gratuite et sans aucune obligation de votre part, en contactant

GORDON GOULD, tél. 379-5570, Abbotsford (34749)

COWANSVILLE

BUNGALOW DE 5 PIECES — 125 RUE VILAS

Placage de Brique — Abri d'Auto 3 Chambres à Coucher — Sous-Sol en Béton Centre-Châssis — Grillage Moustiquaire

PRIX \$12,000.

Versement Initial Modique L.N.H.

LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

50, rue Couture, Sherbrooke, C.P. 810

TEL.: 567-5239 (34679)

ENCAN

ENCAN SUR LA FERME DE GERARD GERVAIS dans le village de ST-ISIDORE (Laprairie), Qué. Lundi le 11 avril 1966 à 12.00 a.m. précises

TOUT SERA VENDU SANS RESERVE 53 têtes d'animaux Holstein, toutes claires de test fédéral et toutes claires vaccinées. Ce troupeau comprend 52 bonnes vaches à lait de choix, soit fraîches veilles avec veaux, plusieurs autres de veaux, plusieurs autres de veaux-unes saillies pour l'autonomie; 1 taureau de 2 ans (très bon reproducteur). Ceel est un très bon troupeau d'animaux de type laitier.

Tracteur Case 1965 Diesel No 530, avec Draft-O-Matic, prise de force vivante, hydraulique, et att. 3 pts (seulement 230 heures d'ouvrage); tracteur Case 1965 Diesel No 530, avec blocage du différentiel, chargeur sur le devant, fourche à fumier, pelle à gravelle et chaînes (seulement 35 heures d'ouvrage); tracteur International Super-tracteur International Super-tracteur avec prise de force vivante, poulie et chaînes, 3 chaudières, tous munis d'une conduite hydraulique. Conditionneur New Holland 1965, modèle 450, att. 3 pts, niveau de coupe à 70 pouces, att. 3 pts, remorque à 2 roues; bassin réfrigérant (bulk tank) d'une capacité de 70 bidons (1 an d'usage); trayeuse Chote Boy avec moteur, compresseur, broyage et 5 chaudières; réservoir à eau; 1 voiture Ailes Chalmers avec déchargeuse automatique; 3 voitures Normara avec monte-à-foin; 1 aspirateur à grain avec moteur; arrosoir Clasa, att. 3 pts; boîte à grain pour voiture; monte-balle sur le champ H.O.V. Grove Spécial avec attachement; 1 modèle International de 40 disques de 36 pds sur pneus avec fond de toile (sur P.T.O.); charrieuse à roues; herse à ressorts à 4 panneaux; herse à finir; quantité de foin; avoine et ensilage de blé d'Inde et quantité de stock de hangar. Toute cette machinerie est presque neuve et très propre.

CAUSE DE L'ENCAN: Mortalité. CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endossement à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 6%.

AUSI A VENDRE: La ferme de 130 arpents avec d'excellentes bâtisses presque neuves. Contrat de lait de 52,360 lbs. Pour information ou demande de crédit, veuillez communiquer avec l'encanteur.

JULES COTE

Encanteur bilingue licencié 974 rue Sud, Cowansville Téléphone: 263-0670 ou 295-2130 (34729)

ENCAN

A COMMISSION Mardi soir à 7:30 p.m. à la Salle Pingouin chemin St-Paul, tout près des limites de Granby.

SERA VENDU: Ménage complet de maison comprenant congélateur 26 pi avec garantie sur les lieux; frigidaire; 2 sets de chaises; table foncée; T.V. 21 po.; laveuse automatique remontée à neuf; poêle électrique 40 po., 220 volts; lit superposé (à 2 étages); radio; vaisselle; set de cuisine; coffre d'outils; set mécanique 7 forces en bonne condition; et nombreux autres articles trop long à énumérer.

JEAN-GUY GELINEAU

Encanteur licencié R. R. No 2 WEST SHEFFORD TEL.: 372-4292 (34704)

PROVINCE DE QUEBEC Municipalité Scolaire de Commission Scolaire Régionale de Missisquoi AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, Qué.

A la session régulière de la commission scolaire régionale de Missisquoi, tenue à 8:30 p.m. à l'école Curé A. Petit de Cowansville, le 2 mars 1966, à laquelle assistaient messieurs Gaston R. Bachand, président, Gaston Mollereau, Marcel Duquay, Gérard Nadeau, commissaires, Leonard Archambault, délégué, André Pontbriand, documentaliste, Gérard Soulard, éducation physique, Jean-Paul Couture, aviseur légal, François Allard, secrétaire. **Bième proposition:** — Considérant le rapport soumis par le comité régional de planification scolaire. — Considérant les résolutions de la commission scolaire régionale de Missisquoi, en date du 22 avril 1965, amendées le 15 septembre pour que deux écoles à caractères identiques soient construites immédiatement et simultanément à Farnham et à Cowansville pour répondre aux besoins de la population de ces secteurs et des que le besoin sera établi, une autre construction pour le secteur de Bedford. — Considérant que notre commission scolaire régionale est autorisée par monsieur le Ministre de l'Éducation à établir comme première étape le présent calendrier d'opération: a) Construction d'une école polyvalente pour 2000 élèves à Cowansville. b) Construction d'une école polyvalente pour 1000 élèves à Farnham. Il est en conséquence proposé par monsieur le commissaire Gérard Nadeau, unanimement approuvé et résolu (sujet à toutes approbations nécessaires) que la commission scolaire régionale de Missisquoi achète de la cité de Farnham, au prix de six cent quarante dollars (\$640.00) l'arpent en superficie plus ou moins composé d'une partie du lot numéro 283) deux cent quatre vingt trois, non divisé des plans et livres de renvoi officiels du cadastre de la Ville de Farnham, que la Cité de Farnham a acquis de l'Honorable Maurice Archambault et monsieur Guy Migué et que la Cité de Farnham accepte la somme de seize cents dollars (\$1,600.) produite le 15 février 1966 en acompte sur le prix d'achat. Le susdit terrain ne devra servir qu'à la construction du complexe scolaire de la commission scolaire régionale de Missisquoi à Farnham. La Cité se réserve toutefois à même le terrain ci-dessus désigné, un emplacement suffisant pour l'établissement de son centre culturel, lequel emplacement sera à être déterminé par les autorités concernées ou autre autorité compétente, acceptée par la commission scolaire régionale de Missisquoi et la Cité de Farnham. Tout le terrain qui ne sera pas utilisé à des fins scolaires devra être offert à la Cité au même prix d'acquisition avant d'être offert à toute autre personne. Monsieur Gaston R. Bachand, président et monsieur François Allard, secrétaire-administratif, sont autorisés par les présentes à signer l'acte d'achat pour et au nom de la commission scolaire régionale de Missisquoi. Adopté. Donnée à Cowansville, ce septième jour de mars, mil neuf cent soixante-six.

F. ALLARD, Secrétaire-Trésorier (34743)

AVIS PUBLIC

Avec la venue du printemps, la municipalité du Canton de Granby demande à ses contribuables de bien surveiller les feux d'herbe qui peuvent mettre en danger les bâtisses voisines.

Les résidents du Canton de Granby sont priés de ne pas appeler le Service des Incendies de Granby pour des feux d'herbe non dangereux, car ils devront en payer les frais qui sont parfois assez élevés.

Me Lindor TETREAU, secrétaire-trésorier, Municipalité du Canton de Granby. (34751)

AVIS LEGAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT D'IBERVILLE.

DANS LA COUR SUPERIEURE

No 14,170 District d'Iberville HENRI CHOINIERE et CLAUDE LAUZON, avocats régulièrement inscrits au Tableau de l'Ordre des avocats de la province de Québec, et ayant payé toutes leurs cotisations pour l'année courante, domiciliés et résidents à Iberville, district d'Iberville. Demandeurs

— vs — RENE SASSEVILLE, domicilié et résident au numéro 96 de la rue Foch, St-Jean, en le district d'Iberville. Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. Saint-Jean, ce 25 mars 1966.

Jean-Paul GUILLET Député Notaire C.S. (34647)

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE GRANBY

AVIS PUBLIC

AUX ELECTEURS PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES DE LA CITE DE GRANBY

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNE que le conseil municipal de la Cité de Granby, à une séance régulière tenue lundi le 21 mars 1966, a adopté le règlement No 556 intitulé: "Règlement décrétant la construction d'une bibliothèque municipale et un emprunt pour acquies le coût".

Le susdit règlement est déposé à mon bureau, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

AVIS PUBLIC EST DE PLUS DONNE convoquant les électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables de la cité de Granby, à voter aux fins d'approuver ou de rejeter le susdit règlement numéro 556, lors du scrutin qui sera tenu lundi, le 25 avril 1966, entre neuf heures (9 hres) du matin et neuf heures (9 hres) de l'après-midi, dans la salle du conseil municipal, et autres bureaux situés dans l'Hôtel de ville, Granby, P.Q., où les votes sur le susdit règlement seront alors reçus.

Ce dont toute personne intéressée est priée de prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.

DONNE A GRANBY, ce 1er avril 1966. DONAT BROUSSEAU, Greffier de la Cité.

PROVINCE OF QUEBEC CITY OF GRANBY

PUBLIC NOTICE

TO THE MUNICIPAL ELECTORS OWNERS OF TAXABLE IMMOVABLES OF THE CITY OF GRANBY

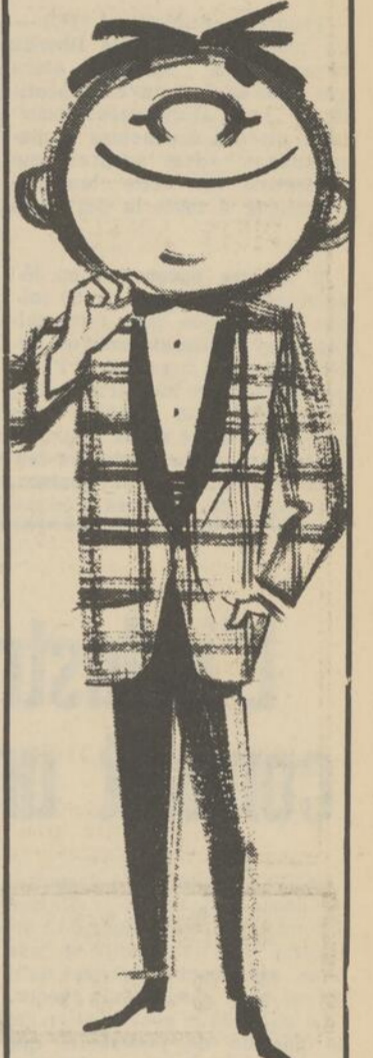
PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN, that at a regular session of the municipal council of the City of Granby, held on Monday, March 21st, 1966, in the City Hall, Granby, Que., by-law No 556 has been adopted to decree the construction of a Municipal Library and a loan to pay for the costs.

This by-law has been deposited in my office, for the information of all persons interested.

PUBLIC NOTICE IS ALSO HEREBY GIVEN, calling upon the municipal electors who are owners of taxable immovables in the City of Granby, to vote so that they may approve or reject said by-law No 556, by means of a poll to be held on Monday, April 25th, 1966, from nine o'clock A.M. (9 o'clock A.M.) to nine o'clock P.M. (9 o'clock P.M.) in the Municipal Council Chamber and in other offices located in the City Hall, Granby, P.Q., where votes will be received concerning the afore-said by-law.

GIVEN at Granby, this 1st day of April 1966. DONAT BROUSSEAU City Clerk. (34740)

AVEZ-VOUS REMARQUE MA NOUVELLE VOITURE?



C'est une magnifique occasion que je n'ai pas manquée.

UNE VERITABLE AUBAINE.

Grâce à qui? Au service des Annonces Classées. Et il y avait d'autres offres du genre parmi les petites annonces; je n'avais vraiment que l'embaras du choix.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

A VENDRE

EQUIPEMENT BOUCHERIE-EPICERIE AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE TERMES DE FINANCEMENT FACILES

Comprenant:

- 2 comptoirs réfrigérés à viande, ouverts ou fermés grands assortis.
- 12 réfrigérateurs produits laitiers, 2 et 3 étages, choix de grands.
- 27 comptoirs fruits et légumes, modèles récents.
- 9 congélateurs ouverts 8' et 12'.
- 4 chambres froides complètement démontables.
- 7 blocs de boucher 24 x 30 et 24 x 24.
- 13 comptoirs-chaises en acier inoxydable.
- 1 tranche-jambon.
- 19 balances à viande ou fruits et légumes.
- 200 carcasses avec ou sans "baby seat".
- 4 balances au mur "chatillon".
- 29 tables pour spéciaux.
- 15 broyeurs à café.
- 40 bananiers.
- 8 balances à plate-forme, cap. 600 lbs.
- 7 caisses enregistreuse National "classe 6'000".

GRAND CHOIX DE TABLETTES EN METAL OU EN BOIS, COMPLETEMENT AJUSTABLES.

RAPID REFRIGERATION INC.

182 — 9e AVE IBERVILLE TEL.: 346-6595 (34701)

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT? PRETS HYPOTHECAIRES

Si vous êtes propriétaire, servez-vous de l'équité sur votre maison, pour vos besoins d'argent, amélioration résidentielle, consolidation de dettes, etc. Service rapide, jusqu'à dix ans pour rembourser. Aucune commission ou boni. Taux compétitifs.

CREDIT TRANS-QUEBEC INC.

9, rue Dufferin Granby 372-6115 (34698)

CINEMA POUR LES ENFANTS

SAMEDI, LE 2 AVRIL, A 2 P.M.

GRAND FILM & DESSINS ANIMES: W. DISNEY



LES VOYAGES DE GULLIVER AU CINEMA PALACE

UNE AVENTURE FANTASTIQUE QUI VOUS CONDUIT DANS DES PAYS FABULEUX! Un véritable miracle du cinéma



LA FAMILLE SOUCY, groupe musical très bien connu au Québec pour ses interprétations de pièces de folklore canadien-français et de musique de danse, sera, dimanche le 3 avril à la salle Idéale, à partir de 8 h. p.m., sur la route de St-Paul d'Abbotsford. La Famille Soucy comprend 10 musiciens-chanteurs dirigés par Fernando Soucy, depuis la mort du père, Isidore Soucy. Les amateurs de musique "de chez-nous" connaissent la Famille Soucy depuis de nombreuses années par les disques que le groupe a enregistrés et par les nombreuses émissions de radio et de télévision auxquelles ils ont participé.

Les houillères sont abandonnées pour faire place aux industries

Theorchy, Angleterre (PC) — La malheureuse vallée Rhonda de la houille de concentrer l'ex-reverdie de nouveau alors traction du charbon dans des houillères plus grandes et plus profitables à l'Etat. Il se peut que dans 10 ans ou moins on aura complètement cessé d'extraire du charbon dans cette vallée longue de 12 milles, en forme de Y située au nord de Cardiff et qui était, avant l'avènement de la révolution industrielle d'une beauté alpine en miniature jouissant d'un climat merveilleux.

Il fut une époque où on dénombrait pas moins de 60 mines de Charbon dans cette vallée jadis resplendissante qui devint triste et morne avec l'avènement de l'ère industrielle. Or, aujourd'hui, le nombre des houillères a été réduit à six. Ce déclin est dû en partie au fait que les flons soient épuisés, de sa parution, en 1939, évoque soit pour des raisons d'écono-

mie et la politique de la Régie de la houille de concentrer l'ex-reverdie de nouveau alors traction du charbon dans des houillères plus grandes et plus profitables à l'Etat. Il se peut que dans 10 ans ou moins on aura complètement cessé d'extraire du charbon dans cette vallée longue de 12 milles, en forme de Y située au nord de Cardiff et qui était, avant l'avènement de la révolution industrielle d'une beauté alpine en miniature jouissant d'un climat merveilleux.

Le romancier Richard Llewellyn, dans son best-seller "How Green Was My Valley" qui a déclenqué un mouvement de larmes lors de sa parution, en 1939, évoque les cruelles années de l'indus-

Période de prospérité

L'industrie de l'automobile connaît une grande expansion

DETROIT PA - Le président Johnson en parle à la Maison Blanche. Le travailleur de l'industrie de l'automobile en jase avec ses copains pendant qu'il attend pour changer son chèque. Le sujet de la conversation est la période de prospérité que connaît l'économie américaine et particulièrement l'industrie de l'automobile, et qui dure depuis cinq ans.

C'est une période de prospérité sans pareille au cours de laquelle la compagnie Chrysler a enregistré une augmentation de 2,000 pour cent de ses profits. Vous lisez bien: une augmentation de 2,000 pour cent de ses profits.

En même temps, les ventes de Chrysler ont augmenté de 149 pour cent.

Le General Motors, la Compagnie qui rapporte le plus au monde, a vu ses profits augmenter de 137 p.c. en 1965 comparativement à 1961. Et ce 137 p.c. représente plus d'un milliard de dollars.

Les ventes de GM ont augmenté de 32 p.c. au cours des cinq dernières années. La compagnie Ford, le deuxième plus important fabricant d'automobiles, a révélé que ses ventes ont augmenté de près de 72 p.c. et ses profits de 71 p.c. au cours des cinq dernières années.

OUVRIERS

On estime que 367,145 nouveaux employés ont été embauchés par les "Trois Grands" de l'auto au cours de cette période de cinq ans. Ce qui a porté en 1965, à 1,265,854 personnes le nombre des employés mondiaux des "Trois Grands".

En termes de salaire, cette prospérité a signifié un salaire hebdomadaire moyen de \$160,69 pour les employés de Ford aux Etats Unis, au cours de l'année dernière. Ce salaire représentait sept pour cent de plus que les \$149,77 que l'employé moyen recevait chez Ford en 1965.

Chez GM, l'ouvrier moyen passait près de 43 heures par semaine à l'ouvrage et recevait

un salaire de \$159,55 en 1965. Cette vague de prospérité se continuera-t-elle dans l'industrie de l'automobile? Les fabricants d'autos y comptent bien.

Ford s'attend à dépenser cette année \$600,000,000 pour l'expansion et la modernisation de ses usines en Amérique du Nord. GM se propose de dépenser \$1,400,000,000 dans le même but. Le nombre d'automobiles vendues est la clé de cette prospérité dans l'industrie de l'auto.

PREVISIONS

Le président de Chrysler, M. Lyon Townsend, a prédit que 10,000,000 d'autos neuves seront vendues chaque année vers 1970 si la tendance actuelle se continue.

M. Paul F. Lorenz, chef de la division Lincoln Mercury chez Ford, va plus loin encore et affirme que le record de ventes d'autos, de 9,300,000 autos vendues l'an dernier, sera égalé cette année et qu'il est possible que les ventes atteignent 10,000,000 d'autos en 1966.



Avec la mort de M. AIME LAURION disparaît un homme dynamique.

AMEDEE ZIGBY

243, rue Principale

Granby

Même si 200 guérilleros luttent encore

Le président de la Colombie trouve que son pays est calme

BOGOTA PC - Quelque 200 guérilleros continuent à lutter en Colombie. Mais le président Guillermo Leon Valencia déclare que le fait que ces hors-la-loi ne sont pas plus nombreux signifie que ce pays de 18,000,000 d'habitants jouit de la paix.

Il y a cependant eu des actes de violence sporadiques et on prévoit qu'il y en aura davantage au cours de cette année, d'élections présidentielles. Déjà plusieurs Colombiens ont été tués après être tombés dans un guet-apens. Des têtes ont été tranchées avec des hachettes. D'autres incidents du genre surviendront avant le jour du scrutin fixé au 1er mai.

Une bande d'insurgés qui ont copié leurs tactiques sur celles du chef révolutionnaire cubain, Fidel Castro, s'efforcera de nuire à la campagne électorale tant dans les régions rurales que dans les centres urbains en ayant recours à des actes de terrorisme. Mais le président Valencia pré-

tend que le pays est relativement calme. Il compare ces 200 hors-la-loi partagés en trois groupes actuellement actifs, avec les 3,000 bandits composés de 56 groupes différents qui défilèrent les lois adoptées par son gouvernement quand il a accédé à la présidence le 7 août 1962.

MORTS VIOLENTES

De même, les 1,000 Colombiens - bandits, victimes et policiers - qui sont morts au cours de 1965 à cause de l'activité subversive des hors-la-loi semblent un nombre peu élevé si on compare ces chiffres à d'autres statistiques: la moyenne annuelle variant entre 6,000 et 13,500 assassinats politiques durant la dernière décennie de La Violencia, de 1948 à 1958.

Le président Valencia classifie en deux catégories les actes de terrorisme qui ont présenté cours: 1 - guérilla pro-communiste et activité terroriste; 2 - des hors-la-loi retran-

chés dans les montagnes. Le Père Camilo Torres figurait dans cette première catégorie. Ce jeune prêtre trouva sa soutane et son bréviaire pour l'uniforme de guérilleros et une carabine. Il a été tué il y a quatre semaines par des soldats de la Garde nationale à qui un groupe de guérilleros avait tendu un piège. Il était vêtu d'un uniforme vert olive et il tenait une mitraillette quand il a été abattu.

Ce prêtre était l'idole des étudiants tapageurs de l'Université Nationale dont il fut autrefois l'aumônier. Ses sermons peu orthodoxes avaient scandalisé la hiérarchie conservatrice de l'Eglise colombienne. Il avait été privé de toutes ses obligations sacerdotales, sauf du célibat.

Le président Valencia a prétendu que ce détroqué s'était débarrassé de son grand avantage révolutionnaire: "Un prêtre révolutionnaire et extrémiste est plus dangereux qu'un détroqué devenu rebelle".



A la famille de monsieur Aimé Laurion ainsi qu'à ses amis nous offrons nos condoléances les plus vives



GRANBY

Les principales caractéristiques des plaques d'automobiles 1966

L'utilisation pour la première fois au Canada de couleurs qui reflètent la lumière et une augmentation des taxes - notamment en Saskatchewan. Voici les principales caractéristiques de l'édition 1966 des plaques d'automobile.

Les taxes ont été augmentées en Saskatchewan, à Terre-Neuve et au Manitoba. Terre-Neuve a également adopté pour la première fois des couleurs possédant un haut degré de réflexion de la lumière comme mesure de sécurité. Il en est de même pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Dans les autres régions du pays, une enquête menée par la Presse Canadienne d'un océan à l'autre indique que la situation n'a pas considérablement changé comparativement à l'année dernière si ce n'est de la palette habituelle des couleurs. Même là, les artistes s'enlissent dans la routine.

Trois provinces, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie Britannique ont opté pour des couleurs bleues sur fond blanc. Le Québec et le Nouveau-Brunswick ont choisi des caractères blancs sur fond rouge tandis que pour le Yukon c'est le contraire. Les plaques matricules de la Nouvelle-Ecosse et celles du Manitoba sont en noir sur jaune. Celles de l'Ile-du-Prince-Edouard sont blanc sur vert et celles de la Saskatchewan, vert sur blanc.

COULEURS FLAMBOYANTES

Parmi les 10 provinces, seule Terre-Neuve a opté pour le flamboyant avec des caractères bleus sur fond jaune, deux couleurs qui attirent l'attention. Les plaques des T.N.O. sont d'un noir vif sur fond jaune. Ces couleurs supposées "réfléchissantes" sont sensées être visibles jusqu'à une distance de 1,500 pieds par temps pluvieux. La province de Terre-Neuve a également décidé de se mettre au pas avec les autres provinces en ce qui a trait aux revenus provenant des plaques matricules. Jusqu'à cette année, le taux était de \$18 pour chaque voiture de promenade, qu'ils s'agisse d'un minuscule véhicule européen ou d'une somptueuse Cadillac américaine. Ces taxes s'appliquaient à l'Ile alors qu'au Labrador, où les automobiles sont rares, le taux fixe était de \$4. Or, maintenant, les taxes sont déterminées par le poids du véhicule avec un minimum de \$18 et un maximum de \$24 et ce pour toute la province.

Le Manitoba a réintroduit, après un retrait d'un an, une taxe spéciale de 50 cents par véhicule pour aider à regarnir le fonds destiné à dédommager les personnes victimes d'un accident impliquant un automobiliste non-assuré pour les dommages à autrui. Les taxes régulières des plaques matricules ont été augmentées d'environ 25 p.c. en 1965. Les taxes chargées par la Saskatchewan pour les plaques demeurent entre \$10 et \$20 mais les frais pour l'assurance automobile obligatoire ont augmenté entre \$1 et \$7 par voiture. Les automobilistes ayant moins de trois points de démerit contre eux continueront à payer \$4 pour leur permis de conduire. Cependant, ceux qui ont déjà accumulé de trois à cinq points devront déboursier \$30 pour leur permis de conduire tandis qu'il en coûtera \$60 dans le cas des chauffeurs dont la fiche comporte plus de cinq points de démerit. L'an dernier, le permis de conduire ne coûtait que \$3.

LES REVENUS

On prévoit que l'ensemble des revenus provenant de la vente des plaques matricules à travers le Canada dépassera \$200,000,000 pour la première fois, en se basant sur des prévisions



Sincères condoléances à la famille et aux amis de Monsieur Aimé Laurion

de la part des marchands du

Centre d'Achats Frontenac de Granby

- Manufacture LaSalle
- Fernand Blais Meuble
- La Boutique Violène
- Nettoyeur Betty Brite
- Salon Libon (Barbier)
- Marché Gagnon IGA
- Pharmacie Frontenac
- Salon Versailles
- Restaurant Lentzos
- Dufast Peinture

Granby Planning Inc.